

OUVERTURE DU CONGRES

M. AZEMA *Président de la F.F.P.J.P.* – Le pointage effectué par le Secrétaire Général Adjoint, André PLACON et Xavier GRANDE montre que le quorum était atteint : les Comités représentant plus de la moitié des voix. Le compte définitif sera arrêté et communiqué dès que les derniers retardataires nous auront rejoints.

Je déclare donc ouvert le 61^{ème} Congrès National de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.

(Mmes et MM les congressistes se lèvent et écoutent la Marseillaise)

Le Président remercie Jean-Claude MOREAU et transmet à toute son équipe de bénévoles ses remerciements pour l'organisation de ce Congrès. Ces félicitations sont d'autant plus méritées puisque nos amis Landais n'ont disposé que de trois mois pour mettre sur pied cette organisation, c'est-à-dire à partir du moment où il a été avéré que la municipalité de Montgenèvre ne pouvait plus assurer au Comité des Hautes Alpes les conditions optimales pour un déroulement correct d'un Congrès.

Il est vrai que, sans être coutumiers du fait, le général Moreau et ses troupes avaient déjà donné un brillant aperçu de leurs capacités en reprenant au vol la mise sur pied d'un « petit » Championnat de France, le Triplettes. Excusez du peu ! Cela nous a donc conduits à lui donner la préférence par rapport à deux autres potentialités, qui avaient pourtant des capacités équivalentes. D'ailleurs nous les utiliserons au cours des prochaines années et nos amis Belfortains auront l'occasion de nous démontrer leur savoir faire dès 2008.

Je tiens évidemment à saluer plus particulièrement les délégués venus d'Outre Mer, après de longues heures d'avion, ceux de La Réunion, de la Guadeloupe, de la Martinique et de Nouvelle-Calédonie. A ce propos, je leur indique que nous avons repris les pourparlers avec Air France à propos de ce fameux serpent de mer que je tire par la queue depuis 1992 afin d'obtenir des tarifs préférentiels à l'année pour les déplacements sportifs de leurs représentants. Mais ce n'est pas facile en raison de la position de monopole de cette compagnie.

Nous avons une nouvelle fois le plaisir d'accueillir M. BERNARD, Président d'Honneur national et international, qui honorera ainsi de sa présence son 45^{ème} congrès national consécutif. *(Applaudissements.)*

Nous accueillons également nos anciens, Pierre CHESNOY, Gérard COLLETTE et Edmond SEUILLARD, qui représente le Président du CNOSF et qui nous présentera un exposé sur le futur CNDS, ainsi qu'une jeune personnalité internationale, la présidente fondatrice de la fédération slovaque, Jana LAZAROVA qui, venue passer ses vacances en Périgord, a voulu en profiter pour suivre un stage de formation au BF 2 et assister à notre Congrès National.

Cette année a vu malheureusement la disparition de nombreux de nos amis pétanqueurs. Il m'appartient de rappeler en particulier, Serge DEBENS qui venait d'arrêter pour des raisons de santé la présidence du Comité des Côtes d'Armor, Mme DUMONT, grande dame de la Pétanque Haut Garonnaise connue de tous car elle fut de l'organisation de nombreuses manifestations nationales, Championnats de France et Congrès, à Toulouse, cet énorme joueur et conteur qu'aura été OTELLO et qui savait si bien raconter comment il était déjà mort une fois, histoire véridique et Jean DIEU, l'ancien président du CD du Bas-Rhin.

J'ajouterai un anonyme ou presque sur le plan de la Pétanque même s'il réussit de belles saisons sur la fin de sa vie qui fut aussi le début de sa véritable carrière de pétanqueur avec des victoires dans plusieurs nationaux, Bernard NOAT, grand monsieur du sport, en particulier dans le monde du tennis puisqu'il fut durant de nombreuses années le Directeur du tournoi World Séries de Monte-Carlo. Sa seule présence, le simple fait qu'il jouait à la Pétanque tout simplement et la manière dont il en parlait auprès de ses nombreuses connaissances et relations participaient au développement de l'image nouvelle de ce sport.

Vous me permettez d'y associer les victimes de l'accident d'avion qui, au Venezuela, a frappé pratiquement toutes les familles martiniquaises dont bon nombre proches du monde de la Pétanque

Je rappellerai mes propos de l'an passé concernant l'impact surmédiatisé du tsunami qui avait provoqué un véritable élan de générosité mais pas forcément chez les nababs et chez les compagnies pétrolières. J'espérais que les consciences resteraient éveillées, que les médias mettraient une ardeur aussi grande à faire aider l'Afrique et d'autres régions du monde, victimes de la famine, d'épidémies, de guerres oubliées, même si cela ne leur permettait pas de diffuser des informations et des images à sensation pour racoler le chaland. Je laisse l'assemblée juge de la réalité.

A notre petite échelle, nous ne pouvons nous manifester que par un geste symbolique. Alors pour ces milliers de victimes, pour tous ces morts oubliés, comme en mémoire des amis Martiniquais, de vos proches et de tous les amis disparus dans les Liges et Comités je vous demande de vous recueillir quelques instants.

(Mesdames et Messieurs les délégués se lèvent et observent quelques instants de recueillement)

Le Président donne la parole à M. Jean-Claude MOREAU pour son discours de bienvenue.

M. MOREAU (*Président du Comité Départemental des Landes et membre du Comité Directeur de la FFPJ*). Je remercie le Président AZEMA de me donner la parole pour l'accueil des congressistes.

(Il commence son propos des coulisses, volontairement caché).

Je salue et remercie pour leur présence les personnalités présentes, Charles GUILLOUX, Adjoint aux sports de la ville de DAX, Bernard BOUIC de la DDJS, Gaby ROLLAND Présidente du CDOS, Bernard SUBSOL Vice Président du Conseil Général des Landes chargé des sports.

Je souhaite « Bienvenue à DAX à toutes et tous les congressistes », je salue à leur tour, les Présidents BERNARD et AZEMA, Mesdames et Messieurs, collègues et amis membres du Comité Directeur de la FFPJP, Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligues et de Comités, Mesdames et Messieurs les délégué(e)s, sans oublier nos ami(e)s des DOM-TOM.

Nous sommes particulièrement honorés d'avoir été le site retenu pour ce 61^{ème} congrès mais avant de poursuivre, je veux avoir une amicale pensée pour nos amis du 05.

Les ingrédients de la recette landaise pour une organisation, comme par exemple ce congrès : « rigueur dans l'organisation, accueil convivial et chaleureux et un zeste d'esprit festif ». L'essentiel n'est il pas de faire les choses sérieusement sans se prendre au sérieux...

Il faut vous préciser que chez nous à DAX, nous avons pour habitude de bien recevoir, à la Landaise, ici je dirai plutôt à la Dacquoise, (sur fond musical « *la dacquoise* ») et si l'événement est national comme ces assises fédérales, en bon spécialiste O T C (Organisateur au Temps Compté) il faut que je m'assure que tous les congressistes soient bien arrivés et installés, c'est ce qui vaut mon retard, je vous prie de m'en excuser, juste le temps d'accueillir un des derniers congressistes qui traîne, *c'est un curiste, mais j'arrive avec lui.*

Car il faut savoir et ne pas oublier « DAX est la 1^{ère} ville thermale de France »

Après ces propos de Bienvenue, je vais vous présenter DAX la ville qui vous accueille pour ce 61^{ème} Congrès de la FFPJP

DAX ville curative, DAX ville sportive, DAX ville festive.

Avant de vous passer une vidéo je vais vous conter un peu l'origine de DAX, DAX est une très ancienne ville, avec ses remparts, ce sont les Romains qui contribuèrent à son épanouissement économique d'aujourd'hui, je veux parler du thermalisme.

Cité lacustre habitée par une tribu de chasseurs et de pêcheurs les Tabelles.

En l'an 56 avant JC, CRASSUS lieutenant de César, entreprit de conquérir l'Aquitaine et DAX, dont le nom était alors Aquae Tarbellicae et devint une importante cité romaine réputée pour ses eaux chaudes. Une légende est sérieusement accrochée à la découverte des bienfaits des eaux chaudes de DAX et son premier curiste fut un chien. Un légionnaire en garnison à DAX avait un chien perclus de rhumatismes. Partant en campagne et sachant que son pauvre chien ne pourrait pas le suivre, il se résolut à le noyer. S'armant de courage, il le jeta dans l'Adour. Quand le légionnaire revint, il eut la surprise de retrouver son chien revigoré par la boue thermale dans laquelle il avait échoué au bord du fleuve. ***Le thermalisme était né...et les curistes aussi ...***

Le Président du CD 40 apparaît déguisé en curiste... (Applaudissements)

Une précision, lors du conseil national d'octobre sous forme d'une boutade, j'ai pris l'engagement que le cadeau des délégués serait de la boue et de l'eau de DAX, j'ai tenu mon pari.

Vous avez de l'eau, de la boue de DAX, avec les autres spécialités locales que sont les madeleines et bien sur avec des rillettes au foie gras et un bel échantillon de bas armagnac de 10 ans et un guide pour venir en cure.

(Une présentation de la ville est projetée)

M. MOREAU demande à tout le monde de se lever, en prenant le bandana, foulard rouge à l'effigie du 61^{ème} congrès 2006, offert par le Comité Départemental à tous les congressistes, sur des images de la fêria de DAX.

Pour conclure, je souhaite à tous, un bon séjour à DAX, un bon congrès, que les travaux soient fructueux, les débats ouverts, les échanges riches et porteurs pour nos disciplines la pétanque et le jeu provençal.

Le Président remercie M. MOREAU et donne la parole à M. l'Adjoint au Sport.

M. GUILLOUX (*Maire adjoint chargé des Sports de la Ville de Dax*), excuse l'absence de M. le Maire Jacques FORTE, qui ne peut être parmi nous cette après-midi mais il sera là pour vous recevoir à l'hôtel de ville. Il remercie Jean-Claude MOREAU pour tout le travail et tout le mal qu'il s'est donné pour que ce Congrès se déroule dans les meilleures conditions et remercie la Fédération d'avoir choisi DAX pour y travailler. Tout a été dit par Jean-Claude pour vous vanter les mérites de la Ville de DAX.

Le Président remercie M. GUILLOUX et donne la parole à Mme Gaby ROLLAND.

Mme ROLLAND (*Présidente du C.D.O.S. des Landes*) remercie Monsieur le Président et souhaite la bienvenue aux congressistes. C'est avec un grand honneur pour le C.D.O.S. d'avoir été convié à votre Congrès National. Je me félicite que vous ayez choisi notre département pour organiser vos travaux et je félicite le Président MOREAU et son équipe pour cette organisation. Le département des Landes est un département très sportif, puisque sur 330 000 habitants nous avons 110 000 licenciés à l'heure actuelle, dont 7 800 licenciés dans votre discipline. Le sport est utilisé comme un vecteur d'épanouissement personnel, mais aussi comme un outil éducatif de socialisation et d'intégration, les valeurs classiques du sport réclament de la rigueur, de l'éthique, pourtant nous vivons en ce moment des dérives, violence, incivilité, non-respect des règles, constatés tous les jours. Nous devons avoir une forte reconnaissance des dirigeants bénévoles qui s'adaptent et acquièrent les compétences nécessaires pour gérer au mieux les problèmes, offrir des services de qualité et répondre aux attentes des licenciés et œuvrer pour que le sport redevienne un jeu et retrouve ainsi sa juste place ; faire en sorte que le sport retrouve ses valeurs d'éducation et de socialisation en favorisant la convivialité et l'effort partagé, en privilégiant le respect de l'adversaire, les règles de l'arbitre, en refusant de porter caution à une victoire suspecte, en encourageant toute initiative destinée à promouvoir un sport éducatif et respectueux et en distinguant les dirigeants, les éducateurs, les joueurs et les spectateurs qui appliquent et répandent ces principes. Amis dirigeants, continuez à vous battre et à passer le message à vos pratiquants : maîtrise de soi, respect des autres, ténacité, fair-play, courage, partage, etc.... Félicitations à tous, tous mes vœux pour cette nouvelle année 2006 : Joie, bonheur, santé réussite et bonne poursuite de vos travaux. Merci. (*Applaudissements*)

Le Président. – remercie Mme la Présidente et souligne que la Pétanque tient une bonne place au sein des sports du département des Landes et qu'il en est un des fleurons, au niveau quantitatif et au niveau de la qualité des joueurs.

Il donne la parole à M. BOUIC, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports celui-ci devant nous quitter.

M. BOUIC. – (*Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports*) précise que s'il est avéré que la pétanque est en bonne place parmi les sports du département, elle l'est également au plan national.

C'est donc avec plaisir que nous accueillons ce 61^{ème} Congrès National. Les manifestations nationales de Pétanque ont déjà été nombreuses dans notre département puisqu'il a été organisé dans les Landes et plus particulièrement à Soustons différents Championnats de France.

Il est vrai que la Pétanque est bien représentée au niveau du Département. Je parle aussi ici au nom du Ministre chargé des Sports, Jean-François LAMOUR et du Directeur Régional, Monsieur MAUVILAIN qui n'a pas pu se déplacer. En nombre de licenciés, la Pétanque et le Jeu Provençal sont les 6^{ème} sport français, ce qui n'est pas rien, sachant qu'il y en a plus d'une soixantaine. Il y a près de 70 000 jeunes, 7 000 clubs et avec un gros effort fait pour les éducateurs, puisque l'on comprend plus d'un millier d'éducateurs. Je pense que vous avez fait un bon choix en venant ici dans les Landes et que vous êtes un des meilleurs représentants du sport français. J'espère que ces travaux vont le confirmer et vont permettre de progresser encore. Excellent Congrès. (*Applaudissements*)

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Le Président. – Les aléas organisationnels et les nécessités dacquoises nous ayant rapprochés du début de la nouvelle année, j'en profite pour remercier tous ceux qui nous ont fait parvenir leurs vœux pour l'an nouveau et pour vous présenter les miens et ceux de la Fédération en espérant que 2006 sera une année durant laquelle les joies l'emporteront sur les peines, durant laquelle les moments heureux seront plus nombreux que les mauvaises nouvelles, que les réussites seront plus fréquentes que les échecs car, ne vous y trompez pas, nous en connaissons tous. Seule la balance vous permettra de dire à la fin de l'année si elle a été bonne ou mauvaise, encore que le caractère de chacun ne soit pas pour rien dans une telle appréciation, selon le bon vieux principe de la bouteille à moitié pleine ou à moitié vide.

Cela étant, pour moi l'important est le contenu et vous savez que, s'il est bon, je préfère les vider que les remplir, avec modération bien sûr ! Alors !

Alors même s'ils ne peuvent être que pieux – voilà au moins quelque chose qui l'est chez moi ! – la formulation de mes vœux est, soyez-en certains, non pas l'expression académique d'une tradition à respecter, mais l'une des marques de l'intérêt et de l'estime que je vous porte pour tout ce que vous accomplissez en faveur de notre passion commune, la Pétanque et le Jeu Provençal. Les vœux sont un peu comme les promesses : en fait ils n'engagent que ceux qui les reçoivent bien plus que ceux qui les prodiguent, bien des hommes, politiques ou non, l'ont compris depuis longtemps.

Vous êtes donc tous les véritables responsables des vœux qui vous sont adressés et leur réalisation, même aléatoire, dépendra davantage de vous et de votre action que de moi ou de ne je ne sais quel Dieu, quel César ou quel tribun comme dit une chanson internationale. Un proverbe dit aussi « Aides toi le Ciel t'aidera », mais un conseil : tenez-vous en plutôt à la première proposition, car, pour la seconde, je n'ai jamais rien vu tomber du ciel sinon de l'eau, voire des éléments dits naturels moins réjouissants. Sinon c'est vous qui tomberiez de haut !

L'action et le travail demeurent en effet les meilleurs moyens de réussir ce que l'on entreprend, mais encore faut-il avoir envie d'entreprendre, puis entreprendre vraiment et enfin consentir les efforts nécessaires. Quel vilain programme rébarbatif pour certains ! Que l'on est mieux les fesses sur sa chaise devant son téléphone ou au buffet des réceptions ! Ainsi que le répète Michel Desbois il faut avoir la foi et la passion chevillées au corps. Comme il dit : « Merde il faut y aller, tous ensemble !... »

Dans nos disciplines sportives comme dans les autres ou dans l'ensemble du mouvement associatif les dirigeants bénévoles, vous le savez, n'ont rien à gagner sinon des coups, des remarques voire des insinuations de ceux qui ne pensent pas comme eux – ce qui encore respectable quand cela permet d'ouvrir le débat démocratique, mais attention aux ayatollahs laïques aux : « J'ai forcément raison puisque je le pense! » – de ceux qui sont contre tout et, surtout, de l'immense majorité de ceux qui ne font rien et qui se gardent bien de prendre la moindre responsabilité.

Mais tant pis nous ne sommes pas là pour ça ou alors nous nous sommes trompés de voie. Bien sûr nous commettons tous des erreurs, moi le premier sinon je resterais accroché à mon auréole et ma vie ne serait pas drôle - la perfection quelle horreur ! -, mais revendiquons le droit à être faillibles face aux inquisiteurs patentés – ou, plutôt trop tentés ! - à condition de savoir le reconnaître, les leçons des échecs étant les meilleurs gages des réussites futures.

Cela exige une sorte d'abnégation de tous les instants, un détachement par rapport à certains éléments extérieurs, un « cuirassage » de peau pour éviter d'être touché dans sa chair ou dans son âme par des lettres, par des allusions, par des propos, par des articles d'autant plus virulents qu'ils sont moins fondés et dont l'agressivité traduit le plus souvent une méconnaissance du sujet, une jalousie rentrée, une démarche vindicative envieuse.

J'ai déjà dit l'an dernier, je crois, que j'étais davantage immunisé contre la connerie que contre la grippe. Je peux même dire que j'y suis totalement réfractaire, voire que j'y puise parfois, quand elle me vise, une sorte d'énergie nouvelle, de régénérescence. Eh bien pensez à vous nourrir de la connerie des autres - même si on est toujours le con de quelqu'un - vous verrez comme c'est réjouissant. S'il faut toujours dialoguer face aux critiques constructives de ceux qui veulent aussi avancer car le débat est le moteur principal de la progression, ne perdez pas de temps en revanche à polémiquer sur des broutilles, sur des faits personnels. Il ne faut pas donner de l'importance aux nains moraux, cela ne peut que les faire grandir. Quand vous êtes face à quelqu'un qui aime remuer la merde, laissez le se complaire seul dans son élément préféré, sinon le seul risque que vous courriez serait d'être éclaboussé.

La Fédération, elle, a toujours besoin de vous, de vos collaborateurs, de vos clubs et de vos dirigeants, encore plus aujourd'hui où, après avoir plutôt bien négocié le virage de la médiatisation, de la reconnaissance sportive, de la structuration de sa DTN, la volonté est de mettre l'accent sur des actions qui, accompagnant des réalisations dont la mise en œuvre avait déjà le même objet, devraient nous permettre de mieux fidéliser nos licenciés et d'en attirer de nouveaux. Je n'en dit pas davantage sur le sujet puisque ce thème sera l'objet du débat général demain matin, mais je tiens une nouvelle fois à appeler votre attention sur l'importance des grands axes définis depuis le début de l'année, même s'ils se situent dans la ligne d'actions déjà engagées les années précédentes.

J'en ai fait mon cheval de bataille lors des douze assemblées générales de Comité auxquelles j'ai participé en novembre et décembre et ce sera encore le cas pour celles où j'irai

en janvier et février. Même s'il y a eu des exceptions, parfois notables, j'avoue que j'ai été le plus souvent enchanté de la qualité tant des dirigeants que des débats. Cela donne évidemment encore davantage l'envie de se battre pour améliorer les choses car il y a partout des amoureux de nos disciplines, des travailleurs de l'ombre, des femmes et des hommes de devoir qui le méritent vraiment.

Je regrette évidemment que le manque de disponibilité de membres du Comité Directeur, car les aléas de la vie et les obligations familiales ou professionnelles des uns et des autres sont telles que l'on n'est jamais complètement maître de son emploi du temps, n'aient pas permis au Comité Directeur d'être représenté dans toutes les AG, même s'il y en a eu jusqu'à 14 par jour ! De plus ce n'est pas à reculons que l'on défend le mieux les projets et la première des vertus est d'y croire soi-même.

Je remercie donc d'autant plus chaleureusement ceux qui ont pu consentir cet effort, ainsi que ceux des présidents de Ligue qui se sont également fermement engagés dans cette voie, montrant que la pugnacité, le désir d'avancer en faisant évoluer les choses étaient des mots qui avaient encore un sens pour certains. Je souhaite simplement qu'ils aient réussi, que nous ayons réussi à vous faire partager leur foi, notre foi, ainsi qu'à vos présidents de clubs, plus que jamais chevilles ouvrières irremplaçables.

Cela vaut évidemment avant tout pour la priorité donnée aux compétitions par équipes, qu'il s'agisse des championnats de jeunes, des championnats dans le monde du travail ou des championnats par équipes de club. J'ai toujours été un farouche partisan des compétitions par clubs que j'avais initiées dès la deuxième année de la création du Comité du Jura en 1976, à la fois sous forme de championnats pour les corporatifs et de coupe pour les clubs, avec la formule qui a ensuite été reprise pour la Coupe de France et qui le sera pour les championnats départementaux.

Nous sommes désormais majoritairement favorables à cette évolution au sein du Comité Directeur et nos amis Alain Cantarutti et Marguerite Briançon ont même apporté une touche innovante supplémentaire pour les championnats par équipes de jeunes, suivant en cela d'autres expériences, notamment celle mise sur pied en Ligue Rhône-Alpes. En revanche je sais que tel n'est pas forcément le cas de votre côté et dans vos Comités départementaux. Je conçois certes que la réalité d'une telle évolution, d'un changement pratiquement complet des mentalités en matière de compétitions, puisse effrayer, mais il serait impardonnable de ne pas essayer, non pas du bout des lèvres, mais avec force et conviction, car la réussite est à ce prix.

L'argument le plus souvent opposé est celui des calendriers car ils ne comporteraient plus de dates libres. Voilà l'erreur fondamentale : il s'agit non pas de procéder par juxtaposition des modes de compétition, mais par substitution, par remplacement.

Qu'avez-vous à faire, qu'ont à faire les clubs des concours à 22 doublettes ou à 18 triplettes, souvent pollués en outre par les « mange -merde » qui tueraient père et mère pour quelques euros de plus et qui sont à l'origine de pratiquement tous les incidents que vous connaissez sur les terrains ?

Qu'avez-vous à faire, qu'ont à faire les clubs de compétitions qui traînent (buvette oblige !), dont les ultimes tours commencent à la tombée de la nuit et qui ne se finissent jamais sinon par des parties finales non jouées, par des remises de prix tronquées ou inexistantes, avec les conséquences que l'on sait auprès des élus et des sponsors, par des

partages qui, compte tenu de l'heure, arrangent tout le monde au point qu'ils sont non seulement tolérés mais parfois même quasiment officialisés, y compris, dans certains comités, par des dirigeants qui se veulent par ailleurs des maîtres de la rigueur, des pourfendeurs de contrevenants, y compris pour les partages dans de grandes compétitions où les parties, elles, sont jouées et, la plupart du temps, bien jouées car le prestige est en jeu aussi ?

A la place nous proposons aux clubs et aux pratiquants :

Des compétitions qui commenceront à des heures précises et qui se termineront à des heures raisonnables et prévisibles ;

Des compétitions qui permettront, une fois le premier brassage effectué, à chaque joueur de jouer à son niveau, pouvant toujours gagner une partie, voire un match ce qui les changera car, s'il est même plutôt intéressant pour un pétanqueur de rencontrer Quintais, Suchaud ou Fazzino et d'être battu par lui, il est beaucoup moins plaisant de perdre à longueur de week-ends contre les petits matadors locaux auxquels ils apportent en fait leur obole ;

Des compétitions qui se joueront dans un esprit essentiellement fait de sportivité et de convivialité comme le montre tous les ans la Coupe de France.

Mais aussi :

Des compétitions qui ne porteront nullement atteinte à la sacro-sainte buvette, bien au contraire car les clubs auront sur les terrains plusieurs dizaines de compétiteurs pratiquant dans le meilleur esprit et prêts à sympathiser avec les adversaires :

Des compétitions qui ne leur coûteront pas d'argent puisqu'ils n'auront pas à apporter leur pourcentage ou leur dotation et qui seront sans doute débarrassées des « mange-truc » que j'ai déjà évoqués puisqu'il n'y aura pas de prix au jour le jour.

A cet égard je ne crois toujours pas que l'annonce de gros prix attire la majorité des joueurs ; elle en rebuterait même plutôt certains qui craignent qu'ils ne fassent venir les supposés gros bras. A mon sens la Fédération a, en son temps, commis une erreur d'appréciation en établissant la catégorisation de ses concours, notamment nationaux et internationaux, essentiellement en fonction des indemnités distribuées. Il serait d'ailleurs inconséquent d'accentuer encore ce caractère dans le cadre du projet de labellisation.

Il me semble évident que la majorité de nos joueurs – peut-être ceux qui participent le moins d'ailleurs – préfèrent pratiquer dans la tranquillité, à leur niveau, les supposés « gros prix » n'étant pas pour eux de toute façon. Tous les samedis et tous les dimanches des dizaines de milliers de femmes et d'hommes de tous âges, joueurs et dirigeants, sont sur des terrains parfois à la limite du praticable, sous le soleil ou sous la pluie, dans le froid et dans la boue, ou bien dans des salles pratiquement vides, pour pratiquer leur sport favori dans les dernières séries, sans aucun gain en vue et, souvent, sans aucun espoir même au classement. Est-il utopique de penser que nous avons, nous aussi, de tels licenciés bien différents de la dizaine de milliers qui recherchent le gain aussi minime soit-il, sinon l'incident ? Je ne le crois pas et si je m'illusionne tant pis ! En tout cas c'est pour eux que nous devons modifier nos modes de compétitions et leur esprit. Voilà ce que vous devez dire et répéter à vos clubs !

Ajoutez à cela l'attrait de compétitions régulières et spécifiques pour les jeunes qui n'ont souvent que quelques concours courus d'avance alors qu'ils veulent jouer et jouer encore.

Ajoutez-y encore la recherche de nouveaux publics dans le monde du travail que vont permettre les championnats par équipes d'entreprise et d'administration. Mais là il va falloir se retrousser les manches et aller davantage au charbon. Les potentialités sont évidentes et que nul ne prétende que son département n'est pas assez industriel pour organiser de telles compétitions. Dans le Jura, département bien connu pour être un pôle industriel de pointe en France, plus de 400 joueurs participent à cette compétition et pratiquement à aucune autre. Les rencontres se jouent en fin d'après-midi, après le travail et se terminent le plus souvent autour du pot ou du casse-croûte de l'amitié. En fin de championnat une soirée commune réunit tous les participants pour les finales et la remise des prix.

Bien sûr, vous ne rencontrerez que rarement les intéressés au siège du Comité ou au dernier raout de la mairie. Désormais, là comme ailleurs, il faut aller chercher le licencié, il faut lui proposer des choses intéressantes et ne pas se contenter de délivrer une licence à ceux qui viennent au coin du bar. Yvon Delchet s'est parfaitement impliqué dans cette action et il est en contact permanent avec la Fédération Française du Sport en Entreprise. Il est impératif de lui donner un correspondant dans chaque Comité et il se tient évidemment à votre disposition pour vous renseigner et vous aider dans vos démarches avec Céline. Il serait presque criminel de ne pas jouer aussi cette carte.

L'autre carte que je voudrais aussi vous voir jouer, nous voir jouer tous ensemble est celle de la revue nationale. Depuis que je suis membre du Comité Directeur de la Fédération, je me suis intéressé à ce sujet et les projets sur lesquels nous avons travaillé, soit d'initiative fédérale, soit d'origine privée ont tous achoppé sur une espèce de quadrature du cercle : le financement n'était pas possible car on ne pouvait pas obtenir de gros partenaires puisque le tirage éventuel était trop faible, mais on ne pouvait pas avoir un gros tirage puisqu'il y avait peu d'abonnés et peu de financement extérieur.

Pourtant le constat était pratiquement unanime : une revue semblait indispensable à la Fédération, d'abord pour son image, ensuite pour se faire connaître en dehors de sa petite sphère habituelle, enfin et peut-être surtout, pour assurer sa communication interne envers ses licenciés. Il était tout aussi évident qu'un tel outil serait immanquablement un instrument de fidélisation de nos licenciés et qu'il constituerait également un moyen de faire venir vers nous de nouveaux partenaires.

Cent fois sur le métier remettant mon ouvrage, mais pour la dernière fois en l'occurrence, j'ai donc confié une étude sur le sujet à Jean-Pierre Jaquet, jeune retraité qui fut à la fois président du Comité de l'Essonne et directeur des publications à la Régie Renault, ce qui lui donnait une double approche particulièrement intéressante. Il l'a menée avec la méticulosité et le sérieux que chacun lui connaît et ses conclusions ont été claires et, jusqu'à présent, contestées par personne.

Il est d'abord apparu évident qu'il fallait une revue de grande qualité, avec un contenu diversifié et lisible aussi bien par des pratiquants chevronnés que par leur famille ou par des amateurs moins éclairés.

La nécessité d'un tirage important n'en est pas moins incontestable afin que cette revue figure en bonne place dans l'OJD, ce baromètre des tirages de presse dans lequel toutes les grandes régies publicitaires, tous les média planeurs, viennent chercher de nouveaux supports pour leurs clients.

Il est également indispensable que cette revue dispose d'un numéro de commission paritaire, sésame incontournable pour pouvoir bénéficier des sacro-saintes aides à la presse sans lesquelles fort peu de journaux ou magazines survivraient. Cela permet notamment de travailler avec une TVA à 2,2 % au lieu de 19,6 %, excusez du peu ! De bénéficier de tarifs postaux d'envoi inférieur de plus de 50 % aux tarifs normaux, ce qui représentent de belles économies et de profiter de diverses autres mesures.

Mais, pour cela, il faut que la revue remplisse deux conditions principales : contenir au moins 50% d'informations nationales – ce qui ne nous pose évidemment aucun problème – et ne pas être lié à un autre service, en particulier par l'inclusion de l'abonnement dans le prix d'une licence. En revanche il est licite d'avoir recours à ce que l'on appelle des collecteurs d'abonnements qui les regroupent et les transmettent, d'où la formule retenue dans la proposition de recourir aux clubs, seuls en mesure d'avoir l'indispensable contact direct avec les licenciés.

Enfin la dernière exigence était d'offrir un produit à la portée de tous, car ce que l'on appelle notre public n'est pas constitué que de personnes fortunées, loin s'en faut. A cet égard vous avouerez que recevoir à son domicile quatre numéros de 96 pages en quadrichromie, vendus chacun dans le commerce 4,70 € au prix préférentiel pour les licenciés de 10 € par an (20 € pour les non licenciés afin de mettre l'accent sur la fidélisation), il est difficile d'être plus compétitif et plus abordable. A titre de comparaison, cela représente deux paquets de cigarettes qui s'envolent en fumée, les quatre verres que j'ai offerts ce matin au bar (eh oui tout arrive !) ou encore (Roger bouche toi les oreilles !) le prix d'une bouteille et demie d'eau au Championnat de France à Marseille !

Ajoutez à cela des primes, des cadeaux, des avantages pour les clubs et vous comprendrez qu'il est impossible de faire mieux.

Cette fois nous avons tous les atouts en mains et nous n'aurons pas de sitôt - et c'est un euphémisme- une nouvelle chance à saisir. Soit nous mettons tous le paquet car le pari est audacieux, j'en conviens, et nous nous engageons dans l'action auprès des clubs, voire des licenciés, nous croyons en nos chances de réussir, nous permettons à notre Fédération de bénéficier d'un outil remarquable à la hauteur de la place qu'elle souhaite et doit occuper, nous donnons à nos licenciés un motif supplémentaire d'être fiers de leurs disciplines et de rester parmi nous ; soit il faudra dire adieu et pour longtemps à une véritable revue nationale de qualité, vitrine exceptionnelle pour le monde extérieur et outil de communication interne irremplaçable.

Bien sûr, si la réussite n'est pas au bout du combat, ce sera mon échec, mais, ne vous y trompez pas, ce sera aussi notre échec, votre échec, y compris pour ceux qui ne se sentent pas concernés par un tel projet, car nous aurons collectivement manqué un grand rendez-vous, un de ceux qui sont en définitive les plus importants, c'est-à-dire ceux avec soi-même. Certes et fort heureusement l'avenir continuera d'appartenir à la Fédération mais il sera forcément différent même si je ne doute pas qu'il demeurera brillant et plein de promesses.

Malgré tout je compte sur vous tous sans exception, certes pour ces deux grands chantiers, mais aussi et peut-être surtout pour l'obscur travail au quotidien dans lequel vous aimez vous réaliser, pour le combat inlassable que vous menez pour faire vivre au mieux nos disciplines, malgré vos erreurs, nos erreurs, malgré vos doutes, nos doutes, car tous ensemble nous sommes évidemment plus forts et si nous ramons tous dans le même sens nous avancerons plus vite et aucun courant ne pourra contrarier notre progression.

Et croyez bien que même descendu du bateau, je resterai sur la rive pour tirer avec vous en cas de besoin. (*Applaudissements.*)

(Sortie du Président)

Le Président Ah, j'allais oublier !
(Il revient avec un pardessus style « Colombo » menant son enquête)

Au Congrès du Mans en 1995, j'avais conclu mon intervention en parlant des élections et en demandant : « Est-ce que le prochain président sera barbu, avec des lunettes ? Barbu sans lunettes ? Aura-t-il des lunettes et pas de barbe ? Pas de barbe mais une petite moustache ? Ou rien de tout cela et sortira-t-il du chapeau comme un magicien ? »

Eh bien les progrès de l'informatique ont été tels depuis ces dix années que je suis désormais en mesure de dresser un portrait robot plus précis. Il faut dire que j'entends tellement d'âneries et de suppositions farfelues depuis que j'ai confirmé que je limiterai mon action à la tête de la FFPJP à trois mandats, si la grande faucheuse ne vient pas interrompre le dernier prématurément ; que tant de personnes m'ont dit que je ne devais pas quitter le navire - même si j'espère pouvoir rester un peu dans la soute ! - sans préparer la relève, que je me suis retourné vers le brillant aréopage trop souvent situé derrière moi - alors qu'ils méritent tous autant que moi l'avant-scène - pour étudier la situation.

Il en faudra forcément un plus jeune, sinon à quoi bon retirer un décati pour en mettre un encore plus décati à la place ! Mais il faudra aussi qu'il ait une bonne expérience et ne vienne pas d'arriver parmi nous. Par contre certains défauts ne seraient pas rédhibitoires car ils pourraient être corrigés : il est notamment possible d'apprendre à travailler moins en solitaire et d'écouter un peu plus ; de faire preuve d'autant de diplomatie que de galanterie etc.

J'ai donc demandé à l'incontournable Claude Stirmel – quel véritable ami et quel infatigable travailleur que celui là ! – d'entrer ces données dans son ordinateur. Nous n'avons plus qu'à attendre le résultat.....

Projection du diaporama présentant le portrait robot du prochain Président.

Maintenant il suffit de trouver l'intéressé.... (*Applaudissements*)

COMPTE RENDU DU CONGRES 2005

Le Président Vous avez tous reçu en son temps le compte rendu du 60^{ème} Congrès National de Clermont-Ferrand. Deux précisions doivent être apportées à la rubrique « Election » pages 73 et 74.

- Collège électoral :
 - Général : 2191 votants pour 2142 suffrages exprimés et 49 bulletins nuls
 - Féminin : 2191 votants pour 2157 suffrages exprimés et 34 bulletins nuls
 - Médecin : 2191 votants pour 2176 suffrages exprimés et 15 bulletins nuls

- Rectifications des voix obtenues et classements :
 - Jacques THERON : 1576 voix, 13^{ème} élu
 - Jean Claude MOREAU : 1051 voix, 17^{ème} élu

(En l'absence d'observation, le compte rendu du Congrès National qui s'est tenu à Clermont-Ferrand les 14 et 15 janvier 2005 est adopté à l'unanimité.)

Le Président remercie l'Assemblée et donne la parole au Secrétaire Général pour l'approbation de mises à jour et la présentation du rapport moral d'activités.

M. JUAN (*Secrétaire Général*).– Les modifications suivantes, nécessitent l'approbation de l'Assemblée Générale, je précise qu'elles portent plus sur la forme que sur le fond.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

M. JUAN (*Secrétaire Général de la F.F.P.J.P.*) Mesdames, Messieurs bonjour et bienvenue à vous toutes et tous qui représentez ici vos Comités et Ligues.

Merci d'être aussi nombreux après un long et « *sinueux* » déplacement particulièrement à nos Amis des « Mers lointaines » : LA MARTINIQUE, LA GUADELOUPE, LA REUNION, LA NOUVELLE-CALEDONIE

Je profite de cette tribune pour présenter aux Martiniquais nos sincères condoléances, en particulier aux licenciés et à leur famille, touchés par la catastrophe aérienne d'août, en leur disant combien nos pensées vont vers eux.

De Clermont-Ferrand, nous nous souviendrons, en plus de son organisation et accueil, d'élections « *volcaniques* ».

Après un « *crochet* » au-dessous des Alpes et ses « *Monts(ge)névées* » nous voici « *tout schuss* » en pleine Forêt Landaise, Région forestière s'il en est, sur le sable des Arènes pour « *courses de vachettes* » avec « *razeteurs* », « *corridas* », du « *rugby* » et dans la VILLE thermale qui « *répare* » nos vieilles douleurs articulaires que beaucoup d'entre nous connaissent pour avoir été dans la « *boue* » afin de les en soulager... à DAX pour notre Assemblée Générale de fin d'exercice dont je souhaite qu'il soit fait abstraction de toutes querelles partisans pour n'en ressortir que des points positifs et constructifs, là je vous fais confiance et suis persuadé qu'il n'en sera pas autrement.

Dans les rangs de nouveaux responsables, pas forcément des visages inconnus :

- Les Présidents de Ligues : Patrice **COMBES**, Auvergne / François **DEBONNAIRE**, Hauts de France / Gérard **BAUER**, Haute-Normandie.
- Les Présidents de Comités : Alain **BISSONNIER**, Côtes d'Armor / Didier **BUCAMP**, Haute-Marne / Christian **CARON**, Manche / Bruno **BIDOIS**, La Réunion.

Nous remercions toutes les personnalités présentes malgré un agenda chargé quant aux manifestations qu'elles ont à présider, Mesdames et Messieurs, merci encore de l'intérêt que vous portez à nos disciplines sportives et à tous ses dirigeants bénévoles, votre présence à nos côtés sur cette estrade en atteste :

- M. GUILLOUX, Adjoint aux Sports de la Ville de Dax
- Mme ROLLAND, Présidente du CDOS
- M. BOUIC, Directeur de la DDJS
- M. SUBSOL, Vice Président du Conseil Général des Landes

Je salue la présence de M. Henri **BERNARD**, Président Honoraire des Fédérations Internationale et Nationale, qui reste toujours aussi disponible et passionné pour servir les intérêts de la Pétanque et du Jeu Provençal avec la « *niaque* » et la lucidité que l'on lui connaît. Je salue également, la présence d'anciens et amis : Pierre CHESNOY, Gérard COLLETTE et Edmond SEUILLARD.

Mes remerciements:

- A la presse en général et particulièrement au journal local et régional SUD-OUEST, à Rhône Alpes Pétanque, revue spécialisée et à la télévision régionale, pour tous leurs écrits ou émissions en cours d'année sur nos disciplines ainsi que pour leur couverture de notre 61^{ème} Congrès.
- A nos partenaires : les fabricants de boules, **OBUT**, **JB**, **BOULE NOIRE**, **VMS**, **INTEGRALE**, mais aussi **QUARTERBACK**, **ERREA**, l'assurance « **AZUR-GMF** », qui deviendra MMA en fin d'année.
- Aux épouses et époux qui nous permettent de pratiquer nos 3 sports favoris : le Bénévolat, la Pétanque et le Jeu Provençal. Chers(es) conjoints(es) Merci ;

- Aux « *Moreau-istes* », cette armée de bénévoles landais travaillant dans l'ombre et l'anonymat ;


- Au Comité d'Organisation avec à sa tête notre Ami Jean-Claude MOREAU, Président du « *Quatre-Zéro* » assisté de ses collaboratrices et collaborateurs qui, j'en suis sûr, auront tout mis en œuvre pour que notre Congrès soit une réussite et ce malgré le temps fort court dont ils ont disposé pour sa préparation (moins de 3 mois).

Egalement, c'est l'un des buts de tout organisateur d'événement national, que vous repartiez chez vous enchantés avec plein de bons souvenirs touristiques : les paysages et spécificités de la Région et festifs : esprit « *férias* », musiques des « *bandas* »... et « *Paquito* » air dont nous aurons du mal à nous défaire.....

- A tous ceux qui m'ont aidé à l'accomplissement de mon rôle au sein de la Fédération : le « projectionniste » et informaticien STIRMEL, PLACON, GALLAND et au Président AZEMA pour m'avoir renouvelé sa confiance pour ce mandat, mais aussi aux « locataires » du 13 de la rue Trigrance : Patricia, Ghislaine, Régine, Victor et Xavier.

- Enfin une pensée pour Bernard DUC : Ami rien de bien nouveau ici bas dans l'immédiat mais des projets... c'est bien non !

ADMINISTRATIF



Un changement dans la « triplète-secrétaires » : Régine, que vous connaissez maintenant, qui nous vient d'Alsace, a rejoint le Club « *Trigrance Pétanque* » en remplacement d'Anne-Marie qui a muté pour « *L'Amicale Bouliste des Retraités* » à qui nous souhaitons de « bonnes parties » dans sa 3^{ème} vie, il s'agit de partie de pétanque....

=>Administration

- ❖ Vos commandes : félicitations, une nette amélioration quant à leur normalisation pour les faire ;
- ❖ Dates butoirs : là aussi respect de celles-ci pour le retour de nos « interrogations », continuer à nous répondre rapidement cela nous évitera des rappels ;
- ❖ Distinctions : 1/3 des Comités de Métropole et de toute l'Outre-Mer n'ont fait de demandes de récompenses fédérales. Cela fait peu et nous étonne : Mesdames et Messieurs les Présidents(es) n'y a t il vraiment personne parmi les dirigeants de sociétés et/ou vos collaborateurs de méritant ? Je ne le pense pas... alors réfléchissez y, en distinguant vos bénévoles, c'est leur reconnaître publiquement, les services rendus à nos disciplines et croyez moi, ils apprécient et sont fiers d'être honorés, mais aussi cela contribue à la fidélisation d'une « denrée » qui se fait de plus en plus rare : le « bénévolat »...
- ❖ Nous rappelons que les récompenses sont attribuées aux Dirigeants toujours en activité.

Je profite de l'occasion pour féliciter les Présidents de Ligues et Comités qui ont été distingué lors du dernier Comité Directeur: pour leurs « But d'Or » : MM. ABILLARD (Vendée), BATTINI (ah là c'est un Arbitre International), BISCHOFF (Vosges), PILLEREL (Meuse). Pour leurs Médailles d'Or à MM. DARFEUILLE (Creuse), DESBOIS (Rhône-Alpes), GARCES (Midi-Pyrénées).

- Fiches Financières : du mieux.... mais toujours et encore des « négligents »

- Acompte sur vente des vignettes, versements tardifs par des « récalcitrants » nous avons été amenés à mettre en application, à l'encontre de quelques Comités, la « sanction » annoncée = retard d'autant pour l'envoi des papillons 2006.



EFFECTIFS

Demain nous aurons, un débat général assez « *hard* », comme réveil on fait mieux, sur l'érosion de nos licences : vaste sujet et pas simple du tout.... mission confiée à un groupe de travail sous la direction du « *chti* » Jean-Claude DESMULIE. J'écourterai donc mes propos sur ce chapitre, ce qui aura pour effet, j'espère, d'être moins indigeste...

Vous avez tous reçus l'état détaillé de nos licenciés 2005 et je suppose que vous vous êtes attaqués à « décortiquer », « triturer » ces chiffres, dans tous les sens : en long et en large, pour les faire parler et établir toutes statistiques, classements, pourcentages, parallèles, comparaisons... afin de vous positionner dans le « raz de marée », enfin une grosse vague, c'est pas encore le « Tsunami »....

Je me limiterai donc à vous livrer quelques données relevées dans celui-ci sans établir de tableau d'horreurs et d'honneurs, qui pourront servir de base de réflexion samedi matin ou d'ailleurs comme « mise en bouche » ils devraient vous être projetés une étude de notre DTN, sur les pertes subies depuis 2002.

Cette année encore, hélas ! oui : il va s'agir de constat d'échec dans ce domaine, constat d'une situation, le moins que l'on puisse dire alarmante dont malheureusement nous ne connaissons : ni l'origine du « mal » ni l'antidote mais nous sommes persuadés que le remède se trouve entre vos mains et celles des associations.... la base de la pyramide.

- ⇒ la perte globale est de : -3,71 % (14518 licenciés) pour 111 clubs ayant cessé leur activité
 - * *Métropole* : - 3,91 % * *Outre-Mer* : +3,94 %
- ⇒ Ce sont nos catégories « Jeunes » les plus touchées par le « *ressac* », ce qui n'étonnera personne. Je signale, comme les années précédentes, une étude faite par Marguerite BRIANCON sur leurs évolutions.

| | <i>Métropole</i> | <i>Dom/Tom</i> |
|---|------------------|----------------|
| - Seniors Masculins (Global -3.44 % (90 % de « Promotion » et 10 % d' «Honneur »)) | -3,68 % | +3,69 % |
| - Seniors Féminines (-1,14 %) | - 1,37 % | + 6,93 % |
| - Juniors (-6,60 %) | - 6,78 % | - 1,24 % |
| - Cadets (12,22 %) | - 12,31 % | -14,10 % |
| - Minimes (-8,28 %) | - 9,22 % | + 40,61 % |

Je ne peux passer sous silence la performance des 21 comités, que vous aurez identifiés, qui ont, malgré les difficultés, réussi à progresser, auxquels j'y associe un 22^{ème} pour n'avoir perdu qu'une unité... Comme quoi ... Un grand Bravo à tous ces dirigeants.

⇒ Il n'est pas dans mes intentions, au travers cette rubrique, de mettre en « opposition » l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, pour leurs « scores » mais plutôt de souligner la profondeur du malaise ici et là dans les Zones en attirant votre attention sur un critère important dont il conviendra de tenir compte lors de vos analyses sur la « désertification » de nos licenciés : **les spécificités locales ou régionales**. Ce qui est sûr pour moi c'est que les habitudes « séculaires » sont difficiles à faire « bouger » chez beaucoup de « nostalgiques » et/ou « réfractaires » à toutes innovations : autre motif de « non renouvellement de licences... »

- Zone 1 : -3,84 % ; Zone 2 : -4,22 % ; Zone 3 : - 5,80 % ;
Zone 4 : -2,63 % ; Zone 5 : -1,52 % ; Zone 6 : -4,20 % ;
Zone 7 : -4,32 % ; Zone 8 : -2,58 %.

- En traçant une ligne droite entre Bordeaux et Lyon le « déficit » est plus important dans le Sud de celle-ci, avec -4,44 %, qu'au Nord, -3,18 %.

Pour ce qui est de mon analyse sur l'érosion de nos effectifs, je vous renvoie à la page 24 du compte-rendu du Congrès de Clermont. J'ouvre une parenthèse pour signaler l'existence d'une étude intéressante sur le « non renouvellement de licence » dans le « Zéro-Six » faite par M. GAUTIER, Trésorier Général des Alpes-Maritimes.



SPORTIF

=> Compétitions Internationales

Ha que voilà une Bonne Saison, prolifique, comme nous les aimons, en résultats favorables, compte tenu de l'abondante récolte de « lauriers » ce qui nous ravi :

- ❖ Les « Jeunes » aux Championnats du Monde au Canada : les titres en triplète et au tir individuel.
- ❖ Et de 5 « Cups » successives en Belgique pour le Championnat du Monde triplète + le Bronze. Par contre le tir individuel ne fut pas une réussite.... A oublier.
- ❖ Nos Féminines au Danemark pour les Championnats d'Europe : les titres par équipe et au tir individuel.
- ❖ Aux Jeux Méditerranéens en Espagne :
chez les Hommes : l'Or en doublettes, le Bronze en triplète
chez les Dames : l'Or en triplètes et doublettes.
- ❖ En Allemagne pour les Jeux Mondiaux : Médaille d'Or pour les Filles et les Garçons.
- ❖ A Nice la Coupe d'Europe des Clubs qui reste en France en changeant de département.

A toutes et à tous ces athlètes : BRAVO ! et nos Félicitations pour leurs excellents résultats.

=>Championnats de France 2005

Il est certain que toutes les organisations ne furent pas parfaites, mais le parfait existait-il vraiment dans ce domaine ? Des esprits « chagrins », souvent n'ayant jamais organisé de grandes manifestations !!! diront que la soupe était trop ou pas assez salée, que les chambres étaient vides avec une literie trop dure ou trop souple... Pour notre part, nous les qualifions, dans l'ensemble, fort acceptable certaines mêmes bien au-dessus de la moyenne avec quelques repas, rapport qualité prix, méritants 1 ou 2 « toques », pour d'autres nous avons relevé : là le coût des repas, hôtels ne méritants pas d'étoile, ici des boissons chères, absence de navette entre sites et gares, aéroports, hôtels !!!

Côté sportif : R.A.S. toujours de belles empoignades avec les traditionnelles surprises.

Rappel de disposition prises en Comité Directeur pour les Championnats à venir :

- Ronds matérialisés sans nécessité de les fixer au sol : effectivement l'utilisation d'un marteau pour enfoncer des pointes à toutes les mènes, n'a rien de « sportif ».
- Obligation de vendre des bouteilles d'eau de 33 cl à 1 € maximum même à ce prix les organisateurs devraient s'y retrouver.
- Attribution d'équipe : tout Comité ou Ligue dont l'équipe inscrite sera absente sans en avoir annoncé son forfait assez tôt perdra la possibilité de disposer de celle-ci pour le même championnat de la saison suivante. Cette année trop d'équipes ne se sont pas déplacées sans en informer la Fédération mais surtout les Organisateurs, qui avaient fait le nécessaire pour leur séjour, avec les conséquences qui en découlent : plus de possibilité de remplacement, annulation des réservations ayant fait l'objet de versement d'acomptes !
- Educateurs (Championnats Jeunes) : interventions permises tout au long d'une partie dans le cadre de la minute de jeu avec interdiction de pénétrer sur le terrain de jeu ;
- Ouverture des Championnats de France dit « Seniors » aux Juniors : bien sûr sauf aux Vétérans....



COMMISSIONS

Un survol de quelques sujets dont les responsables se feront un plaisir d'intervenir pour développer et/ou répondre à vos questions.

=>Direction Technique Nationale

Victor vous fera un exposé sur les réalisations et objectifs demain après-midi.

- o **Haut Niveau** : simplement rappeler le renouvellement de la reconnaissance de la Pétanque en date du 7 Avril pour les 4 années à venir ;
- o **Médical** : de plus en plus de contrôles anti-dopages, le cahier des charges comprendra, à l'avenir, diverses obligations pour ce faire. Une normalisation quant au moment de les effectuer est en cours d'élaboration avec le Ministère de la Santé afin d'éviter le « couac » de Croix. Attention aux ventes d'alcool et à la responsabilité des Présidents de Clubs en cas d'accident corporel... le taux maximal d'alcoolémie est passé de 0,50g/l à 0,10g/l... c'est pas beaucoup alors passer le message à vos affiliés.

- **Jeunes** :
 - Suppression du « surclassement » ils pourront participer aux championnats dans la catégorie supérieure ;
 - Lancement d'un championnat par équipe de club, confié à Alain CANTARUTTI, la base du règlement qui vous a été diffusé étant d'origine Gersoise : voilà une compétition intéressante qui devrait plaire et motiver nos jeunes licenciés et ne laisser personne sur le bord du trottoir ;
 - Coupe de l'Avenir pour nos Cadets et Minimes, le 2^{ème} test ayant bien fonctionné à Nevers, sera reconduite et très certainement « intégrées » aux Championnats de France de ces catégories.
- **Jeu Provençal** : du sang neuf dans la Commission avec la présidence confiée à Lucette COSTE qui devrait l'ouvrir à de nouveaux « spécialistes ».
- **Inter Entreprises** : un règlement de Championnat par équipe a été élaboré et diffusé sous la responsabilité d'Yvon DELCHET, un autre « petit nouveau » ; compétition appelée à se substituer au championnat actuel dans les 3 / 4 années à venir et qui devrait toucher un nouveau public. Le 2^{ème} essai à Soustons, a été assez réussi et intéressé pas mal de délégations.

=>Compétitions

- **Coupe de France des Clubs** : participation toujours en augmentation : pour la 7^{ème} édition (2005/2006) ils sont 2875 clubs à s'être inscrits.
- **Nationaux** : Quelques dispositions arrêtées en Comité Directeur d'octobre et applicables dès 2006 avec des possibles autorisations de dérogations pour la 1ere saison et de la « mansuétude » pour les « égarés » :
 - Concours par poule : début le matin avant 10h ;
 - Arrêt de 45 minutes pour souper ;
 - Paiement des indemnités : à partir des ½ par les Ligues et Comités, suppression du paiement au cumul ;
 - Enregistrement des résultats par le secrétariat de la FFPJP, d'où la nécessité d'adresser dans les 48 heures, l'imprimé correctement renseigné ;
 - Labellisation : annoncée pour 2006, toujours d'actualité, est retardée.
- **Championnat par équipe de Club** : règlement ficelé par le groupe de travail placé sous la responsabilité de Jean CAMPO : la base de réflexion étant une dose de ce qui se fait dans le « Trois Un », et plus particulièrement dans le secteur de son Président notre Ami Yvon LAURENS, et une dose de Coupe de France des Clubs : constitution de Groupes avec des montées et descentes afin que tout le monde puisse jouer à son niveau à trois échelons : départemental, régional ou zone, national.

Là où la mise en place d'une telle compétition sera effective, les Comités pourront autoriser des compétitions classiques dans lesquelles des joueurs de Clubs différents pourront jouer ensemble.

Nous ne sommes pas dupes, certains parmi vous seront tentés de ne mettre en place qu'un minimum d'« embryon » de championnat pour pouvoir revenir à la formule de « Non Homogénéité » dans leurs concours, en ne jouant pas le jeu ces Comités se trompent en agissant de la sorte, ils ne rendront pas service à leurs licenciés ni à leurs associations mais hypothéqueront même leur avenir dans une compétition nationale qui arrivera à maturité, pour atteindre son plein régime, dans les 3 / 4 prochaines années.... Pour nous ce type de championnat par équipe de club c'est l'avenir (dans un 1^{er} temps cela concerne plus précisément la pétanque).

=>Discipline :

Attention, il y a une nette recrudescence de dossiers à instruire tant par la Commission Fédérale que Nationale, ce qui nous laisse à penser que forcément il en va de même en Régionale et Départementale. De plus en plus de « cas » épineux touchent des Dirigeants de Clubs mais aussi des élus de Comités... atteignant nos jeunes dont certains actes relèvent du « pénal » !!! Alors nous lançons un cri d'alarme pour que vous soyez encore plus vigilants et sans concessions pour les « fauteurs de troubles ».

Rappel ou recommandation : lors des notifications de sanctions ne pas oublier de préciser si l'appel est, ou pas, suspensif / veiller à la bonne constitution des dossiers instruits, surtout lorsque ceux-ci sont transmis à une instance d'appel ...cela évitera tout désagrément et situation curieuse !

=>Informatique :

Claude pas question de « démailloter » ton « bébé », tu le feras bien mieux que moi, toutefois je peux dire, en espérant ne pas déformer ta pensée :

- changement d'hébergeur : GESLICO remplaçant « Magic »,
- Enième rappel :
 - enregistrement des résultats : dans les 8 jours suivants le concours nous semble raisonnable comme délai pour « entrer » les résultats de vos compétitions, de façon à coller à la réalité en donnant des informations toutes « fraîches » à nos licenciés qui en sont demandeurs ;
 - licences : encore trop de Comités ne valident pas leurs licences au fur et à mesure de leurs délivrances : le regroupement c'est bien dans l'organisation du travail mais il ne devrait pas aller au-delà de la semaine pour ce faire. Merci de bien vouloir repenser vos « plannings ».

Ces dispositions concernent également nos Amis d'Outre-Mer : vous avez, vous aussi, accès au logiciel Fédéral sur la validation des licences et l'enregistrement des résultats de vos concours, or cela est très peu utilisé... si vous rencontrez quelques difficultés à le faire, STIRMEL est toujours prêt à vous aider, par téléphone, mail... voir même de prendre son bâton de pèlerin, comme il le fait dans l'Hexagone, et venir sur place faire de la formation si vous l'invitez pour cela... croyez moi, il ne craint ni le soleil ni la chaleur.

=>Communication/Promotion

- Tournée des plages : n'a pas eu lieu en 2005, bien qu'annoncée à Clermont, en effet le montant réclamé pour notre participation financière a été jugé excessif près de 50% d'augmentation.
- Lettre aux Clubs : à ce jour deux numéros ont été directement adressés aux Clubs affiliés d'où l'importance que vos fichiers soient à jour afin d'éviter les « retours » pour adresses incomplètes ou inconnues, clubs ayant disparus...
- La Revue Nationale : point inscrit à l'ordre du jour, demain après-midi nous aurons l'occasion de présenter la réalisation et développer l'intérêt d'avoir un tel magazine trimestriel sur la Pétanque et le Jeu Provençal.

=>Arbitrage

Le Colloque des Arbitres Internationaux et Nationaux aura bien lieu, cette année encore, à Paris.

=>Règlements/Recueil des Textes

Mises à jour en cours de réalisation, en plus de certaines modifications soulignées plus haut dans mon intervention :

- Statuts : mis à jours, plus sur la forme que sur le fond, vous seront soumis pour approbation au cours des travaux de demain après-midi, l'essentiel portant sur le non cumul des mandats.
- Mutations étrangères : les dispositions se rapportant aux licenciés changeant de Fédération sont maintenus pour 2006, le Comité Exécutif de la FIPJP ne s'étant pas encore prononcé sur la libre circulation de ces ressortissants : justificatifs obligatoires = un emploi ou une résidence dans le pays d'accueil, son coût : 20 Euros.
- Tenue, précision : haut identique avec manches au moins courtes, la même couleur et même conception, les joueurs pouvant porter indifféremment : polo-chemisette-pull-blouson, et chaussures fermées (encore des équipes portant des « jeans » aux Championnats de France).

J'en ai terminé et vous remercie pour votre attention. Etant en début d'année permettez moi de vous adresser à vous, vos familles et licenciés tous mes meilleurs vœux pour 2006 : vœux de santé, sans quoi on ne peut entreprendre et que cette nouvelle année voit l'aboutissement de tous vos projets sportifs et familiaux.

A l'année prochaine de l'autre côté de la « grande bleue » à Ajaccio.
(*Applaudissements*)

M.VILLAREM (*Président du Comité Départemental des Pyrénées Orientales*). – Je souhaite revenir sur les propos de M. JUAN indiquant que l'on acceptera les inscriptions des nationaux, à 20 H le soir, tirage immédiat, on reprendra le début de la compétition à 10 heures, on arrêtera à midi, deux heures, et le soir trois quart d'heure.

Au nom de la Ligue Languedoc-Roussillon et dans l'intérêt d'un bon déroulement des nationaux, je précise que ma Ligue établi le calendrier en septembre 2005 qui est donc en contradiction avec ce nouveau règlement. Dès lors, je souhaite savoir s'il est possible pour 2006 de conserver le statu quo, c'est-à-dire, de laisser l'organisation du national à la main de chaque organisateur et d'appliquer effectivement le règlement de la Fédération en 2007 ?

Le Président Il est vrai que la décision du Conseil National du mois d'octobre est intervenue après le dépôt des demandes faites par les Ligues et les Comités. Il y a eu une grande discussion pour savoir si on s'en tenait à ce qui a été formulé dans les demandes avant la décision du Conseil National et donc avant la publication du Calendrier. Certains Présidents de Ligues ont mis en place ces modifications. Par contre, les Présidents de Ligues ont estimé ce matin lors de la réunion les concernant, qu'il était préférable d'appliquer ce qui figure au calendrier. Avec avis pour 2007 que ce sera strict et sans aucune dérogation.

M. PLAUT (*Président du Comité Départemental de la Côte d'or*) considère que nous ne sommes présents au congrès que pour constater, sans ne jamais nous demander notre avis. Il voudrait savoir ce qu'on vient faire ici. Pourquoi a-t-on voté à Montpellier ?

Le Président précise que les championnats par équipe sont à l'ordre du jour depuis trois ans dans les congrès, les groupes de travail et le débat général.

Nous ne supprimons pas l'homogénéité, ceux qui veulent faire disputer toutes leurs compétitions du 1^{er} janvier au 31 décembre en appliquant l'article 2 du règlement administratif et sportif continuent à le faire et le décident à leur Assemblée Générale, c'est la règle. Le reste est l'exception.

Pour les votes, tous les sujets et toutes les modifications de textes ne passent pas en congrès. Nous avons un Conseil National dans lequel tous les Comités sont représentés par leur Président de Ligue. Je pense que dans les Ligues, il y a discussion avec les Présidents de Comités et lorsque le Président Ligue arrive à la réunion du Conseil National, il porte l'avis des Comités qu'il représente. Nous ne réunissons pas l'Assemblée Générale à chaque modification de textes sinon il nous faudrait 6 Assemblées Générales par an.

M. PLAUT souhaite savoir combien il y a eu d'organisateur de nationaux dans cette commission ? Qui a décidé de ne plus payer au cumul, de commencer le matin à 10 heures, de faire une coupure le soir ?

Le Président Il n'avait pas de Commission, c'est le Conseil National qui comprend tous les Présidents de Ligues et le Comité Directeur.

M. CANTARELLI (*Président de la Ligue Lorraine*) on ne peut quand même pas réunir tous les organisateurs de concours pour savoir comment se passent les compétitions. Il est temps de fonctionner normalement avec la pyramide de hiérarchie et que chacun représente ceux qu'il représente. Un congrès peut être appelé à voter sur des questions importantes, mais sur celles purement techniques et sportives, il est grand temps que nous laissions les cadres techniques et sportifs s'occuper du sportif et les dirigeants s'occuper de leur rôle de dirigeant. Il faut que nous, dirigeants, soyons séparés du technique et du sportif.

Il n'est pas souhaitable qu'à chaque congrès l'on demande ou redemande l'avis de tous au sujet de l'année prochaine.

En ce qui concerne les concours nationaux, je fais partie de ceux qui ont appliqué directement la règle. Bien sûr, on peut être désolé que d'autres ne l'appliquent pas tout de suite, mais il faut accepter une certaine accalmie et transition afin que nous fassions tous

pareil. Il n'est pas utile de remettre en cause chaque année les décisions prises par des groupes entiers. Il est grand temps que nous laissions certaines prérogatives aux Présidents de Ligues, qui ont normalement consulté leurs Comités Départementaux avant et qu'ils parlent en leurs noms. (*Applaudissements*)

M. DESBOIS (*Président de la Ligue Rhône Alpes*) Les statuts des Ligues ont changé. Je rappelle également que vous avez élu des Présidents de Ligues, qui sur proposition du Comité Directeur de la Fédération acceptent ou non celles-ci. Or tous les Présidents de Ligue ont accepté le départ à 10 heures pour les nationaux. Ces Présidents de Ligues auraient dû dès le lendemain, envoyer un courrier à chaque Organisateur pour signifier ce changement.

Par contre, je ne suis pas d'accord sur le fait qu'on puisse accepter que cette mesure ne démarrera qu'en 2007. Concernant la Ligue Rhône Alpes tout le monde démarrera en 2006 à 10 heures le matin pour le samedi. (*Applaudissements*)

Le Président donne la parole à Michel SIGNAIRE pour présentation du rapport financier.

RAPPORTS FINANCIERS

(La présentation du Bilan financier 2005 est accompagnée d'une projection sur grand écran)

M. SIGNAIRE *Trésorier Général de la Fédération.* – MM. Henri Bernard, Président d'honneur de la Fédération Française et Internationale, Monsieur le Président de la Fédération Française et Internationale, Mesdames et Messieurs les élus, invités d'honneur, Mesdames, Messieurs les Présidents de Ligues et de Comités Départementaux, Mesdames, Messieurs, chers amis, pour la première fois de ce mandat j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter les comptes ainsi que la situation financière de notre Fédération.

Mais préalablement permettez moi de remercier les personnes qui m'ont aidées dans ma tâche, particulièrement Claude STIRMEL, mon adjoint, Alain CANTARUTTI, Président de la SAOS, le personnel du Siège à Marseille, Antoine JUAN qui s'occupe de la partie des charges salariales, tous les membres de la Commission des Finances, son Président Michel COSTE et l'ensemble des Trésoriers de Ligues et Comités Départementaux.

Au nom de la Fédération, je remercie sincèrement l'ensemble de tous nos partenaires, la Société QUARTERBACK, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, sans oublier Jean-Luc MARELLI, toujours disponible.

Il est parfois des décisions difficiles à prendre, mais qu'il faut respecter d'une certaine façon afin de conserver toute crédibilité. Certains Comités en ont été victimes cette année.

BILAN FINANCIER DE LA FFPJP au 30 NOVEMBRE 2005:

(Bilan détaillé en annexe)

ACTIF (Autres Créances) : 200 625 €

Les produits à recevoir : 136 656 € Ils concernent :

| | |
|-------------------------------------|----------|
| Partenariat MARSH | 45 000 € |
| Fiches Financières de 10 Comités | 79 854 € |
| Remboursement de subv. Ministériels | 10 000 € |
| Remboursement de la Martinique | 1 802 € |

PASSIF (Autres dettes) : 197 228 €

Ils sont représentés par des dettes :

| | |
|---|-----------|
| Fournisseurs | 164 789 € |
| Dettes sociales (prorata du 4 ^{ème} Trimestre 2005) | 9 357 € |
| Charges à Payer, correspondant aux fiches financières de Ligues non encaissées au 30/11 et de subventions versées au DOM/TOM. | 23 081 € |

Exécution du budget 2005 :

Recettes : 1 795 032 €

(Prévisionnel de 1 818 050 € soit -23 018 €)

Produits 1 418 871 €

(Prévisionnel 1 446 424 soit - 27 553 €)

Cette différence est malheureusement consécutive à une perte d'environ 4 % de nos licenciés, plus importante encore que la prévision, ainsi qu'une perte de clubs, ce qui nous donne -49 461 € licences par rapport en 2004 et -879 € au niveau des affiliations Clubs.

Partenariat 123 873 €

- Quarterback (Masters) 50 340 €

Nous devons tenir compte d'une déduction de 15 240 € relative à la publicité MARSH sur les supports de télévision.

- SAOS 28 533 €

Cette somme représente les montants refacturés à la SAOS, c'est-à-dire : Loyer 3 600 €; Mise à disposition du personnel du siège 13 230 €; Télécom 1 853 €

Reversement inscriptions des Nationaux 9 850 €

Subventions 185 217 €

(Prévision de 200 000 €) En réalité les subventions sont de 195 217, car 10 000 € ont été attribués directement aux joueurs de l'Equipe de France par le Ministère.

Autres produits : 67 070 €

(Prévision de 47 580 €)

Cela représente :

| | |
|-------------------------------------|----------|
| - la vente du logiciel Gestion Club | 1 812 € |
| - Revenus sur SICAV | 10 228 € |
| - Remboursement de la Réunion | 1 650 € |
| - Reprise sur provisions | 53 380 € |

La reprise sur provisions représente EUROCOM pour 35 880 € Martinique 15 000 € provisionnés sur un versement de subventions du Ministère en 2003 et n'a été réalisé définitivement que cette année et DOM/TOM : 2 500 €

DEPENSES 2005

1 794 451 €

Ces dépenses comprennent au niveau du partenariat SAOS : **55 450 €**

Cette somme représente la refacturation de la SAOS vis-à-vis de la Fédération selon la convention signée avec celle-ci. Ce montant est représenté par une facture :

| | |
|---|----------|
| Transports DUCROS | 1 215€ |
| Mise à disposition du photocopieur | 1 000 € |
| Marchandises à disposition (stock de casquettes distribuées lors des championnats de France) | 22 288 € |
| Partenariat 2005 | 20 860 € |
| Remboursement de la TVA | 9 087 € |

Fonctionnement :

150 841€

(Regroupement la ligne fonctionnement budgétisé pour 95000 € + la ligne Congrès National dont le budget était de 23 000 € ainsi que la ligne Missions et Réceptions qui était au budget pour 20 000 € soit 138 000 €)

Détails :

| | |
|--|----------|
| Déplacements congrès | 26 947 € |
| au lieu de 23 000 € (davantage de personnes ont été invitées au Congrès de Clermont-Ferrand). Ce Congrès était un Congrès de fin et de début de mandat. | |
| Déplacement du CD et du CN | 67 403 € |
| (Prévisionnel 64 000 € Ce dépassement est consécutif à la réception organisée en l'honneur des membres du Comité Directeur qui ont pris une retraite sportive bien méritée.) | |
| Subventions organisateurs Congrès | 23 000 € |
| (Conforme au prévisionnel) | |
| Habillement CD | 7 500 € |
| (Pour 8000 € prévu ce chapitre revient tous les 4 ans) | |

Secrétariat : **40 109 €**

Pour un total prévisionnel de 45 000 €

| | |
|----------------------------------|----------|
| Frais Postaux (affranchissement) | 12 593 € |
| Téléphone et Internet | 9 058 € |
| Fournitures de bureau | 4 568 € |
| Honoraires | 9 504 € |
| Dons cadeaux | 3 234 € |
| Divers | 1 151 € |

Charges du siège: **20 113 €**

(Prévisions 24 200 €)

| | | |
|---|---------|--------------------|
| Charges locatives | 5 370 € | |
| (Prévision de 9 000 €travaux programmés non réalisés) | | |
| Frais du Siège et entretien du matériel | 3 743 € | |
| Eaux électricité | 2 715 € | |
| Prime assurance du siège | 1 841 € | |
| Taxe foncières | 6 443 € | (Prévision 5800 €) |

Salaires et charges **129 203 €**

(Prévisions de 140 000 €, selon la comptabilisation des exercices précédents le montant aurait dû être de 145 332 €; le salaire concernant le DTN ainsi que les émoluments reversés aux deux Kiné de l'équipe de France seront désormais inscrits dans le chapitre et à la charge de la DTN et ils représentaient pour cette année : 16 000 €)

Assurance licenciés **300 000 €**

Championnats de France **481 716 €**

(Prévision 515 000€)

Déplacement des officiels 71 870 €

(Prévision 50 000 €) Le championnat des entreprises qui a eu lieu à Soustons a fait naître une dépense supplémentaire de 3 000 €qui concerne principalement les équipes que nous avons invitées pour le Championnat par équipe d'entreprises.

Pour les jeunes nous avons un dépassement par rapport au prévisionnel d'environ 3 300 €car nous avons doublé les tables de marques pour pouvoir assurer une meilleure compétition de la Coupe de l'Avenir, c'est-à-dire des perdants issus des poules. Nous avons doublé notre effectif.

Le doublette mixte par rapport au prévisionnel dépassement de 3 000 €

Le triplète vétérans dépassement de 4 600 €mais 4 240 €ont été comptabilisés par erreur dans les déplacements de ces officiels, il concerne pour 4000 €le complément de la subvention, elle aurait dû être logée dans les subventions accordées aux organisateurs et 240 €pour le règlement de nos arbitres.

| | |
|--|------------------|
| Indemnités Ligues et Comités Départementaux | 264 519 € |
| (Prévision 300 000 €) | |
| Subventions accordées aux organisateurs | 135 060 € |
| (Prévision 150 000 €) | |
| Récompenses et coupes | 10 267 € |
| (Prévision 15 000 €) | |
| Coupe de France et Coupe d'Europe | 88 405 € |
| (Prévision 70 000 € la finale a eu lieu cette année au Pontet, ville plus excentrée qu'en 2004, ou cette finale s'était déroulée à Montluçon, d'où des remboursements de frais de déplacements aux équipes participantes à cette finale d'une part, alors que la Ville de Montluçon avait octroyé une subvention de 13 720€, nous n'avons rien perçu de la Ville du Pontet.) | |
| Manifestations/Média | 91 160 € |
| (Prévision 70 050 €; cette somme représente essentiellement les masters 2005, le coût Masters Jeunes n'avait pas été inscrit au budget, d'autre part, nous avons eu une deuxième équipe National, l'Equipe A' à notre charge.) | |
| International | 11 610 € |
| (Prévision 20 000 € Ce poste n'a enregistré que les différents déplacements ou réceptions en faveur du développement avec des nations étrangères pour 2005. En 2005, ces déplacements ont été effectués à Taiwan, Tahiti et au Sénégal. Les autres lignes inscrites au budget seront dorénavant dans la rubrique DTN.) | |
| Cotisations/aides | 36 968 € |
| Cotisations | 7 410 € |
| Aides | 29 558 € |
| (Si l'on tient compte du versement de 15 000 €solde d'une subvention accordée en 2004 et provisionnée à destination des jeunes en difficultés dans les DOM/TOM, ce chapitre est donc conforme aux prévisions.) | |
| Commissions administratives | 13 413 € |
| Prévision 26 000 :€ | |
| Direction Technique Nationale | 289 722 € |
| Nous avons refondu la présentation des comptes, le suivi sera ainsi plus facile. Prévisionnel de 276 800 € Ce poste est assez vaste et diversifié. Si l'on tient compte de l'intégration de la ligne salaires et émoluments du DTN et Kiné pour 16 130 €, le budget a été respecté. | |
| Commission Educateurs | 12 914 € |
| (Au lieu de 34 448 € seuls les frais relatifs aux examens d'éducateurs et à la réunion de fin d'année des éducateurs sont comptabilisés dans cette ligne. En 2004 nous y trouvons les vacations des BF 3 qui sont désormais sur une ligne séparée) | |
| Commission Médical | 4 884 € |
| (Le suivi des athlètes s'est accentué et sera de 20 000 €en 2006) | |

| | |
|------------------------------------|----------|
| Commission sportive | 7 308 € |
| Commission Jeunes | 37 423 € |
| Commission Féminines | 31 713 € |
| Commission Espoirs | 17 680 € |
| Sélections Mondiales/Jeux Mondiaux | 32 884 € |
| Rencontre Franco Allemande | 5 974 € |
| Vacations Equipe de France | 58 724 € |

(Prévisionnel 13 494 €:ce poste comprend les primes versées pour les championnats du Monde de Grenoble versées tardivement et non comptabilisée dans l'exercice 2004, les vacances éducateurs et joueurs, primes aux joueurs versées en fonction des médailles)

| | |
|-------------------------|----------|
| Salaires et charges DTN | 16 130 € |
| Coaching athlètes | 9 103 € |

Informatique **38 049 €**

(Prévisionnel 85 000 € hébergement chez MAGIC qui était budgétisé à hauteur de 45 000 €réalisé 38 000 € Ce contrat a été résilié en septembre, le développement avec I2E Consulting la première tranche a été comptabilisé au compte site et logiciel sera amorti sur 3 exercices).

Charges exceptionnelles **36 073 €**

(Affaire 7 Eurocom provisionnée l'année dernière pour 35 880 € une plainte a été déposée auprès du procureur)

Amortissements **10 726 €**

BENEFICIE DE L'EXERCICE **850,68 €**

Tous ces chiffres ont pu vous paraître rébarbatifs et je m'en excuse. Je vous remercie de votre attention et puisqu'il en est encore temps, je vous adresse tous mes vœux pour 2006. (*Applaudissements*)

COMMISSAIRE AUX COMPTES :

M. MARELLI (*Commissaire aux comptes*). – procède à la lecture du rapport pour l'exercice 2005 clos le 30 novembre 2005.

Je rappelle que la mission nous a été confiée par le Congrès National de Hyères le 11 janvier 2003 et présente donc notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 novembre 2005.

Nous avons pour mission de vous présenter le contrôle des comptes annuels de la FFPJP, les vérifications spécifiques et les informations qui sont prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Commission des Finances le 17 décembre 2005 à Marseille.

Rappel des principaux montants en Euros :

| | |
|-------------------------------|-------------------|
| Total du Bilan | 1 418 978,00 € |
| Total des Produits | 1 795 032,00 € |
| Total des Charges | - 1 794 452,00 € |
| Résultat net comptable | + 850,68 € |

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles en vigueur en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste d'une part à examiner, par sondages divers, les éléments probants qui justifient les données contenues dans ces comptes et, d'autre part, à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FFPJP à la fin de cet exercice clos le 30 novembre 2005.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels qui viennent de vous être présentés et avec les documents qui ont été adressés aux Comités affiliés sur la situation financière et sur les comptes annuels.

Je vous remercie de votre attention. (*Applaudissements*)

M. BOUCHE (*Président du Comité du Puy de Dôme*) Je souhaite connaître le coût de la nouvelle revue ?

Le Président S'il y avait eu un coût ce serait sur 2006, pour l'instant nous sommes sur celui de 2005. Sur le fond, il n'y a pas de coût, il n'y a aucune négociation avec la revue. Cela va dépendre de vous et ce sera à l'ordre du jour de demain dans la partie Revue Nationale.

M. LARVARON (*Président du Comité de l'Allier*) Je souhaite savoir à quoi correspondent les 9 103 € de coaching et pourquoi il n'y a pas eu de subventions au Pontet pour la Coupe de France, puisque d'habitude Quarterback négocie ces contrats.

M. SIGNAIRE La Ville n'a pas souhaité verser de subvention. Il rappelle qu'elles n'y sont pas obligées.

En ce qui concerne les 9 103 € de coaching, ce sont les émoluments qui sont versés à une société qui s'appelle Sport Management dont le but est de former les coaches des équipes de France, toute équipe confondue, ainsi que les athlètes de haut niveau et les éducateurs bien sûr. Cette société fait un travail mensuel, elle rencontre régulièrement au siège ou sur certaines manifestations mondiales nos athlètes.

M. CANTARUTTI (*Vice-président de la FFPJP*) J'ajoute que pour la Coupe de France, il y avait eu la défaillance d'un candidat à l'organisation et nous avons demandé à cette commune dotée d'un magnifique boulodrome de pouvoir nous accueillir de façon assez

rapide et donc évidemment, comme ce n'était pas inscrit au budget de la ville, nous n'avons pas pu avoir cette subvention.

M. LOVISCO (*Vice président du Comité des Haute-Saône*) Je me souviens qu'il nous avait été demandé de travailler avec les Brasseries Kronenbourg au niveau de nos buvettes et qu'après fourniture des factures, il nous serait versé des subsides. Qu'en est-il ?

M. CANTARUTTI Le contrat Kronenbourg d'un montant de 40 920 € par an a cessé fin 2004. Cette société a rompu nos relations car nous n'avons pas, en totalité, réussi à respecter les quantités demandées.

M. LOVISCO Il me semble avoir entendu l'année dernière au congrès, ce que vous venez de dire, mais que le contrat continuait, mais qu'il s'arrêterait si nous n'arrivions pas à fournir la quantité demandée.

M. CANTARUTTI On travaille toujours avec une année de retard, il y a eu une année où cela a à peu près fonctionné. Après beaucoup de discussion, il y a 3 ans, ils ont bien voulu reverser le partenariat et bien sûr à fin 2004 quand le partenariat arrivait à son terme, ils n'ont pas souhaité continuer.

Le Président, remercie Michel, Claude et ainsi que Jean-Luc MARELLI pour le travail effectué. (*Applaudissements*)

(En l'absence d'observations, le rapport est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au Trésorier Général pour cet exercice)

BILAN FINANCIER DE LA SAOS :

M. CANTARUTTI (*Président de la SAOS*). – La SAOS PROMO-PETANQUE, structure commerciale, dont l'objet principal est la promotion de notre sport par l'engagement financier de notre sœur la Fédération Française et parfois servir de mule lorsque le poids est trop important. Cette année la SAOS a rempli plus que son rôle en participant pleinement à la promotion de la Pétanque et du Jeu Provençal.

La SAOS a ainsi réalisé et financé notamment la conception de dossiers de presse et une action auprès de la presse nationale plus un suivi allant du mois d'avril 2005 au mois d'avril 2006, pour un coût total 25 000 € avec une agence de presse, d'où une avance sur exercice 2006 de 10 416 €

Je pense qu'une action structurée auprès de média écrit est un moyen important, voire indispensable, à la propagation d'une image positive et dynamique de notre activité. Bien entendu, les bénéfices de ces actions ne se voient pas immédiatement, c'est un travail de longue haleine pour changer notre image encore très « pagnolesque » auprès de la presse nationale à grand tirage. Sans cela, je pense que pour longtemps nous resterons un amusement traditionnel et folklorique à leurs yeux. Cette médiatisation est passée par les diffusions des finales de la coupe de France sur Sport+ et France Télévision ainsi que la finale du Championnat de France Triplettes à Marseille. La SAOS a participé pour ces deux manifestations, pour la Coupe de France à hauteur de 7 500 € et 9 500 € pour les finales à Marseille.

Il faut savoir que le partenariat de 20 000 € de Sport+ sert également à ces diffusions qui font l'unanimité auprès de nos licenciés, ravis de suivre l'épilogue d'une telle compétition, véritable vitrine et support d'images de notre sport.

De plus, cette saison, nous avons relancé la Lettre au Club au mois d'août pour un coût de 3 620 € édition et routage compris. Cette lettre outil de communication indispensable avec la base de nos licenciés que sont nos clubs a reçu un bon écho et sera sans doute renouvelée en 2006.

Bien sur le coût de ces actions est certes élevé mais elles sont indispensables à l'avenir de notre activité, de notre sport, car si nous vivons cachés, nous resterons dans notre coin riches avec nos gros sous entassés mais loin de la réalité et des axes essentiels au développement d'un sport. Méfiez vous les sirènes passésistes existent dans toute assemblée, il y en a même peut-être ici.

Nous avons pris également en charge 50 % de l'opération Masters Jeunes à hauteur de 7 500 € qui devait initialement être pris en charge en totalité dans le budget DTN, mais cela, aussi, fait partie de la promotion de notre sport, du moins nous le pensons.

La SAOS PROMO-PETANQUE a enregistré, cette année 2005, de nouvelles entrées au capital qui sont les Comités des Landes, de la Drôme, de la Côte d'Or, des Alpes Maritimes, de l'Allier. La régularisation de la situation de l'Ille et Vilaine, également entrées de la Gironde, de la Loire Atlantique, de la Haute Savoie et de la Ligue Rhône Alpes montant d'une action : 381,12 €

L'Assemblée Générale de la SAOS, s'est tenue ce matin à 8 h 45, ici même à DAX, salle Adour, en présence des membres du Conseil d'Administration, de la majorité des actionnaires et du Commissaire aux Comptes.

La FFPJP était représentée par son Président, Claude AZEMA et son Trésorier adjoint, Claude STRIMEL, les comptes ont été approuvés à la majorité.

En voici les grandes lignes et les chiffres clés de l'exercice 2004-2005 :

PRODUITS :

233 485 €

Les ventes de marchandises ont légèrement augmentées, passant de 108 216 € à 112 800 € vous restez donc d'excellents clients et nous vous en remercions.

On peut constater que la marge commerciale est restée stable malgré certaines hausses de nos fournisseurs. De plus, 26 000 € de produits achetés n'ont pas été revalorisés à la vente car facturés au coût d'achat à la Fédération Française, par exemple, cravates, casquettes, pour les championnats, maillots, fanions, coupes, etc. Pour les productions de service qui passent de 163 274 € à 120 000 € force est de constater une diminution importante avec une baisse d'environ 40 000 € qui correspond quasiment au centime près au départ du partenariat Kronenbourg. Il faut absolument rechercher de nouveaux partenaires et ensuite savoir les choyer pour qu'ils restent et là nous sommes tous partie prenante. Car peut-être le partenariat Kronenbourg était difficile mais nous l'avons traité avec distance. Notre société de communication et de marketing Quarterback doit s'en charger et est bien sensibilisée à cette action indispensable car sans de nouveaux partenaires nos heures de télévision et notre impact diminueront obligatoirement. Nous ne sommes ni le football, ni le tennis, ni le rugby, ni la formule 1.

En ce qui concerne les relations avec Quarterback, elle sont bonnes et les règlements des partenariats se sont réalisés sans anicroche suivant le planning établi en commun, j'en profite ainsi pour saluer MM. Naegelen, Barthelemy et leurs collaborateurs.

Cette saison les **partenariats** représentent **84 125 €** qui se décomposent comme suit :

| | |
|-----------------------|-------------|
| - OBUT | 38 333,00 € |
| - Boule JB | 9 166,66 € |
| - La Boule Noire | 6 625,00 € |
| - MS PETANQUE | 4 166,66 € |
| - Intégrale | 5 000 ,00 € |
| - Sport+ | 20 833,33 € |
| - Errea voir ci-après | |

Tous ces partenaires nous aident à la promotion de notre sport pour soutenir les actions définies par la Fédération et la DTN. Je les en remercie vivement avec la palme à la Société OBUT qui est le partenaire principal de nos actions. Hormis la communication, il faudra privilégier les jeunes, c'est un conseil.

CHARGES :

251 692 €

Les charges sont en légère baisse par rapport à 2004, environ 2 500 € de moins. Les charges représentent en gros pour les chiffres clés :

| | |
|--|----------|
| - Car Podium : Déplacement, chauffeur, entretien, assurance, | 34 009 € |
| Dont 6 727 € d'entretien en particulier réfection d'une nouvelle peinture et déco. | |
| - Déplacement et réunions du Conseil d'Administration | 2 670 € |
| - Impôts et taxes : taxe professionnelle, taxe à l'essieu | 5 717 € |

Donc, comme je vous l'ai dit précédemment la SAOS Promo Pétanque a pris à sa charge la communication médias pour 25 000 € dont 10 416 € d'avance sur 2006 puisque cette action va d'avril à avril. Egalement pris en charge 7 500 € des masters jeunes. On peut dire que l'année n'est pas mauvaise car sans ces actions de promotion non prévues en début d'année le résultat de l'exercice aurait été très positif sans compter la perte du contrat de Kronembourg.

Le résultat net de l'exercice 2005 par rapport à l'exercice 2004 se solde par une perte de 737,02 € puisque nous avons reçu la semaine dernière 11 800 € de Média type pour des ventes de liste de clubs en 2004 et début 2005.

La trésorerie s'élevait au 30/11/2005 à 45 281,72 € au compte de la Société Générale et de 157,93 € en caisse au siège à Marseille.

A signaler que de nombreuses facturations croisées interviennent entre la SAOS et la Fédération comme par exemple, les achats effectués pour le compte de la Fédération (papier copieur, objets promotionnels, transports, ordinateurs, etc....) actions réalisées pour la Fédération. Inversement il est facturé à la Fédération diverses charges telles qu'un mi-temps d'un salarié, la location de bureaux, Télécom, etc....

A noter toutefois le nouveau partenariat avec la Société ERREA qui a très bien fonctionné en 2005 avec de notre part des achats de polos, maillots d'arbitres, etc. pour 15 000 € et une dotation de leur part en tenues d'équipes de France, de parkas, de maillots de champions pour un total de 24 800 €. Je les remercie de leur régularité et souhaite que leur partenariat se développe vers les Comités et les Clubs, comme c'est déjà le cas

A ce sujet, les nouveaux maillots d'arbitres sont à vendre au siège à Marseille, ils ressemblent aux maillots de la Juventus de Turin, bianco y negro. (*Présentation du maillot*)

Je tiens à remercier et adresser mes félicitations pour leur travail à Ghislaine, Patricia, Régine, Anne-Marie et Xavier pour leur participation à la vie de la SAOS et faire part de ma gratitude envers les membres du conseil d'administration ainsi qu'à M. Jean-Luc MARELLI pour le sérieux dans le contrôle administratif et financier.

Avant de conclure, je voudrais au nom de la SAOS mais aussi au nom de notre sport remercier vivement nos partenaires : la Boule OBUT, la Boule JB, La Boule Noire, Intégrale, MS Pétanque, ERREA, SPORT+ ainsi que le magazine le Bouliste Mag pour les photos.

Un grand merci à l'actionnaire principal de la Fédération Française représenté par mon ami, Claude AZEMA, mais aussi pour leur travail relationnel avec la trésorerie fédérale à mes amis Michel SIGNAIRE et notre conjoint commun Claude STIRMEL, ainsi qu'à la Commission Fédérale des Finances présidée par Michel COSTE.

La SAOS Promo Pétanque et la FFPJP travaillent sur l'axe de la promotion, de la modernisation et de l'avenir de l'idéal qui nous ressemble tous bénévolement : le développement du sport Pétanque et Jeu Provençal.

Et si de temps en temps, « la mule » est chargée, soyez tranquille, elle n'en dira rien et ne sera pas comme la mule du Pape qui en Provence s'était vengée d'un coup de pied, bien au contraire, elle continuera à courber l'échine pour sa grande sœur la FFPJP.

C'est pour cela, que rien n'est perdu et que nous comptons sur vous Clubs, Comités, Ligues et Clients de la SAOS.

Tous mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour vous toutes et vous tous ainsi que vos proches et grand merci à PAQUITO MOREAU pour son accueil.
(*Applaudissements*)

PALMARES SPORTIF 2006

(Cf. annexe)

M. JUAN donne le classement du Trophée des Championnats de France 2005 :

(Animation/Projection sur écran)

Classement des Comités :

| | | |
|--------------------------|-----------|-----------------|
| 1 ^{er} | 22 points | PUY DE DOME |
| 2 ^{ème} | 19 points | ALPES-MARITIMES |
| 3 ^{ème} Ex æquo | 17 points | GARD – SARTHE |
| 5 ^{ème} | 15 points | VAR |
| 6 ^{ème} | 13 points | RHONE |

| | | |
|--------------------------|-----------|----------------------------|
| 7 ^{ème} Ex æquo | 10 points | BOUCHES DU RHONE – HERAULT |
| 9 ^{ème} | 9 points | ALLIER |
| 10 ^{ème} | 7 points | VAUCLUSE |

Classement des Ligues :

| | | |
|--------------------------|-----------|--|
| 1er Ex æquo | 12 points | AUVERGNE – PAYS DE LA LOIRE – PROVENCE-ALPES-COTE-D’AZUR |
| 4 ^{ème} | 8 points | LANGUEDOC-ROUSSILLON |
| 5 ^{ème} | 3 points | AQUITAINE |
| 6 ^{ème} Ex æquo | 2 points | HAUTS-DE-FRANCE – ILE-DE-FRANCE – RHONE-ALPES |
| 9 ^{ème} Ex æquo | 1 point | FRANCHE-COMTE – LIMOUSIN – MIDI-PYRENEES – POITOU-CHARENTES |

Le Président appelle successivement à la tribune les personnes suivantes afin de leur remettre, accompagné par M.BERNARD, les trophées de la FFPJP pour ces brillants résultats:

M. BRUN, Président de la Ligue Languedoc-Roussillon et du Comité du Gard / Mme COUILLAUD, Présidente de la Ligue Pays de la Loire et M. MAZAT, Président du Comité de la Sarthe / Mme COSTE, Présidente de la Ligue PACA et M. MUSCAT, Président du Comité des Alpes-Maritimes / M. COMBES, Président de la Ligue d’Auvergne et M. BOUCHE, Président du Comité du Puy de Dôme.

(La séance est suspendue à 18h30)

DEBAT GENERAL

Le Président. – Je vais d’abord laisser la parole à Jean-Claude DESMULIE pour vous présenter l’étude qu’il a faite. Il va vous présenter le constat.

La première partie du débat se fera sur l’établissement des causes et ensuite nous consacrerons la deuxième partie à la proposition de recherches de solutions et nous écouterons ce qui est mis en œuvre dans certains comités et qui porte ces fruits.

M. DESMULIE. – Bonjour à tous, je tiens à préciser d’emblée que je n’ai rien inventé de tout ce que vous allez voir, ce n’est qu’un florilège des idées de tout le monde, c’est plutôt un bilan de tout ce qui a été fait, de tout ce qui a déjà été dit et redit.

Je remercie Marguerite BRIANCON pour tous les documents qu’elle m’a remis sur une évolution des jeunes de 2001 à 2004 et tout récemment la dernière étude, ainsi que Victor NATAF qui m’a fourni les statistiques récentes sous forme d’histogramme avec une comparaison de ce que nous avons en 2002 et 2005, avec une baisse quasiment dans toutes les catégories, exceptée chez les seniors féminines élites, seniors féminines honneurs, juniors masculins élites et juniors masculins honneurs.

(Projection d’un diaporama par M. STIRMEL)

Pourquoi faut-il prendre une licence à la Fédération Française ? Une licence pour quoi faire ?

Se licencier c’est un acte mutualiste, c’est aussi un acte de solidarité. A quoi sert ma licence ? Avec ma licence, je fais partie de la grande famille de la Pétanque. Je suis avec ma licence la base de l’édifice et sans moi la pyramide s’écroule. Elle sert d’abord dans mon club à faire des parties amicales, à la convivialité, à faire des sorties, des visites, des repas, des soirées, à l’entretien du boulo-drome, à l’entretien de la salle, à des rencontres inter sociétaires, des rencontres à la mêlée, des rencontres avec des clubs voisins. Avec ma licence, je contribue au développement de l’école de pétanque. On a notamment mis en place un passeport de pétanque, je peux être solidaire de toutes les actions engagées envers les jeunes, envers les féminines, les vétérans, les handicapés, etc. Egalement pour la formation des dirigeants, des éducateurs et des arbitres.

En étant licencié, je cautionne à tous les niveaux les actions : de mon district, de mon comité, de la ligue, de la zone, au niveau national, au niveau international.

Licencié, je suis un maillon indispensable de cette immense chaîne de solidarité, avec ma licence, rien ne m’y oblige, mais j’ai la possibilité de disputer les championnats du district, du département, de la ligue, de France, de participer à la Coupe de France des Clubs, de disputer le Championnat de Club par Equipe, de participer au Championnat des Entreprises par Equipe, concourir dans de grandes compétitions. Même si toutes ces compétitions ne m’intéressent pas, je contribue à la participation des joueurs de mon club, de mon département, et je suis fier lorsque j’ai des Champions de France, en étant licencié, j’y suis

pour quelque chose. J'adhère donc à la grande famille fédérale, je refuse la carte de membre, carte de membre qui nuie gravement à l'évolution de ma Fédération.

Le plus difficile, c'est de changer la mentalité des responsables de Clubs. Il faut qu'ils cessent de mettre en avant le rapport pécuniaire de cette carte de membre, même si elle a un caractère important. C'est là que vous devez intervenir.

On pourrait faire un rappel sur la loi : pour pratiquer une activité physique et sportive, il faut obligatoirement faire partie d'une fédération, il faut donc être licencié.

Deux exemples :

J'assiste à l'inauguration d'un boulodrome dans le Nord, dans son discours le Président du Club parle de ses 250 licenciés, sur mes tablettes j'en ai 80.

A l'inauguration d'un autre boulodrome, le Président dans son allocution dit « enfin mes 40 jeunes vont pouvoir évoluer le mercredi », sur mes tablettes j'ai 7 licenciés toutes catégories confondues.

Pourtant les 170 « manquants » du 1^{er} cas et les 33 du second sont là, mais ne sont pas comptabilisés.

Petit rappel : la carte de membre est destinée à un joueur déjà licencié qui souhaite pratiquer aussi dans un autre club ou pour bénéficier d'installations plus importantes. Sur la carte de membre on voit apparaître le numéro de licencié et aussi le club d'appartenance.

La fausse carte de membre a l'avantage d'être un bénéfice net pour les clubs, ce qui explique la prolifération de ces cartes. L'inconvénient majeur, elle est vendue à des personnes qui ne pratiquent aucune compétition autres que celles internes à leur club à des personnes souvent âgées, non intéressées par la pétanque. Cette carte de membre entraîne la baisse récurrente des effectifs fédéraux. Par contre, les besoins sont toujours les mêmes, participation aux Championnats de France par exemple, cela entraîne une hausse du prix de la licence compétition. Si le prix de la licence augmente, les clubs augmentent le nombre de cartes de membre.

Il faut absolument changer d'esprit, œuvrer pour une grande Fédération et ne délivrer que des licences fédérales.

Ces cartes de membres ne sont pas la seule source de revenus pour les Clubs, seulement c'est la plus facile. Il en existe bien d'autres, mais qui sont plus rébarbatives à cause de la paperasserie qu'elles occasionnent comme le CNDS, ou d'autres qui demandent du travail comme l'organisation d'un loto, d'une tombola, d'un arbre de Noël.

On pourrait interdire ces cartes de membres, on pourrait aussi se baser sur les statuts fédéraux et départementaux, l'article 4 de nos statuts, l'article 2 du Règlement Intérieur, l'article 5 des statuts départementaux et l'article 2 des statuts de clubs. Une association a l'obligation de licencier ses membres. Si l'association ne respecte pas ces statuts on pourrait l'exclure mais je ne pense pas que ce soit la meilleure solution.

Comment remplacer cette carte de membre ? Il faut proposer aux licenciés des produits intéressants, des activités intéressantes, on ne peut pas inclure même à leur insu la licence comme cela se fait pour la voile ou pour le ski. A nous de trouver des activités attrayantes. On en a déjà mis plusieurs en place :

- La Coupe de France des Clubs qui marche très bien,
- Le Championnat par Equipe par Club.

D'autres vont voir le jour comme :

- L'Inter Clubs Jeunes
- Le Championnat par Equipe des Entreprises

Force est de constater que l'effet que nous recherchions avec ces nouvelles compétitions, n'est pas bon, moi-même dans mon département bien qu'ayant toutes ces activités, je perds encore 300 licenciés sur 6000 soit 5 %.

Je vais en arriver au projet qui fait peur : la licence loisir, détente, amateur, pour tous, quelle que soit l'appellation qu'on veut donner.

Sur ce sujet, j'ai interrogé 20 fédérations, à ce jour 6 m'ont répondu.

Le Tir a connu la même situation durant 4 à 5 ans, notamment à cause des « misères » faites par le Ministère de l'Intérieur à propos de la loi sur les détentions d'armes. Mais, la fédération est bien répartie avec un gain de 2 500 licenciés qui proviennent de la mise en place d'écoles de tir chez les jeunes. Il n'y a qu'un seul type de licence et pourtant il y a une distinction entre tir de compétition et tir de loisir.

La Pelote Basque se maintient autour de 18 000 licenciés mais il y a 50 000 pratiquants, le prix de la licence est imposé par la Fédération : 38 € Ils ont le même problème que nous et songent aussi à la licence loisir.

Le Ski a été confronté ces dernières années à une perte constante du nombre de ses adhérents, maîtrisée depuis 3 saisons, par contre la Fédération dispose de 4 types de licence : dirigeant, compétiteur, loisir et famille.

Le Hand Ball est en progression constante depuis 10 ans. Ils ont mis en place des licences événementielles pour les jeunes pratiquant à l'occasion d'un événement et des licences loisirs pour ceux qui ne souhaitent pas s'engager dans des compétitions.

Le Volley Ball est en pleine restructuration. Je me suis entretenu avec le Président sur la nouvelle licence qu'ils viennent de voter. La licence repose sur le principe d'un tronc commun, c'est une licence de base et une option sur la pratique de la discipline dans les compétitions nationales pour le développement et la promotion du Volley.

Le Bowling et le Sport de Quilles, la fédération a le même dilemme que nous. Des milliers de personnes entrent dans un bowling pour lancer des boules et ils stagnent à 15 000 licenciés. Ils s'interrogent sur une double licence, mais ils craignent aussi le transfert des licenciés en place.

Je pense que chez nous il est impossible d'uniformiser le prix de la licence sur tout le territoire au vu des différents poids des Comités et des Clubs. Chaque club pourrait envisager par rapport au prix de vente actuel, d'augmenter de 5 € la licence compétition et de baisser d'autant son hypothétique « licence loisir », ça ferait 10 € d'écart. Ne criez pas que les licenciés vont prendre « la licence loisir » et ce sera donc une perte d'argent considérable. C'est prendre le problème à l'envers parce que si l'on veut créer cette licence c'est pour avoir davantage de membres, si on a davantage de membre ça doit pallier le manque d'argent. Si on n'y arrive pas, on doit revoir la copie.

Deux questionnaires vous ont été adressés en même temps que l'ordre du jour du congrès, le premier sur l'évolution de vos propres effectifs, le second sur cette fameuse licence. Je remercie ceux qui ont répondu. Nous n'avons pas eu le temps matériel de les « épilucher » pour vous donner les conclusions, mais cela sera fait.

Sur l'exemple du Volley Ball, je vous propose un projet.

L'adhésion : la licence repose sur le principe d'un tronc commun, c'est une licence de base et sur une option de pratique de la discipline dans les compétitions nationales pour le développement et la promotion de la pétanque.

Motivation : le club est un élément important pour le développement de la pétanque.

La *notion de niveau* de pratique du licencié est prise au moment de la prise de licence.

Structure de la licence : le principe est un tronc commun permettant la pratique des activités départementales de développement et promotionnelle et ensuite une option d'accès aux pratiques compétitives entraînant la délivrance d'un titre de Champion de France et bien d'autres grandes compétitions.

Les droits : la licence tronc commun entre en compte pour la répartition des équipes aux Championnats de France et pour le vote aux Assemblées Générales (c'est à discuter). Un joueur possédant une licence avec l'option compétition bénéficie automatiquement des animations départementales fournies par la licence tronc commun.

Le coût de la licence tronc commun doit coûter moins cher, combien ?

Au niveau de l'informatique, je pense qu'on pourrait fournir une liste des joueurs tronc commun et une autre liste de joueurs ayant les deux options.

Concernant *le support*, est-ce qu'on garde le même support, il suffirait d'ajouter deux cases : une tronc commun, une compétition, à débattre s'il faut mettre une photo, un certificat médical, c'est à discuter suite aux réponses aux questionnaires que vous nous aurez fournies.

Si le joueur qui a pris le tronc commun veut faire de la compétition il paie la différence et passe dans l'autre catégorie.

Avec cette licence, le joueur est recensé à la Fédération, c'est le but recherché, il participe aux activités du club...

Maintenant, je pense que l'on peut lancer le débat. (*Applaudissements*)

Le Président. – Jean-Claude a fait un travail remarquable notamment auprès des autres fédérations, il a survolé une des causes des baisses de licences, il a amorcé des ébauches de solutions dont on parlera dans le débat.

Nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous Monsieur Bernard SUBSOL qui est Vice Président du Conseil Général chargé des sports qui représente ici Monsieur Henri EMMANUELLI auquel je vais donner la parole de suite parce qu'il doit nous quitter vers 10 heures et nous reprendrons le débat ensuite.

M. SUBSOL (*Vice-président du Conseil Général des Landes*), Merci je m'excuse par avance de perturber le déroulement de vos travaux. Vous dire, après une bonne journée de travaux, le plaisir de vous accueillir au titre du Département et de représenter aujourd'hui Henri EMMANUELLI, le Président du Conseil Général des Landes, de vous accueillir pour ce congrès national et d'accueillir tous les représentants des comités et ligues de la pétanque et au-delà d'Outre-Mer. Vous savez Monsieur le Président, que c'est un département particulièrement sportif, nous sommes fiers d'annoncer qu'il y a plus de 100 000 licenciés dans ce département des Landes, en plus 1 landais sur 3 est licencié à une fédération sportive, c'est quand même un chiffre remarquable et je crois qu'il faut le souligner. Il y a beaucoup de sport dans le département, le rugby, le football, le basket, le tennis, le surf mais il y a aussi la pétanque et le Comité Départemental est un comité important dans le paysage sportif des Landes puisqu'il a 5 000 licenciés, c'est un chiffre conséquent que je voudrais souligner. Ce bon résultat témoigne du dynamisme du Comité des Landes et je voudrais en profiter pour féliciter publiquement le Président et toute l'équipe du Comité Directeur des Landes, non seulement pour maintenir une audience remarquable sur le département et je pense à la convivialité qui règne et que vous avez pu mesurer dans l'accueil qui vous a été réservé à l'occasion de ce congrès. Je crois qu'ils ont démontré tout ça dans les mois et les années

précédentes puisqu'ils ont l'occasion d'organiser plusieurs compétitions nationales : des Championnats de France Triplettes Seniors, Féminines, Vétérans, dernièrement le Championnat Entreprises, tous ces championnats se sont déroulés à Soustons qui est ici la capitale landaise de la pétanque et avec mon collègue Jean-Yves Montus, nous essayons de favoriser chaque fois l'accueil de ces compétitions. Il faut féliciter pour ce dynamisme les dirigeants départementaux et aussi les féliciter de vous avoir accueilli dans des conditions un peu difficiles, je crois que ça a été rapide comme décision, encore une fois bravo à Jean-Claude MOREAU à toute son équipe et aux dirigeants départementaux.

J'ai entendu dans l'exposé précédent les problèmes que vous rencontrez au niveau de la baisse de licenciés dans votre discipline, plusieurs disciplines sont concernées par cette baisse de licenciés, c'est vrai que ce n'est pas facile de lutter contre cela. On peut constater que chez les jeunes il y a un phénomène de zapping et que l'on voit que les jeunes changent de discipline au bout d'un ou deux ans et cherchent des disciplines plus ludiques. On le constate également au niveau des adolescents ça ne se passait pas comme ça il y a 15 ou 20 ans. Au niveau de la pétanque, il n'y a pas que cet aspect là, vous avez sans doute davantage de seniors que de jeunes au niveau licenciés.

Dans notre département, on essaie de faire un effort particulier pour développer la pratique sportive, on essaie de donner la possibilité au comité de licencié des jeunes et nous avons depuis 10 ans une aide spécifique de presque un million d'Euro pour encourager la pratique sportive chez les jeunes. On donne une aide à tous les clubs qui ont des licenciés de moins de 15 ans et qui ont une école de sport avec un encadrement. Il faut 10 jeunes au minimum pour cette école. Nous donnons un forfait à tous les clubs plus une participation financière par licencié. C'est une action qui a 10 ans et qui porte ces fruits. Il y a plus de 20 000 jeunes de moins de 15 ans. On fait un effort également sur le plan scolaire, c'est important d'accentuer notre aide en milieu scolaire en partenariat avec l'Education Nationale. Nous faisons également un effort tout particulier pour la formation des éducateurs. (60 % est pris en charge par le département pour cette formation).

Nous sommes là pour vous accompagner dans vos efforts pour développer la pétanque, ici dans le département des Landes, je vous souhaite pour ce congrès d'excellents travaux et que vous puissiez avancer et trouver des solutions pour remédier à ce problème. Encore une fois merci et bon séjour dans notre département. (*Applaudissements*)

Le Président. – Merci, j'espère qu'avec Jean-Yves MONTUS et Henri EMMANUELLI vous continuerez à aider le sport dans les Landes et notamment la Pétanque.

Nous allons poursuivre le débat, nous allons faire une petite liste des causes, on projettera à l'écran ce que vous aurez listé après on partira dans les solutions que vous pouvez proposer, les idées que vous avez, voire celles que vous mettez en place dans vos département.

M. CANTARELLI. – Un rappel qu'il faut faire, depuis que nous avons informatisé nos licenciés, je crois que nous tendons d'année en année vers les vrais chiffres.

Une des causes, c'est la réalité du monde socio-économique, le monde a changé, nous sommes un échantillon de la population et sommes liés à ces conditions : l'éclatement des familles par le travail. Ce qui rend difficile une adhésion à un club et à une discipline quelle qu'elle soit.

Il faut parler de l'Euro, l'argent, on a eu tendance de prendre un franc pour un euro, or c'est 6,7 fois plus, dans la poche il y a moins d'argent, nos adhérents sont plus proches du SMIC, du RMI que des salaires de cadre.

Egalement le problème du bénévolat, en quantité et en qualité. Tout repose dans certains clubs sur 2 ou 3 personnes avec les années qui passent ils seront de moins en moins motivés à faire de nouveaux adhérents et surtout pas chez les jeunes parce que ça donne beaucoup de travail. Dans les Assemblées Générales on entend souvent on est mieux à 30 qu'à 60. Augmenter les licenciés veut dire augmenter l'encadrement. Quand je parle de qualité, je veux dire qu'aujourd'hui le président de club est partout.

Nous sommes touchés par le vieillissement, si je prends le département de Moselle, nous étions en progression constante jusqu'à il y a 5 ans et maintenant si on regarde la courbe non pas seulement par catégorie mais par âge on s'aperçoit qu'on a une moyenne de 46 ans, c'est une moyenne très élevée. On a autant de minimes que de collègues vétérans de 90 ans.

Le Président. – Tu as mis l'accent sur deux catégories de causes, la vie en société avec la réalité socio-économique et les problèmes de bénévolat, au moment de l'informatisation on avait estimé qu'on allait perdre de 60 000 à 70 000 licenciés sur les 490 000. On les a perdu en chiffre mais pas dans la réalité.

M. BOUCHE (*Président du Comité du Puy de Dôme*). – Ce que je reproche un peu à la pétanque c'est la réglementation, on est 105 comités et il n'y a pas un comité qui fait pareil. On est un peu la risée des autres sports, on n'applique pas le règlement, chaque région est différente, on ne joue pas dans le Nord, en Auvergne comme dans le Sud.

Si nous voulons être considérés comme une fédération sportive, il faut que l'on respecte les règlements. Nous, Comité du Puy de Dôme avons perdu beaucoup de licenciés, sûrement l'informatique a régularisé les effectifs, le problème c'est que l'on a pas de jeunes. Ca serait peut-être bien que la Fédération finance un peu plus pour les jeunes, également la communication, il n'y en a pas non plus.

Président. – L'informatisation, il y a 15 ans qu'elle est faite, je ne crois pas qu'elle amène des pertes de licenciés. Le certificat médical est une obligation légale, ça peut être une cause, quant à la pratique suivant les régions, je pense que la règle de jeu est la même comme au foot, au tennis, il n'y a pas que 6 fédérations sportives qui ont perdu des licenciés, il y a en 72 cette année sur 85. Sur la communication, sur l'injection des fonds et sur les jeunes, au niveau de la DTN d'énormes efforts ont été faits, également sur la communication et on vous en proposera d'autres.

On a quand même 70 000 jeunes dans la Fédération, ce n'est pas négligeable, c'est vrai ça rapproche plutôt de la remarque de Joseph sur les moyennes d'âges. En Ile de France on a pu constaté qu'il y a plus de licenciés dans la tranche 60-70 ans que dans la tranche 30-40, ça c'est plus inquiétant.

L'action des jeunes dépend moins de la Fédération que des Comités et des clubs. Cette année nous avons une action auprès des CPD (Conseils Pédagogiques Départementaux) qui vont permettre de rentrer plus facilement dans les écoles pour ceux qui le veulent, ça dépend de vos clubs et de vous-même, si vous attendez que ce soit la Fédération qui vienne dans les écoles de votre département vous risquez d'attendre longtemps, par contre si vous envoyez vos éducateurs, si vous passez un accord avec l'Inspecteur Académique et le CPD ça ira mieux.

Nous nous avons une convention avec l'USEP, une convention avec l'UNSS, ce n'est pas nous qui allons la mettre en application à Chamalières ou à Clermont-Ferrand ou à Douai.

M. RAMPIN (*Président du Comité du Var*). – Je vais surtout parler du Bénévolat. Chaque fois que l'on perd un bénévole on perd entre 60 et 70 licenciés. Nos Présidents de clubs, comme nos dirigeants sont de plus en plus soumis à des matières administratives, à l'informatisation, aux règlements : quand à force de rappeler aux adhérents, la photo, le certificat médical, ils se font envoyer promener, ils abandonnent.

Ce n'est pas avec les supers vétérans que l'on va renforcer nos effectifs. Dans le département, nous avons deux éducateurs qui enseignent la pétanque dans les écoles, ça concerne 2 600 jeunes. Ces 2 600 jeunes on sait qu'ils n'adhéreront pas de suite, mais ils ont découvert la pétanque et ils savent qu'elle existe ainsi que le Jeu Provençal. Cela fait 7 ans que nous enseignons la pétanque et je remercie le Conseil Général du Var qui nous aide pour les deux salariés. Nous avons essayé de mettre sur place dans les secteurs là où nous avons des clubs qui avaient des écoles de pétanque pour les jeunes, nous avons mis les éducateurs dans les écoles avec les directeurs des écoles et ça marche. Ces jeunes ont tous une coupure quand ils passent junior ils s'occupent un peu moins des boules et de sports, maintenant ils ne partent plus au service militaire, on essaie de les avoir par d'autres solutions comme les concours familles et avec le Championnat des Clubs. En été nous avons tous les touristes qui veulent jouer, il faut que l'on s'occupe d'eux, ils sont tous licenciés d'autres départements et ils viennent pour participer, il nous faudrait plus de moyens financiers. Nous nous voulons récompenser ces bénévoles, par exemple celui qui a le plus de femmes en augmentation de licences, celui qui a le plus de jeunes, nous ferons un classement et les 3 premiers seront invités sur un Championnat de France de leur choix ou un congrès, de manière à récompenser ces bénévoles.

Il faut aujourd'hui se tourner vers eux si nous voulons qu'ils nous rapportent des licenciés, nous devons les prendre en considération.

Président. – Avec Eugène on est déjà entré dans des expériences départementales intéressantes et fructueuses notamment au niveau des jeunes. Ce qu'a fait le Var est remarquable, on peut les féliciter. (*Applaudissements*)

M. BOURBON (*Président du Comité du Haut-Rhin*). – Deux points :

Le premier, on est pas tous égaux devant la météo et je prendrais pour exemple l'Alsace, la saison va de mi-mars à mi-octobre soit 7 mois, vous enlever juillet et août où les Alsaciens vont jouer chez Eugène (83) on ne peut pas faire de compétitions motivantes, vous enlever les 3 mois où il y a tous les championnats départementaux, de ligue, il nous reste 2 mois. Durant ces deux mois on arrive à intéresser la base, mais les gens ne vont pas prendre une licence pour deux mois surtout qu'ils ne font pas forcément de compétition, eux veulent jouer à la pétanque. Nous sommes trop occupés par l'élite.

Deuxième point : la violence sur les terrains, on a du mal à trouver un témoin qui veut bien mettre son nom sur le rapport de l'arbitre pour pouvoir traduire les gens en commission de discipline, c'est la croix et la bannière. On n'y arrive pas. Au final on se retrouve avec un rapport d'arbitre sans témoin et on ne convoque pas la Commission de discipline, ça revient sur le bureau du Président qui lui fait valoir son droit de suspension d'un mois alors que parfois ça mérite plus. (*Applaudissements*)

M. SALVAN (*Président du Comité de Lot et Garonne*). – Je voudrais revenir sur le sort que l'on réserve aux dirigeants quand ils ont oublié leur licence ou un tampon. Il faudrait peut-être établir une attestation qui leur permettrait de jouer malgré un oubli.

M. PLAUT. – Un problème, la longueur des compétitions il faudrait peut-être les raccourcir, et concernant les jeunes, on a rien, souvent ils ont l'impression d'arriver dans un bar ou dans une annexe d'une maison de retraite, il faudrait peut-être faire des démonstrations plus attractives avec de la musique...

Le Président. – La longueur de nos compétitions et les finales tardives, quand elles se jouent, s'est vraiment un fléau chez nous, une information à ce sujet, y compris au niveau international, on nous a demandé au niveau de la CMSB de réduire la durée des parties dans les jeux Mondiaux et Méditerranéens pour la pétanque parce que ça rendait impossible la venue des officiels pour la remise des médailles.

M. POUPEAU (*Président du Comité des Yvelines*). – Ce que nous constatons souvent c'est un problème de dates de notre année sportive. Quand on assiste au Forum des Associations dans nos villes, les jeunes sont souvent présents et attirés par le stand de la pétanque, mais on est sur la fin de saison et faire prendre une licence à ces gamins dont le souci premier est la compétition et en octobre-novembre on en a plus. Il faudrait pouvoir les faire jouer immédiatement et avoir des années sportives à cheval sur deux années.

Le Président. – C'est un sujet que nous avons évoqué assez souvent et même en Comité Directeur, ça a été abordé dans un débat général et c'est vrai qu'il faut se pencher sur la question.

M. DESBOIS. – Il faut consolider le bénévolat en lui faisant confiance, le mettre en avant parce que si on le rend fort il fera en sorte que nos licenciés restent et essayera de chercher et d'amener d'autres dirigeants bénévoles. Alors l'idée de le récompenser en l'invitant sur un championnat ou un congrès est excellente.

M. PARGAT (*Secrétaire Général Comité de la Gironde*). – Il existe une Fédération autonome de la Fédération dans notre département qui nous fait perdre beaucoup de licenciés.

M. MITTEAU (*Président du Comité de Gironde*). – Nous perdons 104 jeunes et nous avons des éducateurs qui couvrent les écoles, qui sont sur le terrain, c'est difficile à analyser et à comprendre.

Mme PLAUT (*Membre du Comité de Côte d'Or*). – Je voudrais revenir sur la bonne tenue de la pétanque féminine, vous développez un championnat des clubs ou contrairement à la Coupe de France la présence d'une féminine n'est plus obligatoire et il n'est pas question de championnat féminin donc nos féminines ne sont plus concernées par la pétanque.

Le Président. – Sur les féminines, malgré le succès du championnat en triplettes féminines, je suis persuadé que ce n'est pas en donnant des championnats supplémentaires que vous aurez davantage de féminines, vous donnez juste des possibilités supplémentaires à des féminines qui sont déjà licenciées.

M. CANTARUTTI. – Les féminines ne sont pas écartées, mais ce qu'il faut changer c'est la mentalité de nos dirigeants de clubs et comités. Pour les jeunes c'est pareil, si on s'en occupe on en a, notre seule difficulté n'a pas été de trouver des jeunes mais de trouver des structures pour les encadrer.

M. BOUCHE. – On a oublié les concours sauvages, les autres sports se servent de nous pour gagner de l'argent.

Le Président. – La loi de 84 révisée confie aux Fédérations le soin d'organiser les compétitions et si les compétitions dépassent un certain seuil on peut les faire interdire ou intervenir. Le montant de prix est tellement élevé, 3 000 € c'est rare qu'un concours dit sauvage ait cette dotation. On a réussi à faire annuler deux ou trois gros concours.

(Projection de la synthèse des causes relevées par M. STIRMEL durant la première partie du débat)

● **LISTE DES CAUSES**

- Evolution sociale, multiplication des centres d'intérêts
- Bénévolat (carence) et disparition des clubs
- Certificat médical
- Vieillesse de la moyenne d'âge effectif
- Harmonisation discipline & règlements
- Manque effectif Jeunes
- Carence formation dirigeant
- Dotation concours – saison sportive
- Calendriers – manque de terrains couverts
- Violence sur les terrains
- Manque motivation envers les jeunes – problème d'accueil des jeunes
- Longueur des compétitions
- Fédérations sauvages (perte de Licences)

Le Président. – La deuxième partie du débat portera sur les remèdes et solutions. Est-ce que sur le sujet développement du sport loisir par rapport au sport compétition, sur la vie sociale vous avez déjà des expériences ou des embryons de solutions ?

M. CANTARELLI. – Les nouvelles compétitions font négation de l'argent donc le joueur ne paie pas et ne gagne pas d'argent, c'est le terrain qui va nous donner évidemment la réponse.

Sur l'homogénéité, la réponse est donnée par ces compétitions par équipe, puisque là, on va représenter le club sans l'argent. Maintenant il faut s'attaquer aux autres concours. Pour tenir compte du coût de la licence, une des solutions pourrait être un avantage pour les familles. Plus on va multiplier les contraintes aux bénévoles sur les concours départementaux plus on va les décourager, et plus on les réglemente plus on va décourager la prise de licence et la participation à la compétition.

On devrait faire un retour vers le loisir et à mon avis, de moins en moins réglementer ces concours départementaux et profiter de ces concours pour revenir aux usages locaux.

Le Président. – Quand tu parles du retour aux concours loisirs est-ce que tu penses aussi à une nouvelle formule de compétition plus brève par exemple ?

M. CANTARELLI. – Oui, on touche à la durée du concours et à l'éclatement des familles. Faire des concours qui démarre à 14 h 30 et termine à 19 h 00 où tout le monde peut

jouer avec le minimum de contraintes, là certainement les familles vont prendre ou reprendre goût à participer.

M. DESBOIS. – Aujourd’hui, il faut vendre le produit pétanque à un nouveau public, voilà ce qu’on pourrait faire : sur nos championnats de ligues, nous avons 31 champions, 31 vice champions, 62 demi-finalistes, ce qui fait 164 personnes que nous récompensons ; alors pourquoi pas offrir une licence à ces personnes pour qu’elles offrent cette licence à un non licencié ami ou membre de la famille. C’est donc 164 licences que l’on risque de donner en 2006, si avec un peu de chance les gens sont intéressés par la chose, on en récupérera à peu près la moitié en 2007 et en 2007 ils paieront leur licence. Le coût de ces 164 licences est de 620 euros.

Mme COSTE (*Présidente de la Ligue PACA*). – Nous devons faire un distinguo très ferme avec nos joueurs promotions qui représentent 88 % de nos comités et les compétiteurs. Nous passons notre temps aujourd’hui à nous occuper d’à peine 10 % de nos effectifs.

Il faut que notre Fédération soit un arbre fédéral rigoureux pour tout ce qui concerne les championnats, les sélections des jeunes et féminines, les Coupes de France qui fonctionnent bien, avec nos nouveaux championnats de clubs qui connaissent déjà un succès et les nationaux.

Après il y a nos 23 ligues. Chaque ligue doit être à même de trouver des formules pour attirer, mais notre Fédération doit-elle s’occuper exclusivement de tout ce qui est championnat, sélection, nationaux. Il faut éviter de multiplier les contraintes à nos dirigeants de club. Je ne pense pas nécessaire que dans ces concours promotions réservés dans les départements on ait besoin d’un certificat médical qui a été un frein énorme à la prise des licences.

Le Président. – Je vous rappelle que pour le certificat médical, on avait dit au départ que les comités décideront qu’elles sont les compétitions officielles dans lesquelles il faudra le certificat médical, les autres sortiront de ce cadre, ça n’a pas été suivi, vous avez tous préféré le mettre dans vos calendriers, mais ce n’est pas une voie sans retour.

M. MUSCAT (*Président du Comité des Alpes Maritimes*). – Dans notre département nous avons fait deux choses, séparer très vite tout ce qui concerne l’activité des élites par rapport à la politique pour tous.

Où commencent les compétitions élites ? Nous avons choisi les concours départementaux ouverts à tous avec rendement de points. Ensuite, on décline avec les autres championnats.

Où commence la pratique pour tous ? Chez nous les concours de promotion ont un succès énorme, on se retrouve à 200-230 triplètes, là on sent un engouement des promotionnels, il y a une dynamique forte.

Pour l’année prochaine on a engagé des championnats de clubs départementaux promotions et on veut offrir un titre de championnat départemental promotion, un peu pour développer cette pratique pour tous et aussi donner une reconnaissance à ces promotionnels. Cette scission nous a permis de constater que l’amorce a été reprise dans le cadre des activités des concours départementaux ouverts à tous.

On a laissé la liberté à chaque organisateur de concours de trouver de nouvelles formules.

Dans le cadre du développement départemental, je crois que le certificat médical est un frein.

Un congressiste précise que concernant la limitation dans le temps, il faudrait peut être faire des compétitions en nombre de mènes, on fait 6 mènes, on a un score ; si à la 6^{ème} mène on a une égalité on fait la mène de la mort subite pour savoir lequel des deux va gagner, on peut faire ça sur 4 parties, donc ça limite forcément dans le temps.

Quant au certificat médical, il me semble que le Ministère de la Santé n'arrête pas de provoquer les gens pour aller se faire dépister pour lutter contre un certain nombre de maladies, il est pas compliqué dans ce cas là de se faire délivrer un certificat médical.

Dans toutes les autres disciplines sportives les gamins qui veulent joueur au foot doivent en avoir un, donc fatalement comme beaucoup de gamins pratiquent plusieurs disciplines je ne vois pas où est le problème. Comme il y a un vieillissement des effectifs allons nous faire dépister pour le cancer du colon et en même temps on aura le certificat médical.

Au niveau du prix de la licence, par rapport à d'autres fédérations on ne peut pas dire que la licence est chère. On pourrait faire la licence loisir ou amateur qui permettrait de faire les concours départementaux ou nationaux et faire une licence pour l'élite plus chère. Il faut travailler avec les Clubs, il y par exemple dans certains clubs des licences à 35-40 € Alors qu'elle nous revient à 18 € Cela fait trois ans qu'on fait un championnat promotion, c'est un succès, nous ne les qualifions pas, mais nous les invitons à aller avec nous aux Championnats de France.

Mme COULLAUD (*Présidente de la Ligue Pays de la Loire*). – Concernant le certificat médical, je voudrais rappeler le texte à mes collègues. La participation aux compétitions organisées par les Fédérations affiliées aux Ministère de la Jeunesse et des sports est subordonnée à la présentation d'une licence portant attestation de la délivrance d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la discipline concernée ou pour les non licenciés à la présentation de ce seul certificat médical pour les épreuves qui leur sont ouvertes. Le non respect de cette disposition donne lieu à sanctions, les modalités d'application du présent article sont déterminées par décret en Conseil d'Etat, décret n° 87473 du 1^{er} juillet 1987. (*Applaudissements*)

Le Président. – Il y a les modalités d'application du décret, il est notamment permis à ceux qui sont licenciés à plusieurs fédérations, si le certificat médical ne porte pas de contre indication, de pouvoir se servir du certificat d'une fédération pour l'autre. Merci du rappel.

M. MARION (*Président du Comité de la Charente*). – Une solution qui s'avère payante chez nous, le paiement pour les nouveaux licenciés de la moitié du prix de la licence. Depuis 15 ans on chutait régulièrement, depuis 3 ans on remonte et on est positif cette année. Il s'avère que 80 % des licences sont reprises l'année suivante à taux plein.

Le Président. – C'est un taux remarquable, on constate que de 20 à 25 % des licenciés reprennent pas la licence l'année suivante ce qui posait le problème de la fidélisation. C'est une solution, peut être, que de diminuer les prix. Ça rejoint ce qu'on avait déjà dit sur la double licence en Congrès. Pour la licence « loisir » on ne peut pas la descendre en dessous de ce qu'elle est vendue actuellement car elle est la ressource principale des Comités.

M. RAMPIN. – Nous avons réalisé une expérience dans le Var en 2000, nous avons des Clubs qui avait 50 licences et 500 cartes de membre, dans un de ces clubs le président, qui voulait jouer le jeu, m'a demandé l'autorisation d'avoir une réduction sur le prix du timbre et

d'établir des licences à moitié prix sans photo, mais avec un tampon. Il ne pouvait participer qu'aux concours sociétaires organisés par ce club. A la fin de l'année, il avait réalisé 185 licences.

Je demande à la Fédération de prendre en considération et d'observer ce que nous faisons dans le Var depuis des années. Nous avons tous les joueurs qui donnent 0,30 € pour les jeunes, cela nous permet d'avoir en permanence notre BF3 et nos 42 éducateurs qui s'occupaient des jeunes, de faire des sélections, des compétitions. Cet argent aucun joueur ne nous a reproché de le verser. Si aujourd'hui on ne faisait pas ce prélèvement, on pourrait laisser nos éducateurs à la maison. L'argent c'est le nerf de la guerre.

Le Président. – Eugène, il y a le principe et il a les textes, sur le mode de l'action c'est remarquable, ça donne des résultats extraordinaires, par contre, les textes disent qu'on ne peut pas prélever sur les indemnités et sur les prix prévus pour les joueurs. Il y a une action qui revient au même, ce sont les clubs qui, au vu du nombre de participation, reversent à peu près le même taux au Comité toujours pour l'action des jeunes, ce n'est pas prélevé au niveau du joueur et ce n'est pas prélevé au niveau des mises distribuées.

M. CANTARELLI. – Sur la violence, il y a la violence constatée, rapportée et qui passe en discipline. Par contre ce qui fait mal en violence et qui a une influence sur la prise de licence, c'est la violence verbale. Un nouveau joueur qui arrive sur un terrain et qui se fait traiter de « charlot » parce qu'il a gagné, celui-là on ne le verra plus. Cette violence verbale, s'il n'y a pas action immédiate des arbitres ou si elle n'est pas rapportée on ne peut rien faire.

Dans les solutions, c'est notre rôle à nous les dirigeants, en commençant par les clubs, puis les départementaux, régionaux et avec nos arbitres, de lutter contre cette violence et ensuite de former les gens et sensibiliser les joueurs. Pour la discipline elle-même, la Fédération a un devoir de formation envers les arbitres et les membres des Commissions Disciplines Départementales et Régionales pour que ça fonctionne bien.

Le Président. – Sur la formation, cette année on va mettre en place des cycles de formation. La formation sur la discipline est impérative.

Tu as évoqué la sensibilisation des joueurs, moi je serais aussi pour la responsabilisation des clubs.

M. MINODIER (*Président du Comité de la Drôme*). – Tu dis qu'on doit responsabiliser les clubs pour qu'ils ne reprennent pas ces joueurs. J'aimerais que la Fédération prenne en considération qu'elle donne le pouvoir au département, au Comité Départemental de dire nous ne voulons plus de ces joueurs dans le département.

Concernant la réduction du temps et des compétitions limitées dans le temps. Pourquoi ne pas réduire le nombre de points des parties de pétanque au lieu de 13 ramener la partie à 9 points ?

M. BRUN (*Président de la Ligue Languedoc-Roussillon*). – J'ai entendu beaucoup de chose notamment sur le certificat médical, il a été sous-entendu que le certificat médical, les comités pouvaient décider à quel niveau de compétition il devenait obligatoire.

Le Président. – Le certificat médical est obligatoire pour toutes les compétitions. On peut peut-être voir quelles sont les compétitions que vous organisez, est-ce qu'elles sont toutes aux calendriers. Je ne peux pas vous répondre là de suite, la réunion des Présidents de Ligues du mois de Février va être importante pour essayer de traiter de ces points.

M. BRUN – On sait que sur le montant des mises des joueurs et sur la dotation du concours il ne doit y avoir aucun retrait que ce soit pour les indemnités d'arbitres ou que ce soit pour le sous des jeunes, est-ce que c'est une règle qui est maintenue et qui est applicable à tous les Comités et toutes les Ligues.

Le Président – La règle est dans les textes, on ne prélève pas sur le montant des inscriptions et des mises pour les joueurs. La Ligue des Pays de Loire par exemple impose aux Clubs de reverser un pourcentage.

M. JUNGHANSS (*Président du Comité du Val d'Oise*). – Concernant la violence et les témoins, je tiens à préciser que lorsqu'un individu ne veut pas être témoin, un membre du Comité, délégué du concours ou du championnat peut très bien, lorsqu'il voit ce qui s'est passé, désigner les gens et leur demander de venir au Conseil de Discipline pour témoigner.

Le Président – On va faire un petit point sur ce dont on vient de débattre. On a traité des possibilités liées à la licence et aux compétitions comme la licence famille, la licence de base et un plus pour une licence compétition, sur les compétitions de réduire les durées de compétitions avec des formules plus attractives. Il y a eu la proposition de licence à moitié prix et d'offrir des licences à des non licenciés.

On va voir deux autres sujets : le problème de nos calendriers et de la saison sportive.

En premier lieu, il s'avère que le calendrier est très encombré, il est difficile d'y glisser des compétitions même les compétitions par club ou alors le vendredi soir pendant les premiers mois de la saison officielle. Le changement de la saison sportive serait- bénéfique ou non ?

M. BODEAU (*Président du Comité de Haute Vienne*). – A propos du calendrier, la proposition serait d'avoir une saison comme les autres sports qui partirait de septembre à juin, juillet, août, pourquoi, parce que nous sommes pris tout le début de saison par nos qualificatifs. Nous, en Haute-Vienne, nous commençons le 1^{er} week-end d'avril et terminons le second week-end de juin en ayant fait que des qualificatifs, après nous attaquons la période estivale où là il est difficile de mettre en place une compétition par club parce que durant la période estivale les équipes ne seront pas complètes. Il nous restera pour la compétition par club que septembre et octobre après il est difficile de rassembler, en hiver, énormément de joueurs en-dehors des boulodromes couverts. Si notre saison était décalée nous pourrions faire cette compétition d'avril à juin et faire nos qualificatifs en septembre, octobre novembre.

Une saison de septembre à juin serait mieux aussi pour la prise de licence parce que les jeunes sont déjà inscrits dans d'autres sports et attendre le 1^{er} janvier pour prendre une licence en pétanque et il y a longtemps que les entraînements sont planifiés dans les autres disciplines.

M. PLAUT – En septembre les enfants, prennent une licence dans d'autres sports, et nous nous retrouvons en décalage. Au niveau du Conseil Général, les demandes d'aides doivent être faites avant le 31 décembre et là nous avons également un problème pour remplir les bordereaux. Je suis pour la saison de septembre à septembre.

Le Président – Les arguments pour la prise de licence des jeunes sont bons, pour les subventions ce n'est pas dramatique, il y a le décalage, on peut travailler sur l'année n-1 ou sur le début d'année, c'est un inconvénient mineur.

M. BOURBON. – Concernant l’allègement du calendrier, j’ai cru lire dans un article qu’il avait été envisagé un moment donné de faire les championnats du monde tous les deux ans et d’attirer du monde, alors pourquoi ne pas envisager, sans supprimer de championnats existants, de les faire en alternance tous les deux ans. Le problème des effectifs et des rentrées de licence sera atténué parce que les coûts seront atténués, je pense que nos trésoriers de Ligues et de Comités n’auront plus de problème, on aura de la place, on aura un peu plus d’argent, on ne sera pas obligé d’augmenter les licences et attirer du monde.

M. RAMPIN. – Je croyais qu’on était venu pour trouver des solutions pour éviter de perdre des licences.

Le Président. – A la différence que vous dites tous que ces 10 % de vos licenciés qui font les championnats, cette alternance ne concernerait que ces gens et qu’il y aurait quand même d’autres championnats.

M. RAMPIN. – Je suis surpris que personne n’ait mis en avant les nouvelles formules de poules, à part les championnats et les qualificatifs, on ne fait pas trois parties, les deux gagnants sortent et les deux perdants jouent contre et on gagne une heure sur tous les concours. Et quand il y a un impair les trois sont qualifiés.

Le Président. – Je n’ai jamais entendu dire que ça avait été interdit.

M. MINODIER – Je serai plus partisan de faire comme dans beaucoup de sport où il y a un titre individuel et un titre par équipe, moi je serai pour qu’on laisse les championnats tête à tête et triplettes et que tous les championnats doublettes soient supprimés, qu’on regroupe les hommes et les femmes sur un même site. On y gagnera énormément en date pour les Championnats de France, hormis le doublette mixte qui devrait être conservé puisque la femme aurait autant de participation que l’homme dans cette formule.

Le Président. – On avait fait un débat sur le sujet des championnats et il y avait eu plus qu’une immense majorité pour dire *statu quo* et en fait les seules décisions qu’on aient prises depuis que je suis rentré dans la Fédération, ça a été de créer des championnats et chaque fois avec de bons arguments. Il n’y a aucun souci pour supprimer des championnats si vous le voulez, revenir en arrière moi je le veux bien, mais il faut que vous le décidiez vous, savoir lesquels vous supprimez, et c’est vrai que ça libéreraient des dates mais il y a d’autres formules comme le regroupement des championnats au moment des qualificatifs, des regroupements sur week-end, il y a déjà 3, 4, 5 ligues qui font leurs championnats de ligue sur un même week-end, ça libère au moins 5 week-ends voire 6 sur les championnats. Il a des départements qui veulent faire leur qualificatif également sur un grand week-end. Les solutions dépendent de vous les Comités et les Ligues, ce n’est pas la Fédération qui peut dire tient on va faire tous les championnats triplettes, doublettes et tête à tête sur ce week-end le même jour. On ne peut pas vous imposer de faire vos calendriers.

Mme COSTE. – Je voulais attester de la formule dont a parlé Eugène de la poule par 3. Nous l’avons testée dans un tournoi de pétanque réservé aux féminines et nous avons pu faire dans l’après-midi 3 concours ce qui a permis de faire sortir un maximum d’équipes du 1^{er} concours qui ont participé au second et nous avons récupéré les perdants du 1^{er} au 3^{ème}. Ce qui fait qu’avec 5 € elles ont joué toute l’après-midi. Ce sont aussi des formules très

attrayantes par ailleurs. Nous avons démarré le championnat de club et en l'absence de précision nous avons réservé essentiellement ce championnat aux promotions, toujours dans le désir de vouloir intéresser le maximum de nos licenciés et nous avons limité à un seul élite ou honneur par équipe. Nous avons été obligés de limiter pour la première année le nombre d'équipes par club parce que nous étions débordés. La formule a séduit. Nous avons également décidé, pour alléger nos calendriers, de faire ce championnat pendant que se déroulent les Championnats de France et la finale se terminera en octobre.

Le Président. – C'est de l'élimination directe déguisée. Une formule qui est proche de celle-là, c'est en fait les poules classiques et les premiers de poule passent d'un premier concours, les derniers de poule dans un second, dans un troisième et les autres au milieu.

Je n'ai pas eu beaucoup de réactions sur la saison sportive de septembre à septembre, vous êtes tous d'accord.

M. MARAUX (*Président du Comité du Jura*). – Au niveau de l'harmonisation entre la date de validité de la prise de licence et celle du certificat médical. Il faudrait que le certificat médical soit valable sur l'année.

Le Président. – Ca rejoint ce que disait Ginette, si vous l'apposez sur la licence, il sera sur l'année.

M. GRANGER (*Président du Comité Départemental de l'Orne*). – Par rapport à la saison sportive, si on faisait un début de saison en septembre et terminait cette saison en juillet, ça veut dire que nous sommes prêts à refaire nos licences durant la période de juillet et août, nous sommes dans la saison sportive avec beaucoup de concours.

Le Président. – C'est vrai, c'était l'objection principale, les autres fédérations, celles qui font les licences elle-même, c'est un pool qui se met au travail tout le mois de septembre, d'autres admettent qu'en septembre on peut encore jouer avec la licence passée comme avec la licence future. La saison est affichée septembre-août, mais elle est réellement du 1^{er} octobre au 30 septembre. C'est plutôt cette solution qu'il faudrait prendre.

Le Président. – Pour les championnats de ligues, en septembre ça vous qualifie pour la saison suivante, donc c'est avec la licence de l'année précédente, si tu mets la licence au 1^{er} octobre ce serait même un plus pour les championnats qui se feraient en octobre et qui qualifieraient pour juin puisque là se serait la même licence.

Deux arguments pour : c'est s'aligner sur les autres fédérations et libérer un peu les calendriers de début de saison pour les championnats par équipe et de toucher les jeunes plus tôt.

L'inconvénient serait peut-être le problème des mutations et des licences et du décalage des championnats. Pour l'arrêté des comptes ce sera plus difficile pour la Fédération, on va se renseigner pour voir comment font les autres Fédérations.

Un dernier chapitre est relatif aux jeunes, sujet lié au vieillissement de la notre population de joueurs et de dirigeants. Il n'y a pas de solutions miracles, que pensez-vous ?

M. LEGUET. – A propos du championnat jeune, un seul junior est-ce suffisant ?

Le Président. – Les juniors ont beaucoup de possibilité de jouer. Là on préfère chercher les jeunes des catégories minimales et cadets et de mettre le junior comme le grand frère dans l'équipe. C'était là la motivation. S'il s'avère que 2 juniors c'est mieux, pourquoi pas, il faudra voir avec Alain ou Marguerite.

M. RAMPIN. – Nous avons attiré les jeunes parce que nous avons formé des initiateurs, nous sommes allés vers ces clubs avec des jeunes que nous avons dans les écoles et que nous avons fait venir. Nous leur faisons des ateliers sur le terrain, des démonstrations et nous avons ainsi créé une motivation. Nous avons également créé le congrès des jeunes, nous les valorisons. L'année d'après ces jeunes reviennent avec d'autres jeunes.

Le Président. – L'action du Comité est importante à ce niveau, le problème de l'accueil se fait au niveau des clubs. Comment peut-on inciter ces clubs au moins à accueillir les jeunes et les recevoir, la question est plutôt au niveau des individus. C'est peut-être là où il y a des installations couvertes où nous pouvons intervenir en imposant la présence d'un groupe de jeunes tous les mercredis ou samedis avec un éducateur pour que quand il a d'autres jeunes ça les retiennent pour jouer.

M. ROVERE (*Comité de la Meuse*). – Je suis un très jeune dirigeant, on est au 21^{ème} siècle et on n'a pas encore parlé de communication.

Quand je me déplace lors des concours et que je demande où se trouve le terrain de pétanque, très peu de personnes le savent, c'est complètement fermé au monde extérieur. Dans le temps on jouait sur des places, on a goudronné tous les sites, la pétanque se limite dans une ville à un endroit clos et on ne communique pas avec les municipalités et les divers organismes territoriaux qui nous permettent de nous ouvrir, on s'est renfermé sur nous-même. On n'a pas la signalétique qui permet de faire venir les gens.

Le Président. – C'est très vrai, souvent les installations sportives ne sont pas fléchées à part quelques terrains de foot. La recommandation qui est faite, chaque fois que j'ai un dossier à défendre au niveau des bouledromes couverts, est de flécher les bouledromes. Le clos privé, c'est vrai qu'on recommande au club de n'accepter que les licenciés. C'est vrai qu'une grosse pancarte sur la porte avec réservé aux licenciés, ce n'est pas très accueillant. Au niveau de la communication, il faut développer notre image, montrer qu'on existe, qu'il y a des terrains d'accueil, des bouledromes.

Actuellement on entre un peu dans les médias, mais ce n'est pas facile ; dans la communication interne et externe proche nous sommes légèrement en retard.

M. LARVARON. – Actuellement, on perd les jeunes en juillet et août, on les récupère en septembre, si on change la saison je ne suis pas assuré que les jeunes qui viendront au mois septembre restent, nous avons très peu de structures couvertes, de mi-novembre à mi-février on risque de les reperdre une deuxième fois. En prenant nos licences en janvier, on récupère les jeunes au début du printemps quand ils ont été rejetés ailleurs dans d'autres sports plus physiques.

Chez nous les licences pour les jeunes ne sont pas chères. Une expérience que l'on a lancée cette année, on fait des plateaux un peu comme au rugby on a eu le plaisir d'accueillir des journées tous les mercredis et moyenne entre 50 et 70 gamins. On a retrouvé ces jeunes en fin de saison, ils ont eu leur journée à eux, leur soirée, leur remise de coupes.

Le Président. – Les gamins viennent peu aux concours habituels, c'est toujours les mêmes, les meilleurs. Les plateaux et compétitions par club c'est important et vrai pour la

démarche générale envers les jeunes, après pour l'accueil il faut mettre en place et organiser. C'est ingrat, un jeune va venir et va repartir, il va essayer plusieurs sports.

J'ai vu des fédérations qui ont fait que la redevance qu'elles ont payée cette année, elles paient la même l'année prochaine quel que soit le résultat de leur effectif. C'est-à-dire, si vous êtes forts vous gagnez 100-200 licenciés tout ce qui serait en plus vous n'auriez rien à payer à la Fédération. Si vous aviez confiance en vous et en vos clubs vous ne devriez pas hésiter ! On fera la proposition au Comité Directeur et on verra ce que vous en pensez.

Une brève synthèse :

Concernant l'érosion de licenciés que connaissent un peu toutes les fédérations, les soucis de la vie sociale et économique de notre pays qui font que c'est plus difficile de prendre plusieurs licences, l'euro a renchéri la vie pour tout le monde. La multiplication des offres qui est donnée à tout le monde, surtout au niveau des jeunes avec les nouveaux sports comme la glisse, patinage, le skate, etc. La tendance générale du développement du sport loisir plutôt que du sport de compétition dans les clubs. La campagne faire du sport dans un club nous intéresse également. Les soucis de bénévoles, les soucis dus au certificat médical et aux problèmes de violence.

Plus spécifiquement, le problème de nos compétitions que cela tient à la durée, à leur longueur et aux horaires, aux soucis de terrains et plus spécifiquement les terrains couverts.

(Projection de la synthèse des remèdes et solutions relevés par M. STIRMEL durant la deuxième partie du débat)

REMEDES & SOLUTIONS :

- Formation & Motivation des Dirigeants
- Changer la mentalité de nos Dirigeants
- Consolidation Bénévolat
- Réduction de la durée des concours
- Actions & Accueil envers les Jeunes
- Actions envers les féminines
- Actions en Direction des Familles
- Retour aux rencontres Loisirs
- Nouvelles Formes de Compétitions dans le Temps
- Recherche Nouveau Public – Licence Gratuite
- Actions Envers La Masse Joueurs Promotions
- Définition pratique Elites & Promotions
- Allègement Délivrance Du Certificat Médical
- Création d'une licence Loisir - Licence Compétition
- Réduction du Prix de la Licence
- Responsabilisation des Dirigeants Clubs

(Fin du débat à 12h05)

BUDGET 2006

M.COSTE (*Président de la Commission des Finances de la F.F.P.J.P.*) –Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs les Présidents de Ligue, Mesdames, Messieurs les Présidents et membres délégués des Comités.

Récemment désigné en tant que Président de la Commission des Finances de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, j'ai tout d'abord l'honneur de rappeler que siége à mes côtés en tant que membres du Comité Directeur de la Fédération Alain NICOLIER, Vice Président, Alain CANTARUTTI Vice-président et Président de la SAOS Promo Pétanque, Michel SIGNAIRE, Trésorier Général et Claude STIRMEL, Trésorier Adjoint. En tant que membres extérieurs, Patrice COMBES, Président de la Ligue d'Auvergne, Michel DESBOIS, Président de la Ligue Rhône Alpes et François DEBONNAIRE, Président de la Ligue des Hauts de France.

J'ai donc l'honneur de vous présenter au nom de la Commission des Finances le budget prévisionnel 2006.

Cette Commission s'est réunie dans un premier temps le 17 décembre dernier au siège de la Fédération à Marseille. Le Trésorier Général a attiré notre attention sur certaines dépenses enregistrées en 2005 et notamment le conseil en assistance en matière de coaching, Société NATE SPORT MANAGEMENT, la revue juridique « Editions Législatives », la Coupe de France des Clubs où nous déplaçons un club dans les DOM/TOM, les Masters Seniors, les Masters Jeunes, la Revue Rhône Alpes Pétanque, Rivage voyages et Quarterback (création d'une antenne à Marseille et éventuellement dans les locaux de notre siège).

Le budget prévisionnel qui vous est présenté a été établi par la Commission des Finances en collaboration avec le Commissaire aux Comptes, Jean-Luc MARELLI et notre Directeur Technique National, Victor NATAF pour le secteur qui le concerne.

RECETTES

EUROS

PRODUITS..... 1 348 954

LICENCES SENIORS 315200 X 4 = 1260800

LICENCES JEUNES 32000 X 1 = 32000

(Érosion de 5% des licences)

LICENCES TEMPORAIRES 3500 X 2 = 7000

AFFILIATIONS COMITES 96 X 15,25 = 1464

AFFILIATIONS CLUBS 6234 X 7,65 = 47690

PARTENARIAT QUARTERBACK..... 63 050**PARTENARIAT SAOS** 19 000**PARTENARIAT ASSURANCES** 61 000**SUBVENTIONS** 200 000**LOGICIEL GESTION CLUB** 1 800**PRODUITS FINANCIERS** 10 000**CDF LA REUNION** 1 650

TOTAL..... 1 705 454

| <u>DEPENSES</u> | | <u>Euros</u> |
|---|---------|--------------|
| <u>PARTENARIAT SAOS</u> | —————▶ | 50 000 |
| ACHATS & PRESTATIONS SAOS..... | 50 000 | |
| <u>FONCTIONNEMENT</u> | —————▶ | 143 000 |
| REUNIONS DU CD & DU CONSEIL NATIONAL..... | 67 000 | |
| CONGRES NATIONAL..... | 27 000 | |
| SUBVENTION ORGANISATION CONGRES..... | 25 000 | |
| MISSIONS MEMBRES CD..... | 24 000 | |
| <u>SECRETARIAT</u> | —————▶ | 40 300 |
| FOURNITURES, IMPRIMERIE..... | 5 000 | |
| TELEPHONE..... | 9 000 | |
| FRAIS POSTAUX..... | 13 000 | |
| EXPERT COMPTABLE & COMMISSAIRE..... | 9 800 | |
| EVENEMENTS, CADEAUX..... | 3 000 | |
| ABONNEMENT JURIDIQUE..... | 500 | |
| <u>CHARGES SIEGE</u> | —————▶ | 20 500 |
| CHARGES LOCATIVES..... | 6 400 | |
| IMPOTS & TAXES..... | 6 500 | |
| EAU, ELECTRICITE..... | 2 700 | |
| ENTRETIEN, REPARATIONS..... | 3 000 | |
| ASSURANCE SIEGE..... | 1 900 | |
| <u>SALAIRES & CHARGES</u> | —————▶ | 130 000 |
| SALAIRES & AVANTAGES..... | 78 000 | |
| CHARGES PATRONALES..... | 52 000 | |
| <u>ASSURANCES</u> | —————▶ | 300 000 |
| LICENCES SENIORS, JEUNES & DOM TOM..... | 300 000 | |

| | | |
|--|---------|---------|
| <u>CHAMPIONNATS DE FRANCE</u> | → | 410 000 |
| RECOMPENSES..... | 10 000 | |
| INDEMNITES COMITES & LIGUES | 200 000 | |
| SUBVENTIONS AUX ORGANISATEURS | 140 000 | |
| DEPLACEMENTS DES OFFICIELS | 60 000 | |
| <u>COUPE DE FRANCE & EUROPE DES CLUBS</u> | → | 100 000 |
| <u>MANIFESTATIONS/PROMOTION</u> | → | 80 550 |
| INTERVENTIONS DANS LES QUARTIERS & INCIVILITES..... | 7 500 | |
| AIDE AUX HANDICAPS | 10 000 | |
| MASTERS..... | 63 050 | |
| <u>INTERNATIONAL</u> | → | 15 000 |
| ACTIONS INTERNATIONALES/ PROMOTION..... | 15 000 | |
| <u>COTISATIONS/AIDES</u> | → | 23 000 |
| CNOSF + DIVERS ORGANISMES..... | 10 000 | |
| DOM/TOM..... | 10 000 | |
| F.I.P.J.P..... | 3 000 | |
| <u>COMMISSIONS ADMINISTRATIVES</u> | → | 18 400 |
| DISCIPLINE (NATIONALE & FEDERALE)..... | 3 300 | |
| ARBITRAGE..... | 8 300 | |
| FINANCES..... | 2 300 | |
| INFORMATIQUE (Frais de réunion)..... | 2 200 | |
| FORMATION..... | 2 300 | |
| <u>DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE</u> | → | 264 500 |
| EQUIPES DE FRANCE (seniors, féminines, espoirs, jeunes)..... | 75 000 | |
| DETECTIONS & SELECTIONS (féminines, espoirs, jeunes)..... | 75 000 | |

| | |
|--|------------------|
| COMMISSIONS TECHNIQUES : Educateurs..... | 25 000 |
| Jeu Provençal..... | 2 000 |
| Médicale..... | 20 000 |
| Compétition. | 4 000 |
| Sport en entreprise..... | 4 000 |
| VACATIONS & PRIMES JOUEURS..... | 30 000 |
| SALAIRES, CHARGES DTN & AUTRES..... | 17 000 |
| COACHING ATHLETES..... | 9 000 |
| RENCONTRE FRANCO ALLEMANDE..... | 3 500 |
| <u>INFORMATIQUE</u> —————→ | 30 000 |
| DEVELOPPEMENT..... | 10 000 |
| HEBERGEMENT..... | 20 000 |
| <u>MEDIAS/PRESSE</u> —————→ | 57 000 |
| ASSURANCE TV (QUARTERBACK)..... | 15 000 |
| DVD ARBITRAGE..... | 35 000 |
| RELATIONS PRESSE..... | 7 000 |
| <u>SERVICES BANCAIRES</u> —————→ | 1 004 |
| <u>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</u> —————→ | 22 200 |
| TOTAL —————→ | 1 705 454 |

Il ajoute que la Commission des Finances demande à être tenue informée de toutes dépenses qui aboutiraient à un dépassement budgétaire programmé.

La Commission des Finances se réunira dorénavant tous les quatre mois afin de suivre au plus près le financement des actions réalisées au regard des lignes budgétaires proposées.

Il remercie tout particulièrement les membres de la Commission d'avoir accepté de consacrer le temps nécessaire à la gestion maîtrisée de notre Fédération.

(Applaudissements)

Le Président. -précise qu'il vient d'être présenté le document que vous aviez en votre possession. Il faut savoir, que le budget prévisionnel peut être appelé à être modifié soit en cours d'exécution par le Comité Directeur en cas de besoin, soit par le Congrès si vous avez des propositions à faire. Michel SIGNAIRE vous donne tous les ans le réalisé par rapport à ce qui a été budgété et explique pourquoi il y a des dépassements.

Si vous avez des questions, les deux Michel sont à votre disposition pour vous répondre.

(En l'absence d'observations, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité)

CHAMPIONNATS DE FRANCE

SAISON 2006

Tony JUAN donne une information concernant l'accueil qui se fera dorénavant dans les Championnats de France à partir de 14 heures jusqu'à 20h-21h, à l'appréciation des organisateurs. Il n'y a plus obligation comme cela était fixé dans le cahier des charges, qu'il débute le matin.

1) Doublettes Féminines – GUERET (Creuse) les 10 et 11 juin :

- Emplacement des Jeux : Complexe sportif du Prat
- Prix Hôtellerie (fourchette) : 25 - 30 €(à 200 m à 40 Km maximum)
- Prix restauration : 18 €service sur place-Boissons comprises
- Date limite de retour des dossiers : 28 avril

2) Triplettes Jeu Provençal – GAP (Haute Alpes) les 16, 17 et 18 juin :

- Emplacement des Jeux : Pépinière et Théâtre de Verdure
- Prix Hôtellerie (fourchette) : 35 à 55 €(à 40 Km maximum)
- Prix restauration : 13 à 19€- Boissons non comprises –
proche avec navettes
- Date limite de retour des dossiers : 15 mai

3) Triplettes Seniors – LIMOGES (Haute Vienne) les 24 et 25 juin :

- Emplacement des Jeux : Boulodrome du Moulin Pinard et le dimanche
au Palais des Sports de Beaublanc
- Prix Hôtellerie (fourchette) : 35 à 75 €
- Prix restauration : 18€- Boissons comprises et café
- Date limite de retour des dossiers : 20 mai

4) Doublettes Mixte – ARGENTON s/ CREUSE (Indre) les 08 et 09 juillet

- Emplacement des Jeux : Terrain de la Grenouille
- Prix Hôtellerie (fourchette) : 30 à 90 €(25 à 32 km)
- Prix restauration : 16 €(service sur place)
- Date limite de retour des dossiers : 01 juin

5) Doublettes et Tête à Tête – BELBORT (Territoire de Belfort) les 15 et 16 juillet

- Emplacement des Jeux : Stade Roger Zerzian
- Prix Hôtellerie (fourchette) : 31 à 75 €(- 10 km)
- Prix restauration : 15 et 16€- Boissons comprises et café
- Date limite de retour des dossiers : 28 mai

6) Jeunes – NANTES (Loire Atlantique) les 19 et 20 août

- Emplacement des Jeux : Parc des Expo la Baujoire
- Prix Hôtellerie (fourchette) : 27 à 82€(12 km maxi)
- Prix restauration : 16€- Boissons comprises et café
- Date limite de retour des dossiers : 10 juin

7) Doublettes Jeu Provençal -Triplettes Féminin – BELLERIVE/ALLIER (Allier) les 25, 26 et 27 août

- Emplacement des Jeux : Complexe Bouliste de Bellerive
- Prix Hôtellerie (fourchette) : 35 à 90 €(30 km maxi)
- Prix restauration : 17 – 18 €Boissons comprises
- Date limite de retour des dossiers : 15 juin

8) Entreprises – AURILLAC (Cantal) les 2 et 3 septembre

- Emplacement des Jeux : Plaine de Jeux de la Ponetie
- Prix Hôtellerie (fourchette) : 45 et 110 €(25-30 km maxi)
- Prix restauration : 18 €Boissons comprises (service bus)
- Date limite de retour des dossiers : 23 juin

9) Vétérans – AURILLAC (Cantal) les 9 et 10 septembre

- Emplacement des Jeux : Plaine de Jeux de la Ponétie
- Prix Hôtellerie (fourchette) : 45 et 110 €(25-30 km maxi)
- Prix restauration : 18 €Boissons comprises (service bus)
- Date limite de retour des dossiers : 23 juin

(Applaudissements)

Le Président signale que vous avez pu voir que les organisateurs ont pris l'habitude de tenir des petits bureaux donc si vous avez des questions particulières ou des remarques n'hésitez pas à les rencontrer.

M. DESBOIS précise qu'il est gênant de verser de l'argent de plus en plus tôt. On ne peut pas payer des sommes au mois d'avril pour un championnat qui aura lieu au mois de janvier de l'année d'après. Il faut trouver une solution.

Le Président répond qu'il s'agit d'une remarque qui a déjà été faite auparavant. Il est vrai que les hôteliers demandent souvent des arrhes, 6, 8 mois à l'avance. Nous étudierons cela lors du Conseil National.

M. CHARPENTIER présente les candidatures pour les Championnats de France à venir.

➤ **Saison 2007**

| | | | |
|---------------------------|---|------------------------------------|---------------------------|
| Doublettes Féminines | : | 09 et 10 juin | Poitiers (86) |
| Jeu Provençal Triplettes | : | 15 au 17 juin | Toulon (83) |
| Triplettes Seniors | : | 23 et 24 juin | Paris - Bercy (75), CD 21 |
| Doublettes et Tête-à-tête | : | 30 juin et 1 ^{er} juillet | Saint Louis (68) |
| Doublettes Mixtes | : | 07 et 08 juillet | Niort (79) |
| Triplettes Jeunes | : | 24 au 26 août | Bellerive s/Allier (03) |
| Doublettes Provençal | : | 24 au 26 août | Tournefeuille (31) |
| Triplettes Féminines | : | 1 ^{er} et 02 septembre | Soustons (40) |
| Vétérans | : | 08 et 09 septembre | Soustons (40) |
| Entreprises Triplettes | : | 15 et 16 septembre | Castelnaudary (11) |

➤ **Saison 2008**

| | | | |
|---------------------------|---|--------------------|--|
| Doublettes Féminines | : | 14 au 15 juin | CD25, CD38 et CD03 |
| Triplettes Jeu Provençal | : | 21 au 24 juin | Bellerive s/Allier (03) |
| Triplettes Seniors | : | 28 et 29 juin | CD14, CD 63 et CD 38 |
| Doublettes et Tête-à-Tête | : | 05 et 06 juillet | CD 28 |
| Doublettes Mixtes | : | 12 et 13 juillet | Laon (02) ou St Pierre les Elbeuf (76) |
| Triplettes Jeunes | : | 23 et 24 août | Romans (26) |
| Doublettes Jeu Provençal | : | 29 au 31 août | CD 03 |
| Triplettes Féminines | : | 06 et 07 septembre | Cruissans (11) Chalon/Saône (71) |
| Interentreprises | : | 13 et 14 septembre | Charleville-Mézières (08) |
| Vétérans | : | 20 et 21 septembre | Sainte Livrade (47) |

(Applaudissements)

Le Président ajoute que concernant les Coupes des Départements et Territoires d'Outre Mer, certains ont envisagé d'avancer cette compétition pour ne pas être fatigué le samedi.

Après consultation de la quasi-totalité des départements d'Outre Mer, il a été décidé de maintenir ces Coupes du vendredi matin jusqu'au vendredi après-midi. Nous essayerons de les finir plus tôt afin qu'ils puissent se reposer.

Ils sont très attachés au maintien de cette compétition qui pour eux revêt une importance capitale. D'ailleurs, en consultant les résultats, chacun est une fois vainqueur ou finaliste de la Coupe des DOM/TOM.

Vous avez dû recevoir dans le nouveau Cahier des Charges Championnats de France où figure des indications relatives notamment à l'homogénéité des tenues, des couleurs et des coupes des joueurs.

Il a été choisi de maintenir la règle actuelle concernant le doublette mixte à savoir que l'homme et la femme soient habillés de façon identique, c'est-à-dire qu'il ne sera pas admis une dame en pantacourt et un monsieur en pantalon long.

M. BOUCHE souhaite savoir quel comité organisera le Championnat de France Triplettes 2008, puisque outre la commune de Clermont-Ferrand, sont en lice les villes de Caen, Grenoble et de Dijon ?

M. PLAUT ajoute qu'il a du mal à suivre puisque après avoir entendu la possible organisation de cette compétition à Paris Bercy, il lui a été confirmé l'organisation à Dijon !

Le Président répond qu'en 2007, nous souhaitons profiter de l'année du centenaire pour faire un Championnat dans un site prestigieux.

M. PLAUT précise qu'il lui a été dit par Quarterback qu'il fallait attendre jusqu'au 1^{er} mars.

M. CARTIER (*Président du Comité de l'Isère*) souhaite éclaircir la confusion. Suite au compte rendu du Conseil National du mois d'Octobre, il s'est aperçu que le Triplette Seniors 2008 et le Doublette Féminins étaient libres. Il a donc envoyé un courrier en posant une option pour la candidature de l'Isère sur le Triplettes Seniors. Ce n'est qu'en arrivant au Congrès, qu'il a découvert d'autres candidats.

Le Président ajoute que lorsque il y a plusieurs candidats, une étude des dossiers est réalisée. La Commission compétition fera ses propositions et le Comité Directeur tranchera. La réponse sera donnée au Conseil National.

ASSURANCES

Le Président donne la parole à M. Christian DAIROU, représentant d'Azur Assurances, afin d'effectuer une présentation du nouveau contrat. M. DAIROU, correspondant unique pour les dossiers, fut dirigeant du Comité de la Manche et de la Ligue de Basse Normandie et aujourd'hui encore, est Vice-président du Club des Municipaux de Nîmes.

M.DAIROU (*Groupe AZUR-GMF*). –Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je suis très heureux de retrouver l'ambiance d'un Congrès de la Pétanque et du Jeu Provençal que j'ai connu il y a une vingtaine d'années. Avant de vous exposer les principales caractéristiques de votre nouveau contrat d'assurance, je tiens à remercier tout particulièrement le Comité des Landes et son équipe pour leur chaleureux accueil.

Nous avons donc été sollicité par votre Fédération pour étudier et proposer un nouveau contrat dont voici les principaux objectifs :

- **Etre compétitif** au niveau du coût de l'assurance en fonction des statistiques sinistres de votre Fédération ;
- **Actualiser et étendre** les garanties existantes à toutes les structures de la Fédération ;
- **Proposer des garanties nouvelles** qui sont adaptées à votre discipline sportive ;
- **Etablir un kit** avec des documents simplifiés qui correspondent à vos obligations légales d'informations et qui facilitera votre gestion des sinistres.

Nous avons donc remis à chacun d'entre vous un dossier complet dont un exemplaire sera édité en janvier à destination de tous les Clubs. En parallèle à notre mission d'assureur, nous avons établi un véritable partenariat sportif entre AZUR Assurances et la Fédération, pour vous soutenir dans toutes vos actions futures.

AZUR Assurances est un assureur généraliste, au côté de la GMF et nous faisons partie d'un des tous premiers groupes mutualistes de France. Nous assurons aussi bien les particuliers que les professionnels mais aussi des Fédérations Sportives importantes puisque aujourd'hui avec la Pétanque et le Jeu Provençal nous assurons 1 900 000 licenciés sportifs.

De plus, notre groupe est en train de se rapprocher du groupe MAAF/ MMA et deviendra le premier assureur des particuliers. Dès lors le logo MMA avec 3 boules pourra se rapprocher encore plus de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.

Je vais vous détailler les principaux aspects de votre contrat d'assurance, qui doit remplir à des obligations qui sont régies par la loi du 16 juillet 1984 et son décret d'application du 18 mars 1993 qui impose aux Fédérations Françaises Sportives de donner des garanties à tous ses licenciés, à tous ses dirigeants et à tous ses bénévoles.

Ce contrat comporte deux volets principaux :

- **Les dommages corporels** qu'un licencié, qu'un dirigeant, qu'un bénévole, dans le cadre des activités garanties, peuvent subir. Il s'agit de garanties qui viennent pour certaines en complément d'assurances personnelles que l'on peut avoir. Par exemple en cas de décès, la garantie s'ajoute à une assurance décès personnelle, par contre pour les frais médicaux, on ne dépasse pas les frais réels, mais cela vient compléter une insuffisance de l'assurance personnelle d'un licencié ou d'un dirigeant.

Les bénéficiaires de l'assurance sont tous les licenciés, toutes les personnes non licenciés qui participent à des portes ouvertes ou des journées promotions, mais également tous les dirigeants, les bénévoles qui participent à toutes les activités y compris extra sportives comme un concours de belote.

La loi sur le sport impose aux Fédérations de proposer, d'une manière facultative, à chaque licencié ou dirigeant des garanties complémentaires, que l'on appelle l'option avantage, qui moyennant le coût de 9,30 € par personne offre des garanties supplémentaires et plus importantes que celles qui sont prévues dans les garanties de base.

Dans la pratique très peu de licenciés ou de dirigeants souscrivent cette garantie, mais vous avez l'obligation de la proposer, si quelqu'un vous la demande.

Nous avons réalisé un bulletin, où il suffira que le licencié donne son nom, adresse et numéro de licence pour qu'il soit couvert en nous adressant les 9,30 €

- **La Responsabilité Civile (RC) :**

La responsabilité civile correspond aux dommages que l'on peut faire subir à autrui dans le cadre des activités assurées.

Les assurés sont la Fédération Française de Pétanque, la Fédération Internationale de Pétanque sur le territoire français, la SAOS Promo Pétanque, les Ligues, les Comités Départementaux, les Clubs et tous les groupements sportifs affiliés à votre Fédération, mais aussi les personnes physiques, c'est-à-dire tous les dirigeants, les représentants statutaires, les bénévoles et tous les titulaires d'une licence en cours.

Les activités garanties sont la pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal mais aussi les activités extra sportives. Dans la pratique il s'agit de tout ce qui est organisé au profit de la Fédération, d'une Comité ou d'un Club.

En ce qui concerne plus spécifiquement la RC des dirigeants, il y a aujourd'hui, malheureusement, des mises en cause de personnes et ce à titre personnel et ce au-delà d'une association ou d'une entreprise. Dés lors la vous êtes couvert au titre de la RC des dirigeants dont le montant des garanties est identique quelque soit la fonction du dirigeant, qu'il soit de la Fédération ou d'un Club.

En complément de l'assurance personnel, lorsqu'un licencié ou un bénévole subit un dommage à son véhicule personnel dans le cadre des activités garanties, la franchise restant due est prise en charge.

Au-delà de ce contrat de base qui existe déjà depuis 20 ans et qui s'est trouvé enrichi de garanties et d'activités, on vous propose des garanties nouvelles.

- **Assistance :**

Il est plaisant pour un licencié d'obtenir son billet pour le championnat de France, mais que se passe-t-il s'il subit une panne en cours de route avec sa voiture, ou que le moyen de transport qu'il utilise l'empêche de se rendre au Championnat de France ?

En principe en cas d'immobilisation du moyen de transport on vous rapatrie chez vous. Or, avec notre filiale FIDELIA gérant ce contrat d'assistance, nous avons obtenu une garantie qui permet dans ces hypothèses d'acheminer les qualifiés à l'endroit des Championnats de France.

Nous avons prévu également une aide financière de 100 € proposée au parent monoparental qui aurait un enfant malade de façon à obtenir une aide pour qu'il aille aux Championnats de France par exemple en faisant venir un parent pour la garde de l'enfant malade.

Les délégués qui accompagnent les qualifiés devront donc avoir la fiche avec les références de l'assistant qui sur le champ, téléphonera à la compagnie et mettra en place le moyen de transport de substitution.

Les mêmes garanties sont accordées aussi à tous les participants du Congrès National.

Vous avez aussi une assistance médicale, qui dans les hypothèses de blessures ou accident durant un congrès ou pendant une compétition.

- **La protection juridique :**

Cette nouvelle garantie prend en charge l'assistance juridique mais également les frais nécessaires à la résolution amiable ou judiciaire des litiges rencontrés par l'assuré. Cela permet aussi l'obtention de renseignements juridiques par téléphone grâce à notre filiale qui s'appelle Assistance Juridique, avec 80 juristes en permanence au téléphone qui vous donnent tous les conseils que vous pouvez avoir besoin pour établir un bail, un contrat de travail, et tous litiges sur le plan civil, social, administratif, pénal, commercial, immobilier, fiscal etc.

La Fédération est assurée et cette assurance pourrait être étendue aux Ligues et Comités Départementaux en tant que personne morale ainsi que toutes les personnes physiques qui sont habilitées à représenter ces Ligues et ces Comités.

C'est à chaque Comité d'apprécier l'utilité de cette garantie et de voir avec votre Fédération si vous souhaitez qu'elle vous soit étendue.

Il est rappelé que toutes les déclarations de sinistre doivent transiter par le Comité afin qu'il vérifie qu'il ne s'agit pas d'une déclaration fantaisiste et que la personne est bien licenciée ou qu'un Club est bien affilié.

Si vous avez des renseignements à demander vous pouvez passer comme d'habitude par le siège de votre Fédération à Marseille en privilégiant les e-mails.

Au-delà de l'assurance, nous avons mis en place un partenariat sportif. Nous souhaitons avoir un véritable partenariat et une véritable participation à la vie et aux actions de la Fédération. Nous avons un réseau d'agents locaux à l'heure actuelle de 700 en France, qui peuvent participer à vos manifestations de façon à ce que se crée un véritable lien avec votre Fédération.

Le projet de fusion avec les M.M.A. est aussi un enrichissement pour votre Fédération, puisque son logo de 3 boules pourra être facilement assimilé aux jeux de boules.

Nous sommes très heureux d'intégrer votre famille et nous espérons y rester le plus longtemps possible. Je vous remercie de votre attention et souhaite à toutes et à tous une bonne année 2006.

(Applaudissements)

Le Président. – Au niveau du partenariat, il a été reconduit le contrat que la SAOS avait avec MARSH à la différence que l'on a basculé ces montants en hors taxes, ce qui allégera la « mule » de la SAOS de 12 000 € environ. De plus, comme le groupe AZUR/GMF et plus tard MMA sont vraiment répartis sur tout le territoire vous-même pour vos propres animations, organisations locales, vous pourrez avoir recours à un partenariat supplémentaire local.

En ce qui concerne le support de licence, y figure les garanties dont bénéficient les licenciés. Comme celles-ci sont toutes accrues et augmentées, ce n'est donc pas gênant de garder le même support, puisque l'information est supérieure à celle qui est donnée. De plus, il paraissait inutile de changer notre support cette année alors que l'an prochain la compagnie sera à nouveau changée pour être MMA.

De plus nos amis de l'informatique dont Claude STIRMEL en particulier, estime qu'il faut changer sa forme qui pose des problèmes au niveau des impressions. A partir du mois de juin nous travaillerons sur la réalisation d'un nouveau support qui portera les indications et le logo MMA en plus de ceux de nos actuels partenaires en sachant que le groupe MMA/GMF nous aidera à financer ces supports.

L'option Avantage lié à la responsabilité civile citée supra, est célèbre depuis le procès opposant la Fédération de Gymnastique avec une gymnase de renom. Il nous oblige donc à proposer aux licenciés cette option qui augmente les indemnités perçues en cas de sinistre. AZUR/GMF reprend la même proposition que l'ancienne compagnie, et devra donc être proposée aux licenciés.

Enfin concernant la protection juridique, il précise que la Fédération a souscrit à celle-ci. Elle permet outre l'assistance recours, c'est-à-dire quand vous êtes attaqué, d'avoir des conseils téléphoniques et une prise en charge dans l'hypothèse d'une action devant les tribunaux.

Pour les Ligues et Comités nous proposons une souscription unique qui coûte environ 100 € par Ligues et Comités ou 0,04 € par licences. Soit vous êtes tous favorable et la garantie est acquise au tarif susmentionné soit chaque Ligue et Comité souscrit individuellement à des tarifs bien sûr supérieurs.

M. DAIROU ajoute que l'essentiel de cette garantie est basée sur la recherche de solutions amiables. Il rappelle qu'une assurance de protection juridique pour une association de 50-100 membres coûte environ de 500 à 800 € par an.

Ici compte tenu de nos relations privilégiées, le prix est divisé par 5. Ce prix de 100 € ne peut s'appliquer que s'il y a une adhésion collective.

A la question de savoir que est la limite financière de cette protection juridique,

M. DAIROU précise qu'il s'agit des litiges supérieurs à 430 € et le plafond de garantie par litige est de 15 800 €

M. CANTARELLI souhaite savoir comment obtenir une attestation simplifiée de couverture des bâtiments utilisés en location ?

M. DAIROU répond qu'il assure la responsabilité civile et non les locaux sauf en cas d'occupation à titre temporaire. Par exemple, le cite de l'actuel Congrès est assuré pour l'occupation temporaire des locaux au même titre qu'un boulodrome municipal utilisé pour faire des concours en hiver.

Par contre vos locaux que vous occupez à titre permanent ne sont pas assurés par la Fédération. Prenez donc contact avec votre assureur local. Le coût d'une telle assurance est fonction de la nature du bâtiment et des biens mobiliers à l'intérieur.

Le Président ajoute à titre informatif que l'assureur des locaux de la Fédération va être souscrite auprès d'un assureur local afin de diminuer la prime d'environ 30 %.

M. CANTARELLI s'interroge sur la transmission des dossiers en cours avec l'ancien assureur ?

M. DAIROU répond que notre assurance a pris effet le 1^{er} janvier, les sinistres qui ont été déclarés antérieurement ne nous concernent pas.

En ce qui concerne les duplicata de licences,

M. CANTARELLI trouve anormal qu'un licencié qui perd sa licence, repaye au prix fort l'obtention de sa copie. Il souhaite une vignette spécifique « duplicata » à prix réduit. En effet, s'il n'y a pas de vignettes à tarif réduit dénommées duplicata, le trésorier lui est obligé d'appliquer le tarif en vigueur.

Le Président répond que l'on en parle depuis longtemps, et qu'il semblerait normal qu'il ne paye que le coût du papier. Il est vrai qu'il n'y a pas lieu de repayer la cotisation à son club, au comité, à la Ligue et à la Fédération.

M. SALVANT souhaite savoir si les joueurs suspendus sont couverts par l'assurance ?

M. DAIROU répond que nous garantissons les licenciés qui ont une licence en cours de validité, il est certain qu'un joueur suspendu, il me semble difficile de le garantir.

Des précisions complémentaires seront formulées en la matière.

M. LAFFORGUE (*Président du Comité de l'Ardèche*) s'interroge sur les locations de véhicules.

M. DAIROU répond que la franchise sera prise en charge au même titre que l'utilisation de son propre véhicule pour les besoins de la pétanque.

M. « RAY » (*Comité de l'Ariège*) souhaite savoir si nous sommes couverts en cas d'intoxication alimentaire ?

M. DAIROU répond par l'affirmative.

M. GUERRIER (*Président du Comité de l'Ain*) précise qu'auparavant nous établissions des ordres de missions destinées aux accompagnateurs d'enfants non licenciés, par contre, il y a des parents qui en véhicule accompagnent leurs enfants. Est-ce que ces personnes sont toujours couvertes ?

M. DAIROU répond qu'ils sont effectivement couverts pour les parents qui accompagnent leurs enfants licenciés.

M. MARION (*Président du Comité départemental de la Charente*) souhaite des précisions relatives à la loi Châtel.

M. DAIROU indique qu'avant cette loi, pour résilier un contrat d'assurance, ou effectuer un changement, il fallait respecter un préavis de deux mois. La loi Châtel permet dans les 20 jours qui suivent la réception de votre nouvel avis d'échéance, de résilier ce contrat. Vous n'avez plus ce préavis de deux mois obligatoires. L'assurance peut se résilier au moment de son renouvellement.

M. CHAPPE (*Comité Eure et Loir*).revient sur la protection juridique en indiquant qu'il a eu des déboires avec les services fiscaux et personne n'a pu l'aider. Dès lors, il est très favorable à cette souscription.

Le Président sollicite l'assentiment de l'Assemblée afin de vous facturer sur la fiche financière de fin d'année : 0,04 €par licencié ou 100€forfaitaire.

(En l'absence d'oppositions, la souscription au contrat Protection Juridique est adoptée pour l'intégralité des Comités et Ligues)

CONGRES NATIONAUX

Le Président donne les sites des deux années suivantes :

- 2007 : Ajaccio.

La Corse a installé un stand d'information où vous trouverez notamment les tarifs proposés qui sont ceux réservés aux résidents corses donc moins chers que les tarifs habituelles aussi bien sur SNCM que sur Air France.

(Animation présentée par le Comité de Corse du Sud)

- 2008 : Belfort.

Les dossiers de candidatures sont ouverts pour 2009 et suivants. Alain Nicolier reste à votre disposition et attend les dossiers.

STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR

M. JUAN propose au vote de l'Assemblée quelques modifications des Statuts de la Fédération ainsi que de son Règlement intérieur

Statuts :

- * Article 6 : Ajout de « Wallis & Futuna » ;
- * Article 10 : Il n'y aura plus de cumul de mandats : un Président de Ligue ne pourra être élu au Comité Directeur de la FFPJP

Règlement intérieur :

- * Article 5-2 : Désignation du candidat : lorsque l'on doit présenter à l'Assemblée Générale le Président candidat, jusqu'à présent il n'y avait qu'un vote et en cas d'égalité, il y aura un second vote, et à la suite de ce second vote et si il y a à nouveau égalité, c'est le plus âgé qui passera.

*(Après un vote à mains levées, les modifications sont approuvées à l'unanimité)
(Pause de 15mn)*

REVUE : LE BOULISME

Le Président profite de la présence de Jean-Pierre JAQUET et Pierre-Marie VIDAL pour exposer la philosophie du projet sur lequel nous avons travaillé depuis décembre 2004 et fortement depuis février 2005. M. JAQUET a été longtemps Président du Comité Départemental de l'Essonne et également Directeur des Publications à la Régie Renault ; Il avait pris une mesure avec son Comité Directeur, qui était l'interdiction de l'alcool sur toutes les buvettes.

M. JAQUET (*Le Boulisme*)- Bonjour à toutes et à tous et très heureux de vous retrouver et de revoir des visages connus. Pour faire suite à l'intervention d'hier de notre Président concernant le Magazine Fédéral, je tiens à remercier publiquement Claude AZEMA pour la confiance qu'il a bien voulu m'accorder en me missionnant pour étudier la faisabilité de ce projet national.

Projet certes ambitieux mais tout à fait réaliste, compte tenu de la puissance de feu que vous représentez, amis dirigeants et Présidents de Ligues, Comités et Clubs, parfaitement encadrés par un Comité Directeur National résolument tourné vers l'avenir.

Un avenir qui s'accompagne d'une volonté de fer, afin de voir enfin aboutir la création d'un magazine indispensable pour le devenir que sont nos deux disciplines : la Pétanque et le Jeu Provençal. L'année 2007 sera une année importante, et nous nous devons d'être présent et bien présent pour se grand rendez-vous. Les nombreux témoignages et marques de sympathie et d'encouragement que je reçois depuis des mois me font chaud au cœur et plus que jamais je suis convaincu que nous sommes tous ensemble entrain de contribuer au tissage d'un fil rouge lequel va nous rapprocher, nous rassembler et nous rendre plus fort et nous permettre de revendiquer notre position au sein du monde sportif.

Sur les avancements de nos travaux je vais passer la parole à notre éditeur Pierre-Marie Vidal, patron de presse et président de la Société d'Édition Public. Merci à tous.

M. VIDAL. – Monsieur le président, mesdames et messieurs les présidents, je suis, croyez-le, très honoré de pouvoir m'adresser à vous mais aussi, et vous m'en excuserez, impressionné par le nombre et la qualité des dirigeants de la FFPJP ainsi réunis.

A vous tous, je voudrais faire partager une idée folle qui est devenue au fil des mois, si ce n'est des années, un vrai projet. Un projet ambitieux, mais organisé et réaliste. Un projet au service des deux axes de développement que rappelait Claude AZEMA hier dans son discours d'introduction : fidéliser et recruter.

Je veux parler du lancement en mars 2006 d'un magazine 100 % Pétanque et Jeu Provençal adossé à la FFPJP.

Un magazine pour quoi?

- Pour faire découvrir et contribuer à la reconnaissance de la pétanque et du jeu provençal ;
- Pour valoriser tous les aspects de la pratique : une discipline conviviale, accessible à un large public mais aussi faite de compétitions de haut niveau ;
- Pour promouvoir l'image d'une discipline qui doit faire des efforts pour séduire notamment les jeunes ;
- Pour mettre en valeur, entre autres, les bénévoles, les éducateurs, les arbitres et les coachs ;
- Pour faciliter la recherche de subventions, de sponsors, de partenaires et pour se faire reconnaître par les élus et les administrations ;
- Un magazine indispensable à une grande fédération, à l'image des autres fédérations sportives.

Un magazine pour qui et comment?

- Un magazine pour tous: pour les licenciés de la FFPJP, mais aussi pour tous ceux qui aiment la Pétanque et le Jeu Provençal.
- Un magazine trimestriel en 2006, bimestriel en 2007.
- Un magazine qui sera vendu uniquement sur abonnement en 2006, puis sur abonnement et en kiosque à partir de 2007, année de la célébration du centenaire de la pétanque.

Un magazine de quel type?

Je vous le disais, ce magazine s'adresse à un large public – c'est un magazine de loisir, conçu pour les licenciés mais aussi destiné à l'attention du plus grand nombre: à tous ceux qui aiment jouer à la Pétanque et au Jeu Provençal – ils sont 6 millions en France à pratiquer de façon occasionnelle et 2 millions de façon très régulière.

Quand j'entends les débats autour de la baisse des effectifs, je pense qu'il y a pour nous, dans cette direction, une vraie piste de développement.

Le magazine doit y contribuer car il valorisera tous les aspects de la pratique en donnant une large part au photojournalisme et aux interviews. En un mot, et ce sera notre ligne éditoriale, un magazine «proche du terrain».

(Présentation du magazine sur écran)

Découvrons ensemble le Bouliste, le magazine «proche du terrain» :

- « *Des invités hauts en couleur* », uniquement des amis des boules, grands joueurs d'hier et d'aujourd'hui, altesses royales ou «simples» citoyens, mais tous passionnés de Pétanque et de Jeu Provençal seront les invités du Bouliste.

- « *Il n'y a pas d'âge pour les champions* » : qu'ils soient blond ou brun, garçon ou fille, de 7 à beaucoup plus de 77 ans, comment progresser grâce à nos conseils de jeu, de stratégie, nos astuces dévoilées par les meilleurs éducateurs et les plus grands champions.

- *Un magazine pour parler de jeu et de stratégies* : A chaque mène, la bonne décision. Du lancer du bouchon jusqu'au 13^e point, en attaque, en attente, une rubrique pour choisir la bonne stratégie... mais toujours avec un seul objectif: jouer avec plus de plaisir!

- *des reportages inédits*: sur les produits, des événements, des tendances, avec des interviews, des reportages, des témoignages dans les dossiers exclusifs du Bouliste. Pour que vous soyez tous mieux informés de l'actualité du monde de la Pétanque et du Jeu Provençal.

Le premier de ces dossiers sera consacré à l'image et à la place de la Pétanque et du Jeu Provençal dans les médias. Une façon de prendre conscience du formidable potentiel de communication de cette discipline et du travail remarquable réalisé dans ce domaine par Quarterback, l'agence de la FFPJP.

- aller à la *découverte de nouveaux terrains* : pour s'évader grâce aux «bons plans» de notre rédaction, découvrir de nouveaux terrains et pourquoi pas, après les concours, en profiter pour faire un peu de tourisme...

- un magazine pour rendre visite à *la grande famille des Clubs* : du Nord au Sud, en France, à l'étranger, la « revue » permanente en 20 pages de tous les clubs qui bougent et de ceux qui les font vivre. Avec un regard particulier pour les clubs du «Cercle des 50» que nous allons développer.

En regardant cette image, je voudrais vous faire partager une impression qui est devenue une conviction au fil des visites de clubs. Ma conviction aujourd'hui est qu'il y a une réelle vitalité à l'intérieur de nombreux clubs et que si cette vitalité est bien mise en valeur par ce magazine nous allons faire rayonner la Fédération à un point que peu d'entre nous peuvent aujourd'hui imaginer.

Parlons d'argent : combien ça coûte? Le magazine sera vendu 5 € le numéro. En 2006, nous produirons 4 numéros vendus 20 € Dans le cadre de l'accord d'édition déléguée passé avec la Fédération, tous les licenciés auront droit à un tarif privilégié de 10 € par an. Je vous donne 3 grands rendez-vous à venir :

- la collecte des abonnements qui a commencé
- en mars 2006, la sortie du premier numéro daté d'avril, mai, juin
- 2007, la sortie en kiosque du magazine.

Nous pensons que les Clubs sont au cœur du succès de cette opération. Nous considérons qu'il est particulièrement normal de les remercier et de les honorer, c'est pour ça que nous avons créé le «cercle des 50».

Deviendra membre du «cercle des 50» tout club qui aura converti la moitié de ses licenciés en abonnés. A partir de là tout club membre « du cercle des 50» aura droit à deux avantages, d'abord un accès à une rubrique extrêmement privilégiée dans le magazine, et nous avons consacré sur notre budget marketing une enveloppe de 50 000 € qui sera répartie en

50 bourses de 500 € remises à 50 clubs membres du cercle par tirage au sort, et ce chaque année.

Promouvoir le Bouliste peut donc rapporter 500 € à votre Club.

Avant de rendre la parole à votre président, Claude AZEMA, je voudrais le remercier, ainsi que Alain CANTARUTTI et l'ensemble du bureau pour la confiance qu'ils nous accordent, remercier aussi les permanents de la Fédération pour l'aide qu'ils nous apportent au quotidien – merci à Xavier GRANDE et à toute son équipe.

Enfin remercier aussi et surtout tous ceux qui, depuis maintenant des semaines, sont allés « mouiller leur chemise » dans les Assemblée Générales pour défendre ce projet de magazine.

Je sais que c'est difficile, je sais qu'il y a encore des gens qui pensent – et je l'ai souvent entendu – « que ce n'est pas possible, que ça n'a jamais marché ». Ils ont raison sur un point, cela n'a jamais marché.

Par contre, ils ont tort de penser que ce n'est pas possible. Je suis au contraire convaincu que c'est possible pour au moins deux bonnes raisons.

Jamais dans la vie de la fédération un projet aussi élaboré n'a été développé, jamais nous ne nous sommes donné de tels moyens, jamais une telle réflexion sur le positionnement et le contenu du titre n'a été menée, jamais le bureau de la Fédération n'a été autant mobilisé, et enfin, jamais les premiers résultats ne se sont fait autant sentir ;

J'ai reçu en deux semaines, depuis le 1er janvier, presque un millier d'abonnements, des centaines de mails dont des dizaines de l'étranger.

Ensuite et surtout parce que je crois que ce qui distingue fondamentalement ce projet de magazine fédéral, c'est que c'est le vôtre: ce n'est pas un projet qui vient de l'extérieur. C'est un projet qui vient – grâce à Jean-Pierre JAQUET et au concours de la FFPJP - du plus profond de votre Fédération: de vous, des clubs, des Comités, des Ligues tous réunis pour contribuer au rayonnement de votre passion.

Alors ici à Dax – à ce congrès si réussi grâce à la formidable organisation de Jean-Claude MOREAU, je suis très heureux et fier de dire « vive Le Bouliste » et bravo à vous tous parce que cette réussite c'est la vôtre.

(Applaudissements)

Le Président ajoute que les principaux fers de lance de cette réussite sont les Clubs, les Présidents de Club, parce que cet abonnement se prendra essentiellement et surtout au moment de la prise de licence.

D'abord l'histoire de l'accueil à l'étranger, ce qui est étonnant c'est que toutes les Fédérations Etrangères ont déjà un magazine : la Belgique, l'Espagne, la Suisse, l'Italie, la Suède, et quand on les a informées de la création de ce magazine avec des pages internationales, elles ont tout de suite été intéressées parce qu'il y a déjà chez eux la culture de la communication et de l'écoute.

On a parlé de communication ce matin et il est vrai que la Fédération a fait de la communication institutionnelle avec la Télévision, non sans mal, d'abord seule, puis avec Canal + et maintenant Quarterback. Il faut l'amplifier et continuer.

En communication interne, on a été en retrait parce que nous n'avions pas de listing de nos clubs et encore moins de nos licenciés. Maintenant nous les avons et nous pouvons sortir la Lettre aux Clubs qui permet le contact direct avec les Clubs à travers les Comités et au-delà.

Le dernier maillon manquant serait la Revue Nationale qui pourrait aller directement chez nos licenciés. C'est un outil exceptionnel, autant vers l'extérieur de la Fédération que vers nos licenciés qui souvent ne sont pas licenciés.

M. DESBOIS précise qu'il faut savoir ce que l'on souhaite soit continuer comme ça, soit saisir un wagon qui va nous emmener vers une réussite, celle qui va nous faire reconnaître un peu plus. Je crois que c'est très important d'adhérer maintenant, parce que c'est une façon de prendre ses responsabilités pour l'avenir pour que notre passion la Pétanque puisse continuer. Je vous invite fortement à croire en ce projet.

(*Applaudissements*)

M. LAFFORGUE ajoute qu'il aurait bien aimé avoir quelqu'un de la Fédération pour présenter la revue. Il a essayé de vendre ce produit lors de l'Assemblée Générale et a écouté les commentaires. Il souligne que cette revue a été très appréciée et pense qu'elle aura beaucoup d'abonnements. Mais pourquoi le terme « Bouliste » ?

Le Président répond que lorsque M. JAQUET a présenté « Le Boullisme », il a immédiatement pensé à la Boule Lyonnaise. Après réflexion il s'agit de notre vision or pour le grand public quand vous dites le Boullisme, c'est indifféremment l'un ou l'autre et probablement plus la Pétanque que la Lyonnaise.

Pour ce qui est des Assemblées Générales, il a parfois été difficile d'avoir un membre du Comité Directeur à toutes celles-ci sachant que parfois il y en avait 28 Assemblées le même week-end.

M. LEGUET pense que nous nous y prenons un peu tard sachant que de nombreux joueurs ont déjà pris leur licence.

Le Président répond que c'est la raison pour laquelle nous avons décidé avec mes collaborateurs d'être présent aux Assemblées Générales.

M. VIDAL rappelle que huit jours après la réunion à Marseille du Comité Directeur, en octobre dernier, nous avons réussi à imprimer et distribuer dans les Ligues 300 000 Flyers et 30 000 affiches, et mis à disposition des CD-Rom de présentation. Si vos licenciés ont déjà pris leurs licences, on va vous envoyer et leur envoyer tout ce qu'il faut.

Un mailing est parti il y a quelques jours à destination des clubs comportant un document expliquant comment s'abonner, un document récapitulatif des abonnements et un document de saisie de nom des abonnés.

M. ROBERT (*Comité de La Meuse*) souhaite savoir combien de temps vous vous donnez pour réussir et à combien vous estimer le point d'équilibre de votre magazine économiquement.

M. VIDAL répond que nous sommes partis pour deux ans, le tirage des deux premiers numéros sera de 120 000 exemplaires par numéro donc celui du deuxième et du troisième trimestre 2006 et puis à partir du 4^{ème} trimestre 2006, nous en reviendrons à un tirage qui correspond au nombre d'abonnés.

Quel est le point d'équilibre pour la première année ? Il n'y a pas d'équilibre possible la première année sur un lancement de magazine, c'est tout à fait impossible. Les choses doivent être considérées à l'échéance de 3 ans en moyen terme et de toute façon le tirage devra être augmenté pour ce qu'on appelle la mise en place en kiosque, au début 2007. Un magazine a besoin de se roder dans son contenu rédactionnel.

Le Président ajoute que le coût d'un magazine 96 pages, couverture quadri, avec le tirage annoncé, c'est-à-dire sur 120-150 000 exemplaires sur une année, est de 821 000 Euros.

La revue n'appartient pas à la Fédération, ce n'est pas elle qui la réalise. La Fédération aura la possibilité d'aider la revue soit en prenant des abonnements, soit en versant des aides et en retour, nous percevrons des retours sur la publicité.

A partir de 120000-200000 exemplaires, nous allons attirer de nouveaux partenaires, des personnes qui n'ont jamais vu la Pétanque et qui viendront en raison du tirage élevé. Après ce sera à nous avec Quarterback d'essayer de capter ces gens là qui se sont intéressés à la revue pour essayer les amener à la pétanque et d'en faire des partenaires plus institutionnels au-delà de la revue. Une aide qui serait raisonnable, en incluant même celle qu'apporte l'assurance, ça pourrait représenter 0,10 – 0,20 € par personne. Ça ferait entre 100 et 120 000 euros sur 820 377 € Est-ce que la communication de la Fédération mérite 0,20 € par licence ? Ca je ne sais pas, c'est vous qui allez me le dire.

M. BOUCHE est surpris du titre choisi qui fait naître une certaine confusion avec l'autre magazine « Le Bouliste Mag ».

Le Président répond que lors de toutes les études réalisées, il a été utilisé ce terme. Le Bouliste Mag est sorti entre temps. Il n'y a pas de conflit ni d'opposition entre ces diverses revues. Celle de Rhône Alpes Pétanque est de qualité, notre ami Chalencon fait un travail remarquable. Le Bouliste Mag est un journal qui est bien fait, qui fait à la fois Pétanque et Lyonnaise. Au niveau du titre le dépôt a été fait au niveau de chez nous, ce n'est pas gênant car ce n'est pas tout à fait la même chose.

Il conclut qu'il souhaite que ce projet aboutisse étant donné que le maximum au niveau des études, des relations de presse a été réalisé. Nous avons maintenant les moyens d'avoir cette revue, de la financer avec les abonnements et la publicité. Un outil comme celui-ci est indispensable pour avoir une bonne image dans le public.

M. LARVARON souhaite avoir des précisions sur le montage financier et sur le groupe d'édition.

Le Président répond qu'il n'y a rien d'officiel pour l'instant. L'estimation est de 120000 € dont quasiment la moitié issue de l'assurance. Ce qui fait que le 0.20€ ou 0.30 ne fera plutôt du 0.10 ou 0.15 € Sur le groupe lui-même, il donne la parole à M. VIDAL.

M. VIDAL précise tout d'abord qu'il ne s'agit pas d'un montage. La Société d'Édition Public qui certainement pas de façon philanthropique, mais de façon très raisonnée a décidé d'investir ce secteur. Votre marché du lectorat, est assez important et il semble surpris de voir qu'aucun éditeur n'a fait l'effort nécessaire pour l'investir. Un lancement de titre aujourd'hui, c'est très facilement 1 million d'euros pendant 3 ans. Nous nous sommes mis un peu en retrait de ça en ayant une périodicité trimestrielle très raisonnable pour rôder la formule.

Ensuite en ce qui concerne notre entreprise, il s'agit de la Société d'Édition Public sise à Issy les Moulineaux. La Société a une vingtaine d'année dont ses grands actionnaires sont la MACIF, et d'autres magazines.

Le Président cite des titres tel qu'« Acteurs publics » et « Profession Politique »
(*Applaudissements*)

COMPETITIONS PAR CLUB

1) Compétitions par équipes de clubs :

M. CAMPO signale qu'un groupe de travail a été constitué début 2005 pour étudier et proposer de nouvelles formes de compétitions à offrir à nos licenciés. Après différentes réunions et nombreux échanges, amendements du Conseil National et du Comité Directeur de la FFPJP, un règlement de cette nouvelle compétition vous a été adressé pour application dès l'année 2006.

Il remercie l'ensemble des membres du groupe de travail, les Présidents de Ligues, et les Présidents des Comités Départementaux qui se sont impliqués dans l'étude et dans les différentes propositions de ce projet.

Il rappelle les principaux objectifs de ce Championnat par équipes de club :

- * Redonner une place privilégiée aux clubs, base de notre Fédération sportive.
- * Faire porter moins l'intérêt personnel de chacun que les couleurs d'un club ou/et d'une commune, ce qui sera plus parlant aux yeux de leurs responsables (élus en particulier) et de la presse.
- * Mettre en place une compétition conviviale sous forme de Championnats réguliers et non de coupe, permettant à chaque joueur de jouer à son niveau.
- * Développer une compétition qui se jouera obligatoirement par équipes de club, laissant parallèlement la place à d'autres concours dans lesquels chacun pourra jouer avec qui il veut dans le cadre du règlement de la FFPJP. Depuis la fondation de notre Fédération nous avons toujours eu le même type de compétition et qu'il était certainement indispensable de mettre en place peut-être des compétitions plus adaptées et/ou certains joueuses et joueurs attendent d'autres possibilités.
- * Faire pratiquer les joueurs dans un esprit collectif et non individuel.
- * Eviter que l'aspect récompenses pécuniaires soit prépondérant, donc éliminer de ces rencontres certains joueurs qui ne font pas souvent honneur à notre discipline sportive, d'autant que les équipes seront constituées par les clubs.
- * Permettre aux joueurs de participer à une compétition en connaissant à peu près la durée des rencontres, comme d'ailleurs dans les autres disciplines sportives.

Ces nouvelles compétitions par équipes de club sont une étape très importante pour notre discipline sportive. Notre environnement social et économique s'est profondément modifié au cours de ces dernières années et il était indispensable de pouvoir offrir à nos licenciés des compétitions de proximité, limitées dans la durée, leur permettant de jouer à leur niveau avec un esprit collectif; n'oublions jamais que nous sommes une Fédération sportive où nous devons concilier loisir et compétition.

Il existe un certain nombre d'expériences très concluantes dans divers départements : 2006 sera donc une année expérimentale. Les Comités Départementaux organisant ces compétitions par équipes devront nous informer des éventuelles difficultés rencontrées, afin qu'elles soient examinées par le groupe de travail et que soient apportées éventuellement des modifications au règlement.

Une évolution possible de cette compétition vers des championnats de Ligues et/ou inter-régionaux et pourquoi pas nationaux, sera étudiée durant les deux années de mise en place par le groupe de travail fédéral, les Présidents de Ligues et le Comité Directeur de la

FFPJP; il conviendra notamment d'étudier d'éventuelles possibilités d'aide financière et des systèmes fiables de montée et descente des équipes.

C'est un véritable challenge pour tous, même s'il faut toujours savoir rester modestes, nous devons être très ambitieux pour notre discipline sportive.

Sachez, chers amis, que « le seul combat perdu est celui auquel nous renonçons ».
(*Applaudissements*)

II) Compétitions par équipes Jeunes :

M. CANTARUTTI précise que ce Championnat doit faire aller les dirigeants, les clubs vers les jeunes et non le contraire. Parce que ces jeunes sont trop souvent traités de façon marginale, c'est-à-dire, ou momentanément ou partiellement voire épisodiquement et trop souvent ce sont les mêmes jeunes que l'on cible.

Nous vous proposons cette compétition qui doit comporter une dimension de mixité sociale, de coexistence intergénérationnelle et d'entente clubs. Elle doit enseigner des valeurs de sport collectif : esprit d'équipe, engagement, confiance, loyauté, respect de l'autre, etc. C'est pour ça que le mélange de trois minimes, 4 cadets et un junior, soit 8 joueurs sur le terrain plus 3 remplaçants, soit 11 jeunes par équipe, pour un championnat style rugby, football par poule avec des rencontres, suite à un calendrier établi et suivi par le Comité Départemental.

Un calendrier sollicitant nos jeunes au moins tous les 15 jours sur une durée de 5 à 6 mois. (*Sifflets*)

Après une année d'utilisation dans son département force est de constater que le plus dure n'est pas de trouver des jeunes pour faire des équipes, ni d'éprouver leur fidélité tout au long du championnat, mais le problème se situe au niveau des adultes encadrant. Et vos sifflets me confortent dans ce sentiment. Le déroulement d'un match donne de l'importance à tous les acteurs qu'ils soient minimes, cadets ou juniors, les plus âgés ne sont pas forcément les plus forts.

Tout le monde à besoin de tout le monde, les deux joueurs désignés tireurs ou pointeurs gardent beaucoup d'importance et ne sont pas remisés au rang de faire-valoir. Les triplettes sont composées ainsi pour valoriser les minimes et les cadets qui jouent avec un junior et en même temps évoluer favorablement au niveau technique. Une telle compétition doit fidéliser nos licenciés jeunes, car plusieurs dates de rencontre leur sont proposées et cela évite des compétitions trop éloignées en terme de dates, tels que les championnats départementaux, des interligues, des concours dominicaux très épisodiques et dans des concours où les parents ne les conduisent par forcément.

Il faut établir, par le Comité Départemental, un calendrier qui retient l'attention et la motivation de ces équipes de jeunes durant une période allant de 5 à 6 mois. Ces matchs ont une durée courte et peuvent se dérouler l'après-midi pour coller à la réalité sociale en vigueur de nos jours. Un enfant doit être pris en charge et ramené à ses parents à une heure précise.

Il faut essayer, si vous mettez en place cette compétition, de vous renseigner sur les calendriers des autres sports.

Il y a une notion d'entente géographique entre clubs, un peu comme cela se passe dans les milieux du football ou du rugby où deux ou trois clubs se mettent ensemble pour faire jouer et proposer des équipes à ces championnats, évidemment ce sont des ententes qui doivent être validées par le Comité Départemental qui connaît le mieux la géographie et les clubs de son département, pour éviter que deux clubs très éloignés mais possédant les meilleurs jeunes dans diverses catégories se rassemblent pour rafler la mise.

Enfin cette compétition pourra permettre de mieux structurer le club pour les dirigeants, les éducateurs. Cette forme de compétition donnera un encadrement et une identité club chez les jeunes.

Dernier point, pourquoi une telle composition d'équipe ? : un junior, parce que c'est la catégorie qui a d'autres possibilités de jeu avec des adultes. Un junior est le grand frère de l'équipe et ensuite 4 cadets parce que c'est la catégorie la plus importante et la catégorie charnière de nos jeunes et enfin 3 minimes, catégorie à encourager mais catégorie aussi à former.

(Applaudissements)

A la question de **M. CANTARELLI** de savoir si la nouvelle règle d'ouverture pour les jeunes à la catégorie supérieure est applicable à cette compétition, il lui est répondu par l'affirmative.

III) Compétitions Interentreprises :

M. DELCHET précise que l'objectif du Championnat InterEntreprises par équipe est de toucher un nouveau public, celui du monde du travail dans lequel nous sommes fort peu présents.

Notre championnat actuel n'est qu'une compétition qui permet à des joueurs déjà licenciés d'avoir une autre chance de disputer un Championnat de France. Vous avez tous reçu le règlement définitif ainsi que le calendrier 2006 de la compétition. Pour ceux qui étaient présents à Soustons, vous avez pu assister à une présentation de ce championnat.

La compétition : le but, avantages et inconvénients

Le but est de développer la Pétanque dans le monde du travail et bien entendu de rechercher de nouveaux licenciés et de les fidéliser.

Cette compétition permet de clarifier la composition des équipes. Pour les joueurs, son caractère convivial et amical et son esprit sportif permet de favoriser les contacts des acquis hors de leur champ professionnel en jouant avec des collègues de travail licenciés intra ou extra départemental. Elle leur permet de jouer à leur niveau, alors qu'à l'heure actuelle, ce sont toujours les mêmes qui gagnent !

La durée des parties est de 2 ou 3 heures et peuvent se disputer le soir après le travail.

Certains peuvent soulever l'inconvénient d'un tel championnat, à savoir, l'exclusion des retraités et des demandeurs d'emploi. Or les retraités ne sont plus dans le monde du travail. L'autre inconvénient relevé est le coût élevé d'un tel championnat. La Fédération prend en charge certaines dépenses et il y a la possibilité de demander la participation financière des comités d'entreprise.

Il est demandé de désigner un correspondant, un contact dans les Comités.

Certains pensent que dans les petits départements, ils ne trouveront pas d'entreprises. Il cite alors l'exemple du Comité du Jura qui en tant que département rural, a depuis 30 ans ce championnat avec quelques 30 ou 40 équipes.

Dans le secteur public vous pouvez toucher les hôpitaux, Conseils Généraux, Conseils Régionaux, Mairies, Gendarmeries, Commissariats, EDF-GDF, la Poste, Sapeurs Pompiers, France Télécom, la SNCF, les Banques, etc... et bien sûr le secteur privé, les moyennes et grandes entreprises locales.

Au niveau du règlement, les équipes ont composées de 6 joueurs appartenant à la même entreprise. Parmi ces joueurs on pourra accepter deux joueurs qui seront licenciés dans

un département différent. Les rencontres auront lieu de la même façon que pour la Coupe de France : 6 parties en tête à tête, 3 parties en doublettes, 2 parties en triplettes.

Il remercie les 4 équipes qui ont participé à Soustons à la démonstration de cette nouvelle compétition qui a été une réussite. Elle s'est déroulée le vendredi après-midi devant un nombreux public. Les 4 équipes étaient : l'Assemblée Nationale du Comité de Paris, Les Fromageries Bel du Comité Jura, Peugeot Set « Font » du Comité de l'Allier et la Ville d'Aurillac du Comité du Cantal qui a remporté la compétition.

Pour 2006, l'objectif est de mettre en place à Aurillac une finale nationale, regroupant 8 équipes issues des qualificatifs par Zone effectués en juin. En amont les phases départementales et régionales s'organiseront selon le nombre de Comités participants. A Aurillac la compétition commencera le samedi matin, en même temps que le Championnat des Entreprises. Le principe validé par le Comité Directeur de la Fédération est de remplacer l'actuel Championnat des entreprises par cette nouvelle compétition, l'échéance est fixée à 2008.

Le groupe de pilotage demande à tous les Comités de mettre en place ce nouveau championnat le plus rapidement possible et se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements.

(Applaudissements)

Le Président remercie Yvon qui s'est impliqué dans ce sujet dès son arrivée à la Fédération. Sujet pas facile, parce que dans les Comités, la majorité d'entre vous ne s'intéresse pas vraiment au sport en entreprise. C'est nouveau, c'est du travail, mais c'est quand même « rentable » au niveau des licenciés et des effectifs.

Si les effectifs du Comité du Jura sont stables ou progressent c'est grâce à ces 400 ou 500 joueurs qui ne jouent qu'à ça.

M. LEGUET s'interroge sur la durée des parties qui fixées à de 2 ou 3 heures lui paraissent insuffisantes.

Le Président répond qu'une rencontre fait en moyenne 3 heures. Ce sont des parties qui vont assez vite. Ce ne sont pas de joueurs de très haut niveau et les points défilent assez rapidement. Quand ils se retrouvent à la sortie du travail, vers 21 heures ils ont terminé. Ils ne jouent pas jusqu'à minuit, une heure de matin.

M. LEGUET souhaite que l'on définisse l'entreprise parce que une administration peut dans certains cas être une entreprise. Il donne l'exemple concret de joueurs qui travaillent au Ministère de l'Agriculture dans le Jura et qui souhaitent jouer avec des personnes de l'Ain travaillant dans la même ministère. Est-ce possible ?

Le Président répond qu'il faut effectivement préciser ces points.

M. JISTA (*Président du Comité de l'Eure*) pense que cela ne va pas permettre de recruter des licenciés en raison de la non prise en compte des retraités.

Le Président répond qu'il s'agit aujourd'hui du monde du travail stricto sensu.

M. DELCHET précise que les intérimaires doivent jouer dans leurs entreprises d'intérim. Nous ne souhaitons pas revenir à l'ancien système corporatif où un joueur de la Poste de tel village jouait avec la Poste d'un autre village.

C'est un nouveau championnat et il faut s'adapter à ce règlement qui a été fait par la Fédération. Il y aura des exclus, mais on ne peut pas contenter tout le monde.

M. LEGUET demande qui va prendre en charge les deux joueurs du département limitrophe ?

Le Président répond que le défraiement peut se faire d'une part au prorata, mais les gens doivent se retourner de plus en plus vers l'entreprise. C'est une nouvelle aide, ils ne vont pas jouer pour le Comité X, mais pour leur entreprise.

M. LARVARON signale que le fait de prendre deux licenciés dans un autre comité peut permettre de monter une grosse équipe au lieu d'amener deux joueurs non licenciés. Le fait de vouloir supprimer le championnat triplettes nous enlèvera toutes les petites entreprises et tous les petits artisans. Il souhaite donc que la suppression du Championnat soit soumise au vote du Congrès.

Le Président répond par l'affirmative et ajoute qu'en général lors des Championnats en triplettes d'entreprise, ce sont des joueurs qui ont déjà fait d'autres championnats de France, généralement de bon niveau. Ce n'est pas la cible recherchée.

Nous sommes en phase d'expérimentation et en fonction des résultats et des premières ébauches, le règlement sera amélioré, modifié.

INTERVENTION DE M. NATAF

DTN

M. NATAF (*Directeur Technique*)- Il était une fois un batracien, qui se trouva plonger dans un monde fait de bruit et de silence, de fausses annonces et d'interprétations, de chaleur et de convivialité.

Baigné dans ce monde, un peu méconnu, j'ai essayé de surnager et une fois la tête hors de l'eau j'ai voulu essayer de sortir jusqu'au maillot.

La méthode reste toujours discutable, issue d'un autre milieu, naturel quand même, elle est faite de passion et de détermination, de pugnacité et de difficultés mais apporte beaucoup de satisfactions.

Voici plus de 3 ans que cela dure et il vous faudra me supporter encore 3 ans, c'est encore loin mais pas tant que cela.

J'ai voulu faire cette introduction pour vous définir le rôle toujours pas complètement compris d'un Directeur Technique qui n'est pas seulement le garant de la pratique technique, mais doit intervenir sur un ensemble de choses qui n'ont rien à voir avec le libellé du titre, mais dont la maîtrise fait évoluer les actions.

Je tiens à remercier l'ensemble du Comité Directeur et en particulier le Président un de mes deux patrons, l'autre étant le ministre, pour la confiance qui m'a été accordée et que j'espère ne pas décevoir durant ces 3 prochaines années.

Il était temps à mi-chemin de rapidement dresser un bilan de mes actions.

Sur le plan des résultats sportifs, je crois que nous avons réussi une saison exceptionnelle, je dis nous parce que ce sont tous les éducateurs qui ont œuvré dans les sélections, les dirigeants qui ont permis par leur investissement de réaliser nos projets, et enfin les entraîneurs de toutes les catégories qui ont su gérer les équipes qui leur ont été confiées.

Bien sûr, il faut aller plus loin, en créant des pôles d'entraînements pour nos jeunes et moins jeunes, bâtir une filière d'accès au haut niveau pérenne et solide, densifier nos actions en permettant au sein des Comités et Ligues de former des équipes pour mieux les préparer aux joutes internationales.

Pour le haut niveau je suis assez satisfait des avancées qui ont été réalisées, mais on ne peut pas se contenter de ce secteur il faut s'intéresser à la base et au Jeu Provençal.

Pour ce dernier, la commission s'est mise au travail et je pense que l'on va réussir à mieux développer cette pratique.

Dans le domaine des outils pédagogiques, nous avons constitué depuis 3 ans un dossier intéressant, avec la cassette et DVD « l'approche de la Pétanque », les cahiers de la pétanque, et le CD ROM que les secrétaires vous ont remis « réflexions sur l'arbitrage », je ne vous cache pas que je suis assez déçu par le nombre vendu qui est faible au regard de l'intérêt que cela peut apporter pour la formation.

Leur vente peut servir à un projet d'un DVD sur l'entraînement, mais nous avons besoin de votre action de promotion pour nous permettre d'envisager le tournage suivant.

Je vous présente les objectifs que la DTN se fixe pour l'année 2006 et vous pourrez ensuite me poser les questions que peuvent susciter mon exposé.

(Projection du diaporama)

Je vais vous présenter les objectifs qu'on s'est fixés cette année avec la DTN qui vont se décomposer comme suit :

FORMATION

- Mettre en place un Brevet Professionnel
- Développer l'unité capitalisable pétanque du BPJEPS APTT (arrêté du 29/04/2005, parue au JO du 14/05/2005)
- Continuer la formation BF1 et BF2 en insistant sur la préparation des candidats.

COMPETITION

- Développer une image valorisante, par la présentation de compétitions innovantes
- Revoir nos compétitions de bases pour fidéliser nos pratiquants.
- Labelliser nos nationaux pour les rendre attractifs aux partenaires potentiels et faciliter un classement des joueurs plus objectif

DEVELOPPEMENT

- Développer l'utilisation des passeports Pétanque et bientôt du jeu Provençal
- Se rapprocher de l'éducation nationale
- Proposer un projet pédagogique cohérent avec des outils pédagogiques adaptés
- Reconduire le Masters Jeunes

SELECTION

- Jeunes : Championnat du Monde 2007-2006 Championnat d'Europe même date que le Championnat de France
- Féminines : Championnat du Monde 2006 groupe de filles avec trois stages prévus avant la sélection
- Féminines Jeunes : Poursuite de la détection

- A': Sélection pour les Masters
- Espoirs : Poursuite de l'envoi d'espoirs sur des concours en France et à l'étranger. Constitution d'une équipe pour les Masters
- Senior: Championnat du Monde 2006

(Applaudissements)

Le Président remercie Victor et ajoute que Michel Aubert avait déjà beaucoup apporté à la Fédération avec la mise en place des Brevets. Mais en plus, Victor nous apporte énormément que ce soit au niveau relationnel avec le Ministère ou le CNOSF et au niveau du travail avec les Educateurs et les élus.

Il excuse Josiane GALLAND qui a des ennuis de santé. Le docteur l'a emmenée à l'hôtel pour la faire soigner.

Avant de donner la parole à M. BERNARD, il précise que la Fédération Internationale avec le CIEP, a agréé des kits de Pétanque ludique avec des petites boules en plastique légères, des tapis de sol et des petits objets pour faire des démonstrations dans les écoles, des cubes pour le tir, des petits plots pour jouer et des cibles pour s'entraîner.

Au niveau international, les mutations sont toujours régies par la même règle, c'est-à-dire qu'on ne prend un licencié d'un pays dans l'autre que s'il y réside ou s'il y travaille, il n'y a pas encore de passage libre. La Fédération Internationale n'a pas encore pris cette décision.

La Fédération d'Andorre nous fait savoir que son année de licence est décalée d'un mois, donc les licences 2005 sont valables jusqu'à fin janvier 2006.

Des stages sont mis en place pour ceux qui souhaitent améliorer leur Allemand. Ils déboucheront sur des possibilités d'être volontaire français bénévole au moment de l'organisation de la Coupe du Monde de Football en Allemagne, alors si vous connaissez des jeunes qui parlent très bien Français et Allemand, faites leur savoir.

M. BERNARD est très heureux de se trouver à ce Congrès national. Il constate qu'il y a parmi les dirigeants beaucoup de cheveux blancs et d'autres auxquels ils manquent des cheveux, ce qui veut dire par là que la relève des jeunes est difficile à venir.

Le dirigeant est une espèce qui se fait rare, qu'on a souvent tendance à critiquer, mais que personne ne veut remplacer.

(Applaudissements)

Lorsqu'il a quitté la Fédération Internationale il y a 15 mois, il y avait 61 Fédérations, et 67 maintenant. C'est un avancement important qui a été fait et la Fédération Internationale prend une bonne place dans le monde : comme il se plaît à dire souvent « si tous les boulistes du monde pouvaient se donner la main, quelle belle ronde d'amitié et de fraternité nous ferions autour du monde ».

Le Championnat du Monde se déroule à Grenoble pour les Seniors et les Féminines du 20 au 24 septembre. Il y aura également un Championnat d'Europe qui se déroulera à Neuchâtel en Suisse.

Si vous voulez durer, réfléchissez 30 secondes et continuer d'aller de l'avant. Ne pas trop créer de compétitions car à ce moment là vous chargez les Comités Départementaux au niveau des calendriers sportifs car le Comité Départemental du Nord n'a pas la même période que celui du Sud. Il faut peut être appliquée la formule qui avait été citée par M. Bambuc : à savoir « qu'il y ait dans chaque société autant de licenciés que ce qu'il y a de membres ».

Il souhaite que vos vœux se réalisent pour 2006, et nous nous donnons rendez-vous en 2007 à Ajaccio.

(Applaudissements)

Le Président rappelle que le groupe de travail relatif au centenaire de la naissance de la Pétanque va se réunir à partir du mois février. Nous attendons vos idées et même des personnes ressources intéressées.

INTERVENTION DE M. SEUILLARD :

Du FNDS au CNDS

M. SEUILLARD intervient pour parler du financement du sport en France puisqu'en 2006 au niveau de l'Etat, il connaît un virage très important. Il rappelle que jusqu'à présent, le financement au niveau étatique était assuré d'une part, par le budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports et d'autre part, par le Fonds National pour le Développement du Sport.

Or en 2001 est intervenue la nouvelle Loi d'Organisation des lois de Finance (LOF) qui dans son article 21 a notamment prévu qu'un compte d'affectation spéciale, comme le FNDS, devait avoir des ressources en liaison directe avec les dépenses. Or, le FNDS était financé pour l'essentiel par la Française des Jeux sur des jeux qui n'avaient aucun rapport, à part le Loto Sportif, avec le sport.

Est apparue la nécessité de supprimer le FNDS, les états généraux du sport qui se sont tenus en octobre 2002 ont fini par proposer une solution : la création d'un établissement public national à caractère administratif : le Centre National pour le Développement du Sport.

Avec ce nouvel établissement on a redéfini les missions. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a récupéré tout ce qui concerne le haut niveau qui était sur le FNDS et notamment tout ce qui transitait dans les Conventions d'Objectifs des Fédérations Sportives Nationales. Ont été transférés aussi au Ministère les crédits d'Etat qui figuraient sur le FNDS, c'est-à-dire les crédits qui servaient aux constructions ou aux modernisations de CREPS ou de l'INSEP. A été transféré à la mission relevant du Ministre de la Jeunesse et des Sports, au titre de l'ancien FNDS, 110 millions d'Euro correspondant à ces nouvelles attributions. Les autres attributions dévolues au Centre National pour le Développement du Sport correspondent aux sports de masse, qui figuraient sur le chapitre 3 du FNDS et aux équipements sportifs subventionnés, c'est-à-dire en ce qui nous concerne : les boulodromes, qu'ils soient maîtrise d'ouvrage d'une collectivité locale ou maîtrise d'ouvrage d'une association.

Dans la présentation du budget du Ministère, maintenant on parle d'une mission qui se décline en trois programmes :

- le Sport
- la Jeunesse et Vie Associative.
- Conduite et Pilotage qui regroupent les moyens en personnel et de fonctionnement des services déconcentrés du Ministère.

Chaque programme se décline en actions, ses actions se déclinent en sous actions.

Il faut simplement savoir que le budget général du Ministère s'élève pour 2006 à 756 millions d'Euro et représente 0,28 % du budget de l'Etat.

Le programme sport, celui qui concerne les subventions attribuées aux Fédérations Sportives, à l'exception des crédits de personnel, c'est-à-dire les 16150 cadres techniques qui sont financés sur le troisième programme « Conduite et Pilotage », ce budget est de 200 millions d'Euros, soit par rapport à l'année dernière une progression de 1,66%.

C'est peu, mais ça a été en partie amélioré, car lors des débats budgétaires est intervenue la crise des banlieues. Elle a dans un premier temps surpris le Ministère de la Jeunesse et des Sports, une année où la vie associative s'était vue privée d'un certain nombre de crédits. Dès lors, le Gouvernement a évidemment réagi en rétablissant des crédits et en prévoyant des crédits supplémentaires pour aider les associations de base : 16 millions d'euros ont été attribués pendant ces discussions budgétaires, l'essentiel venant sur le programme Jeunesse et 3,8 millions venant sur le programme Sport.

Sur le programme sport, les 4 actions retenues sont les suivantes :

- Développement du sport de masse, ce sont les crédits déconcentrés qui servent aux Directions Départementales et Régionales pour aider localement les Clubs, les Associations ou des actions particulières sur le budget de l'Etat. Les crédits attribués sont en baisse de 5% par rapport à l'année dernière et ils servent notamment au plan Sport-Emploi qu'avait lancé Guy Drut en son temps, à la création de postes FONJEP ;
- Développement du sport de haut niveau : les moyens ont été sensiblement accrus, puisque tout ce qui est venu de l'ancien FNDS a été reporté sur le sport de haut niveau, il s'agit de 112 millions d'Euros y compris les équipements. Une légère baisse par rapport à l'an dernier d'environ 3%, étant entendu que les conventions d'objectifs des Fédérations Sportives auront à peu près les mêmes crédits que l'an dernier ;
- Prévention par le Sport et Protection des Sportifs : là un crédit de 15 millions a été accordé qui présente une progression de 0,50% ;
- Programme Métiers du Sport : un crédit de 17,90 millions soit une progression de l'ordre de 11%.

Nous avons 756 millions sur le budget à la disposition du Ministre et nous avons ce qui remplace le FNDS, là où le mouvement sportif avait une gestion paritaire dans le cadre d'un compte d'affectation, qui n'avait pas de personnalité morale, mais qui dépendait du Ministère, où nous étions au niveau national et au niveau des commissions régionales du FNDS à parité entre l'Etat et le mouvement sportif.

Le CNDS est un établissement public à caractère administratif qui relève de règles de la comptabilité publique. Le Ministre en est le tuteur directement. Pour son fonctionnement, il sera doté d'un Conseil d'Administration (21 membres), un Président nommé par le Ministère, 3 représentants de droit : le Ministre des Sports, le Ministre du Budget, le Président SERANDOUR du Comité Olympique, puis 17 membres qui sont nommés par le Ministre. Une nouveauté, 3 représentants des Collectivités Locales, l'un désigné par l'Association des Présidents de Région, l'autre par l'Association des Conseils Généraux, le 3^{ème} par l'Association des Maires. Ajouter à cela 4 personnalités qualifiées, 3 le sont à l'initiative et au choix du Ministre et un sur proposition du Comité Olympique. Sur 21 membres de ce Conseil d'Administration nous avons 6 représentants du mouvement sportif.

Avec le Président, il y aura là aussi un haut fonctionnaire le Directeur Général.

Par ailleurs, va être créé un Comité de Programmation pour les équipements. Ce Comité à qui seront soumis dans un premier temps les projets de réalisation d'équipements relevant du CNDS est composé de 6 personnes. Le Président sera nommé sur proposition du Président du Comité Olympique, il y aura 2 représentants du mouvement sportif et 2 représentants de l'Administration et 1 représentant de l'« ANDES » (association chargée des équipements sportifs des Maires de France), là théoriquement nous serons en meilleure position, encore que ce n'est qu'un avis qui sera après avalisé sur les programmes retenus par le Conseil d'Administration.

La procédure qui n'est pas encore définitivement arrêtée pour les boulodromes sera quasiment la même que celle qui existait pour le FNDS, avec dossiers qui doivent arriver avec accusé de réception 6 mois avant la réunion du Conseil d'Administration. Il ne faudra pas oublier le Comité Olympique et la Fédération et obtenir un avis favorable du CROS et CDOS.

Les perspectives pour les boulodromes sont moins bonnes surtout en 2006, parce que l'établissement ne touchera que 11 mois de recettes au lieu de 12, et réparties au sein d'un budget dont on ignore tout puisqu'il sera voté par l'Etablissement Public et on ne sait pas encore qu'elle sera la répartition entre les subventions de fonctionnement. L'enveloppe sera vraisemblablement moindre par rapport à l'année dernière.

Les ressources du CNDS :

- 1,78% sur les recettes de la Française des Jeux en France métropolitaine et Outre Mer avec un plafonnement à 150 millions d'Euros.
- 5% taxes sur les droits de télévision (retransmission des spectacles sportifs) sont estimées à 30 à 40 millions d'Euros. Le mouvement sportif a réagi, l'Assemblée Générale des CROS et CDOS a demandé une amélioration parce que dans le financement des équipements le Ministère a glissé qu'il fallait honorer les engagements antérieurs du FNDS qui ne sont pas réalisés c'est-à-dire les opérations lancées et non réalisées viennent en charge du nouvel établissement. Donc, il y a une majoration globale. Il a été dégagé 0,22% supplémentaire à la demande du Gouvernement sur la Française des Jeux avec un plafonnement de 23 millions d'Euros. Ce crédit est prévu pour les 3 prochaines années uniquement.

Au total le CNDS bénéficiera de 203 à 213 millions d'euros. Les délais de paiement seront plus longs puisque l'établissement n'est toujours pas créé, que la note d'orientation de la part régionale ne sortira qu'en mars ou avril. La première réunion d'équipements devrait se tenir au mois de juin alors qu'elle se tenait fin janvier. Un décalage des paiements aux associations est à prévoir et les subventions ne seront versées qu'autour des mois d'octobre ou novembre.

(Applaudissements)

REMISES DES PRIX
BERNARD DUC DES MUNICIAPLITES
Et
KIKI AUSSARESSES

Le Président signale qu'en ce qui concerne le prix Bernard DUC pour les municipalités, le Comité Directeur avait désigné la Municipalité la plus sportive : la Ville du Pontet. Malheureusement les élus n'étaient pas libres ce week-end, nous ferons donc remettre en excusant les élus, par Michel COSTE, le Président du Comité, la plaquette souvenir pour la Ville du Pontet, ville pétanque 2005.

Depuis le décès de notre ami **KIKI AUSSARESSES** du Républicain Lorrain, nous attribuons chaque année un prix à un journaliste. Cette année, nous avons choisi un journaliste à Lyon Matin qui a disparu au moment de la fusion avec le Journal Le Progrès et qui a travaillé plusieurs années à la création du magazine Rhône Alpes Pétanque. D'abord avec « Joël Villars » qui en a été un peu le promoteur avec lui et puis courageusement il a repris lui-même ce magazine dans lequel il fait pratiquement tout, sélectionne les articles, fait les maquettes, tape à l'ordinateur, s'occupe des abonnements et fait les photos.

C'est avec un immense plaisir que nous avons choisi pour honorer ce journaliste, l'inviter à notre Congrès avec comme cadeau traditionnel l'invitation aux Championnats du Monde. Je suis très heureux de remettre ce prix KIKI AUSSARESSE à notre ami Patrick CHALENCON.

(Applaudissements)

M. CHALANCON (*Journaliste*) remercie l'ensemble de la Fédération, les Ligues Régionales et les Comités Départementaux.

Heureux et fier, voilà les deux sentiments qu'il éprouve aujourd'hui. Heureux d'être à Dax enfin dans les Landes chez le Président Jean-Claude MOREAU qui l'avait invité à plusieurs reprises lors des Championnats de France à Soustons, sans pouvoir s'y rendre..

Très fier d'avoir été choisi par la Fédération Française pour recevoir cette année le prix KIKI AUSSARESSES, confrère chaleureux, convivial, festif qui connaissait le sens profond des mots « amitié et confraternité » sans aucune tricherie ou hypocrisie, des valeurs d'honnêteté, de respect et de confiance mutuelle sans lesquelles on ne pourrait réussir un projet aussi audacieux et incertain que celui de la Revue Rhône Alpes Pétanque, 11 ans déjà que cette revue existe.

Rhône Alpes Pétanque c'est avant tout une belle aventure humaine, unique. Ce prix KIKI AUSSARESSES appartient à toutes celles et tous ceux qui ont permis à leur niveau au fil des ans d'assurer la pérennité de ce magazine qui est le fruit d'une œuvre collective.

De l'imprimeur, aux correspondants locaux, aux membres dirigeants des 18 comités affiliés reconvertis journalistes bénévoles en passant par les organismes officiels et les annonceurs institutionnels, en particulier la Société OBUT, tous ont apporté leur pierre à l'édifice.

Si cette revue est née en Rhône-Alpes, ce n'est pas le fruit du hasard. Elle porte bien son nom, la Ligue Rhône-Alpes soutient concrètement cette revue. Le Président Michel DESBOIS en est un ardent et fidèle défenseur depuis la première heure. Il en profite pour le remercier sincèrement et chaleureusement. Merci au Comité de l'Isère, le premier à avoir adhéré à cette revue, du Rhône, de la Drome, l'Ardèche, de l'Ain, de la Savoie, de la Haute-Savoie et de la Loire et à tous leurs clubs pour leurs adhésions.

Rhône Alpes Pétanque est devenu interrégional avec l'adhésion peu de temps après d'autres Comités et des Ligues de Bourgogne et d'Auvergne. Avec la même philosophie et ses mêmes liens d'amitié et de confiance qui l'unissent avec les Comités de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône et Loire, de l'Yonne, de l'Allier, du Puy de Dôme et du Cantal, sans oublier les Comités du Jura et du Loiret qui ont rejoint la grande famille de la revue quelques temps après. Rhône Alpes Pétanque aurait encore pu élargir sa zone de diffusion, aller en PACA, ou dans une autre région, mais la revue doit conserver son identité, son concept d'information de proximité qui plaît tout en relatant les informations nationales majeures. Et puis ces structures ne répondent pas à ce jour à un tel élargissement national.

La Fédération Française va prochainement sortir le premier numéro de sa revue fédérale, on ne peut que s'en féliciter, car toute grande Fédération Sportive se doit d'avoir sa revue officielle pour la bonne image de sa discipline.

Rhône Alpes Pétanque sera complémentaire et pas vraiment, à mon sens, concurrentiel, c'est le contenu qui fait le succès d'un journal ou d'un magazine.

En recevant ce prix KIKI AUSSARESSES, il a une pensée pour tous ceux qui ont par le passé créé des revues de pétanque sans connaître la même réussite et la même longévité que Rhône Alpes Pétanque, une pensée aussi pour ceux qui aujourd'hui continuent à y croire, à s'investir, malgré les difficultés en créant de nouveaux magazines ou des sites Internet sur la Pétanque.

Il conclut en remerciant une fois encore tous les dirigeants présents dans cette salle, qui lui ont fait confiance il y a 10 ans et lui ont permis aujourd'hui de recevoir ce prix KIKI AUSSARESSES.

(Applaudissements)

REMISES DES DIPLOMES à L'EQUIPE DE FRANCE JEUNES

Le Président explique que cette année a été une année exceptionnelle au niveau des résultats. Nous aurions pu inviter toutes les équipes de France ici, mais le choix s'est porté sur nos jeunes, sur la récupération du titre qui est beaucoup moins fréquemment obtenu que chez les seniors.

Il demande à notre Equipe de France Jeunes de bien vouloir s'approcher et nous rejoindre sur le podium sous la direction de leur coach François GALVEZ.

Nous accueillons sur le podium Angy SAVIN, Kevin MALBEC, Tony PERRET, Dylan ROCHER et François GALVEZ
(*Applaudissements très chaleureux*)

Ces 4 jeunes nous ont fait immensément plaisir dans un contexte difficile au Canada, ils ont même survolé la compétition au niveau des triplettes et il faut ajouter que Kévin qui a fait aussi le Championnat du Monde de Tir a remporté la médaille chez les Juniors en égalant le record du monde de Philippe QUINTAIS.

Il est donc désormais co-recordman du monde de tir toutes catégories confondues.

Félicitations et bonne continuation. Bravo et merci d'être là tous les quatre.

Le Président demande à M. BERNARD et Jana LAZAROVA de remettre les diplômes aux joueurs.
(*Applaudissements*)

Jana LAZAROVA originaire de Slovaquie, fait état de son immense bonheur d'être présente parmi nous. C'est une grande opportunité de voir tous les dirigeants importants en France. Nous sommes un petit pays avec 8 clubs avec la Fédération qui a été créée en 1994. Merci. (*Applaudissements*)

M. GALVEZ (*Educateur*) souhaite au nom des 4 jeunes adresser ses vœux de bonne année ainsi qu'à toute la Fédération. Il précise simplement que ce fût une très belle aventure, que ce soit au niveau technique ou au niveau du comportement des jeunes.

Il associe également tous les éducateurs qui travaillent dans les Comités, dans les Ligues et dans les petits Clubs sans qui nous passerions à côté du repérage de certains jeunes.

Il remercie tout le monde, le staff technique, notre délégué Michel COSTE ainsi que le Docteur, le Kiné, tous les responsables et plus particulièrement Victor NATAF pour la confiance qu'il lui a accordée pour monter cette équipe. (*Applaudissements*)

Les joueurs **Kevin MALBEC**, **Angy SAVIN**, **Dylan ROCHER**, et **Tony PERRET** remercient tout le monde pour l'accueil et signalent être très heureux d'être présent à ce congrès de la FFPJP..

(Applaudissements)

Le Président appelle à la tribune les représentants de la Martinique pour le passage du flambeau du doublette féminin, de la Creuse et de la Haute Saône ainsi que les représentants de la Corse du Sud et Jean-Claude Moreau pour le passage du flambeau.

(Projection de la vidéo sur Ajaccio)

M. MOREAU transmet le flambeau en espérant que tous ont passé un bon séjour, que la soirée laissera un bon souvenir, il appelle à la tribune tous les membres de son Comité.

M. CASILI (*Président du Comité Corse du Sud*) remercie Jean-Claude pour son accueil, tous les membres du Comité Directeur et tous les Présidents de Ligues et Comités. La Corse est très fière de pouvoir organiser en 2007 ce congrès. Nous espérons vous voir nombreux dans notre beau pays. Merci et à l'année prochaine. *(Applaudissements)*

Le Président souhaite à tous une bonne soirée et remercie l'ensemble des participants en leur donnant rendez-vous l'année prochaine à Ajaccio pour le 62^{ème} congrès de la Fédération

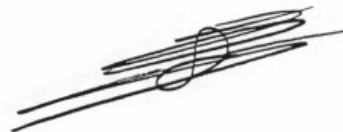
(La séance est levée sous la DACQUOISE à 19h30)

Le Secrétaire Général de la F.F.P.J.P

Le Président de la F.F.P.J.P



Antoine JUAN



Claude AZEMA